

IGE+XAO

Société Anonyme au capital de 6 089 930 euros

Siège social : Immeuble « Le Pythagore »

25, Boulevard Victor Hugo

31770 COLOMIERS

338 514 987 RCS Toulouse

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

TABLE DES MATIERES

I.	– ATTESTATION DE L’EMETTEUR	- 6 -
II.	– COMPTES ANNUELS CONSOLIDES	- 7 -
A.	BILAN CONSOLIDE	- 7 -
B.	COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	- 8 -
C.	ETAT DES PRODUITS ET PERTES COMPTABILISES	- 9 -
D.	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	- 9 -
E.	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	- 10 -
F.	NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES.....	- 10 -
Note 1.	— Description des activités du Groupe	- 10 -
Note 2.	— Evénements significatifs de la période et événements post-clôture	- 11 -
Note 3.	— Principes comptables et base de préparation des états financiers.....	- 11 -
Note 4.	— Application des normes IFRS, d’amendements de normes et d’interprétations d’application obligatoire sur l’exercice	- 14 -
Note 5.	— Ecarts d’acquisition	- 15 -
Note 6.	— Immobilisations incorporelles	- 16 -
Note 7.	— Immobilisations corporelles	- 17 -
Note 8.	Autres actifs non courants	- 17 -
Note 9.	— Clients et comptes rattachés	- 18 -
Note 10.	— Créance d’Impôt sur les sociétés	- 18 -
Note 11.	— Autres actifs courants	- 18 -
Note 12.	— Capital social et résultat par action.....	- 18 -
Note 13.	— Avantages au personnel	- 19 -
Note 14.	— Eventualités	- 20 -
Note 15.	— Dettes financières – Part à long terme	- 20 -
Note 16.	— Autres passifs non courants s’analysent comme suit :	- 21 -
Note 17.	— Produits constatés d’avance.....	- 21 -
Note 18.	— Impôts	- 21 -
Note 19.	— Instruments financiers.....	- 24 -
Note 20.	— Chiffre d’affaires par zone géographique et par type de ventes.....	- 25 -
Note 21.	— Informations sectorielles.....	- 25 -
Note 22.	— Produits et charges financiers – Risques	- 26 -
Note 23.	— Société mise en équivalence	- 28 -
Note 24.	— Engagements hors bilan.....	- 28 -
Note 25.	— Rémunérations et avantages reçus par les organes de direction et d’administration	- 29 -
Note 26.	— Effectif moyen (ETP)	- 30 -
Note 27.	— Périmètre de consolidation	- 31 -
Note 28.	— Regroupement d’entreprises	- 31 -
Note 29.	— Répartition de l’actionnariat	- 32 -
Note 30.	— Principales transactions entre les parties liées.....	- 33 -
III.	– COMPTES SOCIAUX.....	- 34 -
A.	BILAN SOCIAL	- 34 -
B.	COMPTE DE RESULTAT SOCIAL.....	- 35 -
C.	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	- 35 -
D.	TABLEAU DE FINANCEMENT	- 36 -
E.	NOTES ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX.....	- 37 -
Note 1.	— Présentation de l’activité de l’entreprise	- 37 -

Note 2.	— Affectation du résultat de l'exercice.....	- 37 -
Note 3.	— Evénements significatifs de l'exercice et événements post-clôture	- 37 -
Note 4.	— Principes comptables	- 37 -
Note 5.	— Immobilisations incorporelles	- 39 -
Note 6.	— Immobilisations corporelles	- 39 -
Note 7.	— Ventilation de la dotation aux amortissements de l'exercice	- 40 -
Note 8.	— Tableau de variation des immobilisations financières.....	- 40 -
Note 9.	— Etat des créances et des dettes	- 41 -
Note 10.	— Eléments relevant de plusieurs postes du bilan / compte de résultat....	- 42 -
Note 11.	— Valeurs mobilières de placement et actions propres	- 43 -
Note 12.	— Etat des provisions.....	- 43 -
Note 13.	— Etat des produits à recevoir	- 43 -
Note 14.	— Etat des charges à payer.....	- 44 -
Note 15.	— Etat des charges et produits constatés d'avance	- 44 -
Note 16.	— Ventilation du chiffre d'affaires	- 44 -
Note 17.	— Autres produits d'exploitation.....	- 44 -
Note 18.	— Charges et produits financiers	- 45 -
Note 19.	— Détail des charges et produits exceptionnels.....	- 45 -
Note 20.	— Participation des salariés	- 45 -
Note 21.	— Droit individuel a la formation	- 45 -
Note 22.	— Composition du capital social.....	- 46 -
Note 23.	— Engagements hors bilan.....	- 46 -
Note 24.	— Rémunération des organes d'Administration	- 46 -
Note 25.	— Plan d'options d'achat d'actions.....	- 47 -
Note 26.	— Risques de change	- 48 -
Note 27.	— Risques de taux.....	- 48 -
Note 28.	— Risques sur actions	- 48 -
Note 29.	— Tableau des filiales et participations en €.....	- 49 -
Note 30.	— Autres informations	- 51 -
IV.	– RAPPORT DE GESTION.....	- 52 -
A.	SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS DU GROUPE.....	- 53 -
Note 1.	— Evolution du Groupe	- 53 -
Note 2.	— Principales données du bilan et fluctuations.....	- 54 -
Note 3.	— Activités en matière de recherche et de développement.....	- 57 -
Note 4.	— Evénements significatifs de l'exercice et événements importants survenus depuis la date de clôture	- 57 -
B.	SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS DE LA SOCIETE IGE+XAO SA.....	- 58 -
Note 1.	— Evénements significatifs de l'exercice et événements importants survenus depuis la date de clôture	- 58 -
Note 2.	— Données opérationnelles et issues du bilan	- 58 -
C.	AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE.....	- 59 -
D.	DIVIDENDES DISTRIBUES AU TITRE DES TROIS EXERCICES PRECEDENTS.....	- 59 -
E.	CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE	- 60 -
F.	DEPENSES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES.....	- 60 -
G.	RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS.....	- 60 -
H.	ALLOCATION DE JETONS DE PRESENCE	- 60 -
I.	COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	- 60 -
J.	STRATEGIE ET TENDANCES.....	- 60 -
K.	POLITIQUE DE RISQUE	- 61 -
Note 1.	— Risque de liquidité.....	- 61 -
Note 2.	— Risque de change	- 61 -

Note 2.	— Evaluation du Conseil d'Administration	- 88 -
Note 3.	— Règlement intérieur du Conseil d'administration.....	- 88 -
Note 4.	— Rémunérations des mandataires sociaux	- 88 -
B.	RAPPORT DU PRESIDENT SUR LE CONTROLE INTERNE ET LA GESTION DES RISQUES	- 89 -
Note 1.	— Définition et objectifs du Contrôle interne	- 89 -
Note 2.	— Organisation générale et principaux acteurs.....	- 89 -
Note 3.	— Organisation financière et de gestion	- 90 -
Note 4.	— Systèmes d'information comptable et financier	- 90 -
Note 5.	— Contrôle interne et gestion des risques	- 91 -
Note 6.	— Diligences spécifiques	- 93 -
Note 7.	— Limites du contrôle interne.....	- 93 -
VII.	DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS PROPRES SOUMIS A L'AUTORISATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 JANVIER 2012- 94	-
A.	BILAN DU PRECEDENT PROGRAMME	- 94 -
B.	OBJECTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS ET UTILISATION DES ACTIONS RACHETEES.....	- 96 -
C.	CADRE JURIDIQUE.....	- 96 -
D.	MODALITES	- 97 -
E.	REPARTITION DU CAPITAL	- 98 -
F.	EVENEMENTS RECENTS.....	- 99 -
G.	PERSONNE ASSUMANT LA RESPONSABILITE DE LA NOTE D'INFORMATION ..	- 99 -
VIII.	– RAPPORTS GENERAUX DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	- 100 -
A.	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES .	- 100 -
B.	RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	- 102 -
IX.	– RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE IGE+XAO S.A.	- 104 -
X.	– MISE A DISPOSITION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL.....	- 106 -

I. – Attestation de l'émetteur

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant en page 52 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. »

Colomiers, le 29 novembre 2011

ALAIN DI CRESCENZO

PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

II. – Comptes annuels consolidés

A. Bilan consolidé

Actif (en milliers d'euros)	31 juillet 2011	31 juillet 2010	31 juillet 2009
Ecart d'acquisition (Note 5)	822	822	822
Immobilisations incorporelles (Note 6)	55	218	454
Immobilisations corporelles (Note 7)	751	789	938
Impôts différés actifs (Note 18)	541	523	447
Titres mis en équivalence (Note 23)	964	882	814
Autres actifs non courants (Note 8)	80	82	75
Total actifs non courants	3 213	3 316	3 550
Clients et comptes rattachés (Note 9)	5 932	6 355	6 947
Créances d'impôt (Note 10)	939	957	813
Autres actifs courants (Note 11)	1 017	1 086	1 444
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21 118	17 647	14 361
Total actifs courants	29 006	26 044	23 565
Total actif	32 219	29 360	27 115
Passif (en milliers d'euros)	31 juillet 2011	31 juillet 2010	31 juillet 2009
Capital (Note 12)	6 090	6 090	6 090
Primes liées au capital	1 911	1 911	1 911
Réserves consolidées	10 027	7 912	6 087
Ecart de conversion	37	37	4
Résultat de l'exercice	3 607	3 000	2 740
Total des capitaux propres du Groupe	21 672	18 950	16 832
Participations ne donnant pas le contrôle	60	56	189
Total Capitaux propres	21 732	19 006	17 021
Participation des salariés	391	362	328
Avantages au personnel (Note 13)	588	568	508
Dettes financières – part à long terme (Note 15)	486	515	398
Produits constatés d'avance – part à long terme (Note 17)	--	--	--
Impôts différés passifs (Note 18)	5	4	4
Autres passifs non courants (Notes 16)	122	53	--
Total passifs non courants	1 592	1 502	1 238
Dettes fournisseurs (Note 19)	892	1 121	1 100
Personnel et comptes rattachés	1 910	1 635	1 207
Produits constatés d'avance (Note 17)	4 475	4 179	4 136
Autres dettes : part à court terme	52	100	200
Dettes d'impôts	134	105	97
Dettes fiscales	1 140	1 426	1 918
Charges à payer et autres passifs courants	292	286	198
Total passif courants	8 895	8 852	8 856
Total capitaux propres et passifs	32 219	29 360	27 115

B. Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	31 juillet 2011	31 juillet 2010	31 juillet 2009
Chiffre d'affaires (Note 20)	22 324	21 306	21 788
Autres produits d'exploitation	807	518	444
Produits des activités ordinaires	23 131	21 824	22 233
Approvisionnements	(347)	(235)	(632)
Autres services extérieurs	(4 571)	(4 429)	(4 939)
Charges de personnel	(12 003)	(11 640)	(11 795)
Impôts et taxes	(504)	(512)	(510)
Dotations aux amortissements et provisions	(735)	(932)	(805)
Autres charges d'exploitation	(59)	(159)	(120)
Charges d'exploitation	(18 219)	(17 906)	(18 801)
Résultat opérationnel courant	4 912	3 918	3 432
Perte de valeur sur actifs non courants	--	--	--
Provision pour risques non récurrents	--	(53)	(96)
Résultat opérationnel	4 912	3 865	3 336
Coût de l'endettement financier (Note 22)	--	--	--
Produits financiers (Note 22)	244	234	462
Charges financières (Note 22)	(126)	(160)	(62)
Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts	5 031	3 939	3 736
Impôts exigibles et différés (Note 18)	(1 518)	(1 024)	(1 079)
QP de résultat dû aux résultats des sociétés associées	116	104	111
Résultat net de l'ensemble consolidé	3 629	3 018	2 768
attribuable aux :			
porteurs de capitaux propres de la société mère	3 607	3 000	2 740
participations ne donnant pas le contrôle	22	18	28
Nombre d'actions après déduction des actions propres portées en diminution des capitaux propres	1 567 965	1 573 975	1 581 800
Résultat par action	2,30	1,92	1,74
Résultat dilué par action	2,30	1,92	2,00

C. Etat des produits et pertes comptabilisés

(en milliers d'euros)	31 juillet 2011	31 juillet 2010	31 juillet 2009
Ecarts de change résultant des activités à l'étranger	(6)	32	(135)
Profits (pertes) actuariels sur IDR avec effet ID	39	48	(51)
Autres (régularisation sur écart de change)	(1)	(14)	--
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	32	66	(186)
Résultat de la période	3 628	3 018	2 768
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	3 660	3 084	2 582
Attribuables aux :			
- porteurs de capitaux propres de la Société	3 638	3 066	2 554
- Participations ne donnant pas le contrôle	22	18	28
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	3 660	3 084	2 582

D. Tableau de variation des capitaux propres

Capitaux propres (en milliers d'euros)	Capital et primes d'émission	Ecarts de conversion	Réserves consolidées y compris résultat	Capitaux propres - part du Groupe -	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres consolidés
Capitaux propres au 31 juillet 08	8 664	139	7 547	16 350	217	16 567
Distribution de dividendes			(806)	(806)	(56)	(862)
Produits et charges enregistré(e)s au titre de la période		(135)	2 689	2 554	28	2 582
Impact retraitement sur actions propres			1 498	1 498		1 498
Impact annulation des PV sur cession d'actions propres			14	14		14
Impact retraitement option de rachat d'action (IFRS2)			6	6		6
Réduction de capital par annulation d'actions						
Capitaux propres au 31 juillet 09	8 001	4	8 827	16 832	189	17 021
Distribution de dividendes						
Produits et charges enregistré(e)s au titre de la période		32	3 034	3 066	18	3 084
Impact retraitement sur actions propres			(92)	(92)	--	(92)
Impact annulation des PV sur cession d'actions propres			4	4	--	4
Impact du rachat des Participations polonaises ne donnant pas le contrôle			(182)	(182)	(133)	(315)
Capitaux propres au 31 juillet 10	8 001	36	10 913	18 950	56	19 006
Distribution de dividendes			(756)	(756)	(18)	(774)
Produits et charges enregistré(e)s au titre de la période		(6)	3 644	3 638	22	3 660
Impact retraitement sur actions propres			(164)	(164)	--	(164)
Impact annulation des PV sur cession d'actions propres			4	4	--	4
Capitaux propres au 31 juillet 11	8 001	30	13 641	21 672	60	21 732

E. Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en milliers d'euros)	31 juillet 2011	31 juillet 2010	31 juillet 2009
Flux de trésorerie générés par l'activité :			
Résultat net part du Groupe	3 607	3 000	2 740
Autres charges et produits sans impact sur la trésorerie :			
Part des participations ne donnant pas le contrôle	22	18	28
Amortissements et provisions nettes des reprises	555	623	634
Impôts différés	(39)	(110)	(115)
QP dans le résultat des sociétés MEE	(116)	(104)	(111)
Dividendes reçus des sociétés MEE	33	36	40
Plus-value de cession nette	12	--	(53)
Autres			
Variation des actifs et passifs courants :			
(Augmentation) diminution des clients et comptes rattachés	518	484	346
(Augmentation) diminution des autres actifs circulants	(11)	343	(501)
Augmentation (diminution) des fournisseurs, des comptes de personnel et comptes rattachés	(215)	21	273
Augmentation (diminution) des produits constatés d'avance	296	43	161
Augmentation (diminution) des autres passifs et part à court terme des dettes à long terme	33	59	(359)
Flux net de trésorerie générés par l'activité	4 695	4 413	3 083
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(21)	(8)	(40)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(202)	(124)	(172)
Cessions d'immobilisations corporelles	--	--	--
Acquisition des immobilisations financières *	(163)	(72)	(17)
Cessions des immobilisations financières	7	7	66
Trésorerie sur variation de périmètre	--	(315)	(15)
Flux net de trésorerie générés par les opérations d'investissement	(379)	(511)	(178)
Dividendes versés	(755)	(697)	(824)
Avances reçues (Coface / OSEO)	(140)	215	145
Annulation d'actions propres		--	(1 299)
Remboursements d'emprunts		--	(22)
Autres dont avances remboursables	61	(191)	(191)
Flux net de trésorerie générés par les opérations de financement	(834)	(673)	(2 191)
Variation de trésorerie brute	3 482	3 229	714
Incidences des variations de taux de change	(11)	57	(161)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	3 471	3 286	553
Trésorerie en début d'exercice	17 647	14 361	13 808
Trésorerie en fin d'exercice	21 118	17 647	14 361
Variation de trésorerie nette	3 471	3 286	553

F. Notes aux états financiers consolidés

Les notes font partie intégrante des comptes consolidés.

Note 1. — Description des activités du Groupe

Le Groupe IGE+XAO est un éditeur de logiciels qui conçoit, développe et vend des logiciels de Conception Assistée par Ordinateur destinés à aider les industriels à concevoir et à maintenir la partie électrique des processus de production et des produits finis (CAO électrique).

IGE+XAO a bâti une gamme de logiciels de CAO Electrique destinée à tous les industriels.

Outre le développement et la vente de logiciels, le Groupe réalise des prestations de services, d'assistance et de formation auprès de ses clients.

Les titres d'IGE+XAO sont cotés sur Euronext Paris (CAC® Mid& Small).

Note 2. — Evénements significatifs de la période et événements post-clôture

Evénements significatifs de l'exercice

- Néant

Evénements importants survenus depuis la date de clôture

- Néant

Note 3. — Principes comptables et base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés du Groupe IGE+XAO au 31 juillet 2011 ont été préparés conformément au référentiel *International Financial Reporting Standards* (« IFRS ») tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 21 octobre 2011 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Annuelle.

Le périmètre de consolidation de la Société (voir note « Périmètre de consolidation ») comprend les comptes de la société IGE+XAO S.A. et de ses filiales. La méthode de l'intégration globale est appliquée aux états financiers des filiales lorsque la Société IGE+XAO S.A. a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles. La méthode de l'intégration proportionnelle est appliquée aux états financiers des filiales lorsque la Société IGE+XAO S.A. partage conjointement le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles et qu'elle utilise ses propres actifs dans la réalisation conjointe des activités de la filiale. Les entreprises associées au sein desquelles IGE+XAO exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus et lorsque la Société exerce une influence significative sur les décisions opérationnelles et financières de sa participation. Dans le cadre de l'établissement des comptes consolidés de la Société, les opérations intra-groupe sont éliminées.

Estimations de la Direction du Groupe – L'établissement des comptes consolidés exige que la direction du Groupe fasse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur la valorisation des actifs et des passifs, sur l'information financière relative aux actifs et aux passifs éventuels à la date d'établissement des comptes consolidés ainsi que sur les montants portés en produits et charges au cours de l'exercice. Ces estimations ont été effectuées sur la base des informations disponibles à la date d'établissement des états financiers. Les résultats réels de ces transactions pourront être différents de ceux issus des estimations de la direction du Groupe.

Les estimations retenues ont notamment porté sur les flux de trésorerie futurs des UGT du Groupe. Les incidences sur les comptes sont présentées en notes 5 et 6.

Evaluation pour l'établissement des comptes consolidés – Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs conformément aux normes IFRS. Les catégories concernées sont décrites dans les normes suivantes.

Conversion des comptes exprimés en devises – La monnaie fonctionnelle des filiales étrangères de la Société est généralement la monnaie locale des pays dans lesquels elles sont implantées. La conversion en euros des états financiers des filiales libellés en monnaie locale est effectuée pour les comptes de bilan au taux de clôture. Les produits et les charges sont convertis au cours de change en vigueur aux dates de transactions ou, en pratique, à un cours qui s'en approche et qui correspond, sauf en cas de fluctuations importantes des cours, au cours moyen de la période clôturée. Les ajustements liés à la conversion sont enregistrés sur une ligne distincte dans les capitaux propres. Les résultats de change latents ou réalisés qui proviennent d'opérations libellées dans des devises étrangères autres que la monnaie fonctionnelle sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Constatation du chiffre d'affaires – Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe provient principalement des sources suivantes :

- des licences d'utilisation de logiciels et des prestations de maintenance associées (mises à jour et support technique),
- des prestations de service comprenant du conseil et de la formation.

Le chiffre d'affaires issu des licences d'utilisation de logiciels est comptabilisé lorsque :

- le Groupe peut démontrer l'existence d'un accord,
- la livraison et la réception du logiciel ont eu lieu,
- le montant de la licence d'utilisation du logiciel est déterminé,
- le recouvrement est probable.

Si un des critères n'est pas rempli, la comptabilisation du chiffre d'affaires issu de la licence d'utilisation est différée jusqu'à ce que tous les critères soient remplis.

La comptabilisation du chiffre d'affaires se rapportant à la vente sous licence de logiciels par le biais de distributeurs a lieu lorsque le Groupe reçoit un avis de livraison au client final et à condition que tous les autres critères préalables à la comptabilisation du chiffre d'affaires aient été remplis.

Le chiffre d'affaires issu de la maintenance équivaut à la vente de prestations associées à la vente de mises à jour de produits et au support téléphonique. Le support de maintenance peut être renouvelé à l'issue de chaque terme fixé. Le chiffre d'affaires de la maintenance est ainsi comptabilisé selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de maintenance. Les contrats de maintenance sont payés par les clients en début de période contractuelle.

Le chiffre d'affaires issu des services comprend les honoraires de conseil et de formation. Il est comptabilisé lorsque la prestation est exécutée sur la base de récapitulatifs d'activité ou en fonction du degré d'avancement dès lors que le résultat de la transaction peut être estimé de façon fiable.

Contrats de location financement – Les contrats de location financement sont comptabilisés au bilan quand la substance économique du contrat correspond à un transfert des risques et avantages attachés à la propriété du bien au regard de l'IAS 17.

Immobilisations corporelles et incorporelles – Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » et à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Conformément à l'IAS 36 « Dépréciation d'actifs », des tests de dépréciation sont effectués sur les immobilisations incorporelles et corporelles, soit annuellement, ou lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur.

Pour ce faire, on se réfère à la notion d'Unité génératrice de trésorerie (UGT), soit le plus petit groupe d'actifs qui inclut l'actif et dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Ainsi, lorsqu'un actif ne génère pas de flux de trésorerie indépendamment d'autres actifs et que sa valeur ne peut pas être estimée à un montant proche de sa juste valeur nette (ou valeur de marché), il est affecté à une UGT. La valeur d'utilité de l'UGT est principalement déterminée à partir des projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation.

Après analyse, IGE+XAO a identifié que les UGT correspondaient au sein de son Groupe aux entités économiques et juridiques constituées par ses filiales ou, lorsque cela se justifie, par des regroupements de filiales.

Ecart d'acquisition – L'écart d'acquisition représente l'excédent du coût des acquisitions sur la juste valeur de la quote-part de la Société dans les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables des filiales acquises, à la date d'acquisition. L'écart d'acquisition est soumis à un test annuel de dépréciation après affectation à une ou plusieurs unités génératrices de trésorerie et est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur de l'écart d'acquisition ne sont pas réversibles.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis.

Frais de recherche et de développement – Les frais de recherche et de développement correspondent essentiellement aux frais relatifs au personnel, ingénieurs en majorité.

Les frais de recherche et développement des logiciels pour lesquels une licence doit être délivrée ou qui doivent être commercialisés dans d'autres conditions sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés dès lors qu'ils ne remplissent pas les critères techniques et économiques permettant de les immobiliser. L'application de ce principe comptable a conduit à l'enregistrement de ces coûts en charges de l'exercice au cours duquel ils ont été exposés à l'exception des coûts liés à des projets identifiés faisant par ailleurs l'objet d'un financement par l'octroi d'avances remboursables ou de subventions d'exploitation qui ont été immobilisées.

La durée d'amortissement de ces frais de développement est alors de 4 ans.

Les dépenses de recherche sont systématiquement maintenues en charge de la période.

Autres immobilisations incorporelles – Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles correspondent principalement à des marques et à des logiciels acquis. Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties selon le mode linéaire sur leurs durées d'utilisation estimées (de 1 à 5 ans). Il n'existe pas d'immobilisations incorporelles pour lesquelles la durée de vie est considérée comme indéfinie.

Immobilisations corporelles – Les immobilisations corporelles sont généralement amorties selon le mode linéaire sur leurs durées d'utilisation estimées (4 ans pour le matériel, 10 ans pour le mobilier et les agencements, 20 ans pour les constructions).

Autres actifs non courants – Les autres actifs non courants comprennent principalement les titres de participation non consolidés, les autres immobilisations financières ainsi que les avances remboursables à recevoir.

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées sont analysés comme disponibles à la vente et sont donc comptabilisés à leur juste valeur. Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût. Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres. En cas d'indication objective d'une dépréciation (durable et significative) de l'actif financier, une provision pour dépréciation irréversible est constatée par le résultat, la reprise de cette provision par le résultat n'intervenant qu'au moment de la cession des titres.

A la clôture de chaque exercice, un examen du portefeuille des titres non consolidés et des autres actifs financiers est effectué afin d'apprécier s'il existe des indications objectives des pertes de valeur de ces actifs. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

Provisions pour dépréciation des comptes clients – La provision pour dépréciation des comptes clients reflète la meilleure estimation par le Groupe du risque inhérent à l'actif concerné. La provision est déterminée en prenant en compte l'historique des difficultés financières du débiteur, la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus ainsi que l'ensemble des autres éléments probants disponibles.

Trésorerie et équivalents de trésorerie – Placements à court terme – Le poste Trésorerie et Equivalents de trésorerie comprend les liquidités, les dépôts bancaires, les placements dans des comptes rémunérés, les SICAV et fonds communs de placement monétaires et les autres placements très liquides.

Le Groupe n'utilise pas d'instrument financier dérivé.

Instruments financiers – L'objectif de la nouvelle norme comptable IFRS7 portant sur les instruments financiers est de permettre d'évaluer l'importance des instruments financiers utilisés par la société au regard de sa situation et de sa performance financières ainsi que la nature et les risques découlant des instruments financiers. L'application de cette norme n'a pas à ce jour d'impact significatif sur les états financiers consolidés, la Société n'utilisant pas d'instruments composés, de produits dérivés ou de couverture, ne recourant pas à des prêts ou emprunts, ni à des instruments de décomptabilisation.

Actions propres – Les actions IGE+XAO auto-détenues sont portées en déduction des capitaux propres.

Résultat par action – Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de la période par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de la période par le nombre moyen pondéré d'actions après annulation des actions propres.

Provisions pour pensions, indemnités de fin de carrière et autres avantages au personnel – En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel il est implanté, le Groupe participe à des régimes de retraite.

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et qu'aucune provision complémentaire n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au dessus des cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- La méthode actuarielle est la méthode dite des unités de crédits projetés (méthode du « Projected Unit Credit») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit de prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation de personnel et de projection des salaires futurs.
- Les écarts actuariels sont imputés sur les capitaux propres au sein des « Produits et Charges comptabilisés directement dans les Capitaux Propres ».

Provisions – Une provision est comptabilisée au passif du bilan lorsqu'une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un évènement passé est constatée et qu'une sortie de ressources sera nécessaire à terme pour répondre à cette obligation.

Options de rachat d'actions – Les options de rachat d'actions IGE+XAO qui sont accordées aux salariés du Groupe sont comptabilisées en charge à la juste valeur des options déterminées à la date d'attribution. Cette juste valeur est comptabilisée au compte de résultat sur la période de service nécessaire à l'acquisition des droits par les salariés. La charge est comptabilisée en contrepartie des capitaux propres. La juste valeur des options est déterminée sur la base d'un modèle mathématique couramment utilisé par les spécialistes de marché d'options et repose sur des hypothèses de volatilité attendue du cours de l'action IGE+XAO, de durée de vie attendue des options et de distribution de dividendes qui ont été déterminées par la Direction.

Impôts – Des impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporelles entre la base imposable et la valeur comptable des actifs et des passifs. La règle du report variable est appliquée et les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé ou dans les capitaux propres lorsqu'ils se rapportent à des éléments précédemment débités ou crédités dans les capitaux propres. Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est probable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. Les actifs et passifs d'impôts ne sont pas actualisés.

Note 4. — Application des normes IFRS, d'amendements de normes et d'interprétations d'application obligatoire sur l'exercice

De nouvelles normes, interprétations et amendements ont été adoptés par l'Union Européenne mais avec une date d'application pour les exercices ouverts après le 1er août 2010. Le Groupe a choisi de ne pas les appliquer de façon anticipée pour l'établissement des comptes consolidés 2011. Il s'agit de :

- Amendements à IFRS 7 – Informations à fournir en matière de transferts d'actifs financiers
- Amendements à IAS 12 – Impôts différés – Recouvrement des actifs sous-jacents ;
- Amendements à IFRS 1 – Hyperinflation sévère et suppression de dates fixes pour les premiers adoptants ;
- IFRS 9 – Instruments financiers – Classification et évaluation d'actifs et de passifs financiers ;

- IFRS 10 – Consolidation ;
- IFRS 11 – Partenariats ;
- IFRS 12 – Informations à fournir sur l’implication avec d’autres entités ;
- Amendements consécutifs à IFRS 10, 11, 12 sur IAS 27 et IAS 28 ;
- IFRS 13 – Evaluation à la juste valeur ;
- Amendements à IAS 1 – Présentation des OCI ;
- Amendements IAS 19 – Avantages post-emploi.

L’application de ces nouvelles normes et interprétations ne devrait pas avoir d’incidence sur les comptes consolidés du Groupe.

Note 5. — Ecart d’acquisition

Ils s’analysent comme suit :

(en milliers d’euros)	IGE SA	IGE+XAO Netherlands	CAE Development	Compodata	IGE+XAO Suisse	Autres	Total
Valeurs nettes au 31 juillet 08	68	111	231	379	--	18	807
Acquisitions	--	--	--	15	--	--	15
Cessions	--	--	--	--	--	--	--
Dépréciation de la période	--	--	--	--	--	--	--
Effet de conversion	--	--	--	--	--	--	--
Valeurs nettes au 31 juillet 09	68	111	231	394	--	18	822
Acquisitions	--	--	--	--	--	--	--
Variation de périmètre	--	--	--	--	--	--	--
Dépréciation de la période	--	--	--	--	--	--	--
Effet de conversion	--	--	--	--	--	--	--
Valeurs nettes au 31 juillet 10	68	111	231	394	--	18	822
Acquisitions	--	--	--	--	--	--	--
Variation de périmètre	394	--	--	(394)	--	--	--
Dépréciation de la période	--	--	--	--	--	--	--
Effet de conversion	--	--	--	--	--	--	--
Valeurs nettes au 31 juillet 11	462	111	231	--	--	18	822

Conformément à l’IAS 36 « Dépréciation d’actifs », des tests de dépréciation sont effectués en cours d’exercice, sur les immobilisations incorporelles et corporelles, notamment lorsque des événements ou modifications d’environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur. La valeur d’utilité de l’UGT est principalement déterminée à partir des projections actualisées de flux de trésorerie futurs d’exploitation après prise en compte des flux sur investissements.

Pour réaliser ces tests, la Société s’est appuyée sur les données de son business plan à trois ans ainsi que sur les critères utilisés dans le cadre de la valorisation du Groupe. La période couverte par les projections de flux de trésorerie est comprise entre 3 et 5 ans. Le taux de croissance utilisé au-delà de la période couverte par le budget est de 3% à 5%. Le taux d’actualisation retenu au 31 juillet 2011 s’élève à 4,50% (idem au 31 juillet 2010). Par ailleurs, les tests de sensibilité effectués permettent de constater que la Société dispose à ce jour d’une marge de manœuvre élevée avant tout risque de dépréciation.

Note 6. — Immobilisations incorporelles

Les mouvements des immobilisations incorporelles au cours de la période close le 31 juillet 2011 s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Relations clients contractuelles	Frais de recherche et de développement	Logiciels	Licences, marques	Autres	Total
Valeurs nettes au 31 juillet 2008	144	390	43	86	7	670
Acquisitions	--	--	28	12	--	40
Variation de périmètre	--	--	--	--	--	--
Cessions	--	--	--	--	--	--
Reprise de la période	--	--	--	--	--	--
Dotations de la période	--	(195)	(25)	(29)	(2)	(251)
Dépréciation de la période	--	--	--	-	--	--
Effet de conversion	--	--	--	(5)	--	(5)
Valeurs nettes au 31 juillet 2009	144	195	46	64	5	454
Acquisitions	--	--	3	4	--	7
Variation de périmètre	--	--	--	--	--	--
Cessions	--	--	--	(13)	--	(13)
Reprise de la période	--	--	--	13	--	13
Dotations de la période	--	(195)	(21)	(13)	(3)	(233)
Dépréciation de la période	--	--	--	-	--	--
Effet de conversion	(11)	--	--	1	--	(10)
Valeurs nettes au 31 juillet 2010	132	--	28	56	2	218
Acquisitions	--	--	15	3	2	20
Variation de périmètre	--	--	--	--	--	--
Cessions	--	--	--	--	--	--
Reprise de la période	--	--	--	--	--	--
Dotations de la période	(112)	--	(21)	(50)	(1)	(184)
Dépréciation de la période	--	--	--	--	--	--
Effet de conversion	--	--	--	1	--	1
Valeurs nettes au 31 juillet 2011	20	--	22	10	3	55

Au 31 juillet 2011, les relations contractuelles ont été dépréciées eu égard à la perte, au fil du temps, de suivi individualisé des flux correspondants au sein de l'activité globale.

Note 7. — Immobilisations corporelles

Les mouvements des immobilisations corporelles au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2011 s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Constructions	Installations techniques, matériel et outillage	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeurs nettes au 31 juillet 2008	351	238	521	1 110
Acquisitions	8	80	84	172
Variation de périmètre	--	--	--	--
Cessions, nettes	--	(4)	(1)	(5)
Dotation de la période	(20)	(102)	(183)	(305)
Effet de conversion	(12)	(17)	(5)	(34)
Valeurs nettes au 31 juillet 2009	327	195	416	938
Acquisitions	4	41	74	119
Variation de périmètre	--	--	--	--
Cessions	--	(72)	(133)	(205)
Dotation de la période	(19)	(67)	(163)	(249)
Reprise de la période	--	72	109	181
Reclassements	--	(31)	31	--
Effet de conversion	2	3	--	5
Valeurs nettes au 31 juillet 2010	314	141	334	789
Acquisitions	--	132	70	202
Variation de périmètre	--	--	--	--
Cessions	--	(25)	(104)	(129)
Dotation de la période	(19)	(66)	(140)	(225)
Reprise de la période	--	18	98	116
Reclassements	--	--	--	--
Effet de conversion	--	(1)	(1)	(2)
Valeurs nettes au 31 juillet 2011	295	199	257	751

Note 8. Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Participation et avances Anyware Technologies	Dépôts et cautionnements	Avances remboursables – à recevoir	Total
Valeurs nettes au 31 juillet 2008	--	70	--	70
Acquisitions	--	5	--	--
Remboursement	--	--	--	--
Dépréciation de la période	--	--	--	--
Effet de conversion	--	--	--	--
Valeurs nettes au 31 juillet 2009	--	75	--	75
Acquisitions	--	7	--	7
Remboursement	--	--	--	--
Dépréciation de la période	--	--	--	--
Effet de conversion	--	--	--	--
Valeurs nettes au 31 juillet 2010	--	82	--	82
Acquisitions	--	8	--	8
Remboursement	--	(10)	--	(10)
Dépréciation de la période	--	--	--	--
Effet de conversion	--	--	--	--
Valeurs nettes au 31 juillet 2011	--	80	--	80

Note 9. — Clients et comptes rattachés

Le poste Clients et comptes rattachés se présente de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31 juillet 2011	31 juillet 2010	31 juillet 2009
Clients et comptes rattachés bruts	6 282	6 801	7 285
Dépréciation des créances Clients	(350)	(446)	(338)
Clients et comptes rattachés nets	5 932	6 355	6 947

La provision pour dépréciation clients évolue de la façon suivante sur la période:

(en milliers d'euros)	31 juillet 2011	31 juillet 2010
Provision à la date d'ouverture	446	338
Dotations de la période	130	255
Reprises utilisées en cours de période	(153)	(133)
Reprises non utilisées en cours de période	(73)	(13)
Variation de change	--	(1)
Provision à la date de clôture	350	446

Note 10. — Créance d'Impôt sur les sociétés

Le produit généré par le Crédit Impôt Recherche 2010/2011 se trouve comptabilisé dans le poste « Autres produits » du compte de résultat pour un montant net de 688 K€.

Les créances d'impôt à recevoir s'analysent comme suit en milliers d'euros :

Impôt français du au titre de l'exercice :	(1 080)
Acomptes versés :	915
CIR de l'année civile 2010 à imputer sur l'impôt de la période :	588
CIR des 7 premiers mois 2011 :	447
Autres crédits d'impôts :	62
Autres filiales étrangères:	7
Total	939

Note 11. — Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 juillet 2011	31 juillet 2010	31 juillet 2009
Stock et en-cours	105	131	141
Avances et acomptes	11	15	9
Créances sociales	19	16	8
Créances fiscales	264	353	332
Charges constatées d'avance	298	312	331
Autres	320	259	623
Total	1 017	1 086	1 444

Note 12. — Capital social et résultat par action

Capital social

Dans sa séance du 27 juillet 2009, le Conseil d'Administration, faisant usage des pouvoirs conférés par l'Assemblée Générale Mixte du 30 janvier 2009, a décidé de réduire, à compter du 31 juillet 2009, le capital social de la Société IGE+XAO SA par annulation de 172 200 actions représentant 9,8% du capital social. Le nombre de titres composant le capital social est depuis de 1 581 800 actions d'une valeur nominale de 3,85 euros chacune.

La valeur des actions portées en diminution des capitaux propres s'élève respectivement à 331 K€ au 31 juillet 2011, 167 K€ au 31 juillet 2010 et 75 K€ au 31 juillet 2009. Au cours de ces exercices, les variations proviennent de la mise en œuvre du programme de rachat d'actions, des mouvements au sein du contrat de liquidité et de l'annulation de titres en 2008/2009.

Le nombre d'actions auto-détenues au 31 juillet 2011 s'élève à 13 835 actions IGE+XAO.

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. Le Conseil d'Administration prête attention au rendement des capitaux propres et veille également au niveau du dividende versé aux porteurs d'actions ordinaires.

Résultat net et résultat dilué par action

Le tableau ci-dessous présente les informations sur les résultats et le nombre d'actions utilisées pour le calcul des résultats par action :

	31 juillet 2011	31 juillet 2010	31 juillet 2009
Résultat net – porteurs de capitaux propres de la société mère (en milliers d'euros)	3 607	3 000	2 740
Nombre moyen pondéré d'actions (en euros par action)	1 581 800	1 581 800	1 581 800
Résultat net par action	2,28	1,91	1,73
Nombre moyen pondéré d'actions après déduction des actions propres (en euros par action)	1 567 965	1 573 975	1 578 182
Résultat net de base par action	2,30	1,91	1,74
Résultat dilué par action	2,30	1,91	1,74

Note 13. — Avantages au personnel

Indemnités de départ en retraite

Les engagements de retraite des sociétés françaises (35% des effectifs du Groupe – 577 K€) reposent sur les hypothèses actuarielles suivantes :

- Taux d'actualisation : 4,50% (4,50% en 2009/2010)
- Taux de progression des salaires : 2,5% (3% en 2009/2010)
- Taux de rotation du personnel (selon âges) : de 9% (9% en 2009/2010)
- Age de départ à la retraite : 65 ans

Analyse de la dette actuarielle en milliers d'euros	31 juillet 2010	31 juillet 2010	31 juillet 2009
Dette actuarielle en début de période :	562	502	344
Coût normal	37	55	19
Intérêts sur la dette actuarielle	24	21	39
Amortissement du coût des services passés	12	12	12
Pertes et gains actuariels générés	(58)	(28)	88
Dette actuarielle en fin de période	577	562	502

Les engagements de retraite de la filiale polonaise (25% des effectifs du Groupe – 9 K€) ont également été pris en compte en fonction des hypothèses actuarielles suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,92%
- Taux de progression des salaires : 6%
- Taux de rotation du personnel (selon âges) : 10%

Un nouveau barème Syntec de détermination du nombre de mois de salaire au titre de l'indemnité a été introduit en 2004 dans le calcul des indemnités de départ en retraite. L'impact de ce changement de barème est une modification de régime conduisant à une augmentation de la dette actuarielle de 96 000 € qui, conformément à la norme IAS19, est reconnue par le résultat annuellement sur la durée résiduelle espérée moyenne d'activité qui est de 8 ans. Ainsi, au 31 juillet 2011, le montant non encore comptabilisé à ce titre s'élève à 12 000 euros.

Les engagements des autres sociétés étrangères du Groupe n'ont pas fait l'objet d'une constatation de provision car ils ne sont pas significatifs compte tenu du peu d'ancienneté du personnel des sociétés et de l'âge moyen des effectifs concernés.

Plan d'options d'achat d'actions : transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instrument de capitaux propres

En application des dispositions des articles L225.179 et suivants du Code de Commerce, l'Assemblée Générale a autorisé le Conseil d'Administration, pour une durée de 38 mois, à consentir au profit des salariés du Groupe des options donnant droit à l'achat d'actions existantes de la Société IGE+XAO provenant de rachats effectués dans les conditions prévues par la loi et dans la limite de 3% du capital social actuel, soit un maximum d'actions de 52 620 actions. Le prix d'exercice des options ne peut être inférieur à la double limite suivante : 95% du cours moyen d'achat des actions détenues par la Société et 95% de la moyenne des cours des vingt dernières séances de bourse précédant le jour où l'option est consentie. Les options ne peuvent être exercées qu'au terme d'une période de 4 ans suivant la date du Conseil d'Administration qui les a attribuées.

La première partie du plan a expiré en juin 2009 après l'exercice de l'ensemble des options par les salariés présents (7 536 options). La deuxième partie du plan a expiré en juin 2011 sans qu'aucune des options ne soit exercée par les salariés présents.

Caractéristiques du plan d'options d'achat d'actions	2 ^{ème} attribution
Date de l'Assemblée Générale Extraordinaire	2 décembre 2002
Date du Conseil d'Administration	29 juillet 2005
Date d'échéance du Plan	2 juin 2011
Nombre d'options d'achat d'actions attribuées	3 008
Nombre d'options d'achat d'actions annulées	0
Nombre d'options d'achat d'actions exercées	0
Nombre d'options d'achat d'actions exerçables	0
Prix de souscription en euros	26,48 euros
Evaluation des avantages par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués	9,33 euros

Les justes valeurs des options attribuées en 2005 ont été déterminées au moyen d'un modèle mathématique couramment utilisé par les spécialistes du marché d'options prenant en compte les termes et les conditions auxquels les options ont été attribuées ainsi que les hypothèses suivantes :

- Taux de volatilité : 28,81 et 29,65
- Taux d'actualisation sans risque : 3,28 % et 2,82%
- Cours de référence : 10 euros et 28 euros

Note 14. — Eventualités

Les sociétés du Groupe sont impliquées dans des litiges généralement liés à leurs activités courantes. Il est parfois difficile d'évaluer le risque inhérent à ces litiges et procédures judiciaires qui restera à la charge des sociétés. La Direction d'IGE+XAO, après consultation de ses avocats et conseillers, estime, compte tenu de la situation des faits à ce jour, que le règlement de ces litiges n'aura pas d'incidence significative sur la situation financière et le résultat des opérations du Groupe, autre que celle déjà enregistrée au 31 juillet 2011 sous forme de provision.

Note 15. — Dettes financières – Part à long terme

Elles correspondent à des avances remboursables dont l'échéance est à moins de 5 ans :

(en milliers d'euros)	31 juillet 2011	31 juillet 2010	31 juillet 2009
Avances remboursables	486	515	398
Total	486	515	398

Note 16. — Autres passifs non courants s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 juillet 2011	31 juillet 2010	31 juillet 2009
Provision pour litiges	122	53	--
Autres	--	--	--
Total	122	53	--

Il s'agit principalement de provisions pour litiges commercial, fiscal et social.

Les variations de provision de la période s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	
Provision au 31 juillet 2008	61
Dotations	--
Reprises utilisées	(53)
Reprises non utilisées	(8)
Variation de change	--
Provision au 31 juillet 2009	--
Dotations	53
Reprises utilisées	--
Reprises non utilisées	--
Variation de change	--
Provision au 31 juillet 2010	53
Dotations	122
Reprises utilisées	(53)
Reprises non utilisées	--
Variation de change	--
Provision au 31 juillet 2011	122

Note 17. — Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance inclus dans les passifs courants s'élèvent à 4,5 M€ au 31 juillet 2011, 4,2 M€ au 31 juillet 2010 et 4,1 M€ au 31 juillet 2009. Ils correspondent à la part des contrats de maintenance non encore reconnue en chiffre d'affaires.

Les produits constatés d'avance portés en passifs non courants correspondent à l'impact de projets facturés, payés et sur lesquels IGE+XAO engage des travaux s'étendant sur plus de 12 mois après les dates de clôture.

Note 18. — Impôts

La charge globale d'impôts s'élève au 31 juillet 2011 à 1 518 K€. Elle se ventile de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Impôts exigibles	Impôts différés
Impôts	1 557	(39)
Total	1 557	(39)

Charges d'impôts	
	en milliers d'euros
Résultat avant impôts (en base) *	4 291
Charge d'impôt théorique	1 477
Charge d'impôt réelle*	1 518
Ecart sur l'impôt	(41)
Différence de taux d'imposition	125
Crédit d'impôts autres que le CIR	10
Pertes non couvertes par des IDA	(6)
Impôt / retenue à la source	(125)
Autres différences permanentes	(45)
Total	(41)

* hors impact du CIR traité comme subvention d'exploitation en IFRS

La charge globale d'impôts s'élève au 31 juillet 2010 à 1 024 K€. Elle se ventile de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Impôts exigibles	Impôts différés
Impôts	913	111
Total	913	111

Charges d'impôts	
	en milliers d'euros
Résultat avant impôts (en base) *	3 382
Charge d'impôt théorique	1 165
Charge d'impôt réelle*	1 024
Ecart sur l'impôt	141
Différence de taux d'imposition	104
Pertes non couvertes par des IDA	83
Autres différences permanentes	(46)
Total	141

* hors impact du CIR traité comme subvention d'exploitation en IFRS

La charge globale d'impôts s'élève au 31 juillet 2009 à 1 024 K€. Elle se ventile de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Impôts exigibles	Impôts différés
Impôts	1 194	(115)
Total	1 194	(115)

Charges d'impôts	
	en milliers d'euros
Résultat avant impôts (en base) *	3 267
Charge d'impôt théorique	1 124
Charge d'impôt réelle	1 079
Ecart sur l'impôt	45
Différence de taux d'imposition	74
Déduction de la plus-value nette sur cession de titres	18
Pertes non couvertes par des IDA	(45)
Autres différences permanentes	(2)
Total	45

* hors impact du CIR traité comme subvention d'exploitation en IFRS

Le Groupe fiscal français se compose des sociétés suivantes :

- IGE+XAO, SA
- IGE, SA
- Mayridis Voyages, SARL

Impôts différés

L'impôt s'analyse comme suit au 31 juillet 2011 :

(en milliers d'euros)	Base	Taux	IDA (IDP)
Participation	391	34,43%	135
Relations clients contractuelles	20	34,43%	(7)
Provision retraite	577	34,43%	199
Pertes (ID actifs sur pertes)	485	34,43%	167
Autres décalages social / fiscal France			64
Autres décalages social / fiscal Etranger			(17)
Total			541

L'impôt s'analyse comme suit au 31 juillet 2010 :

(en milliers d'euros)	Base	Taux	IDA (IDP)
Participation	362	34,43%	125
Relations clients contractuelles	112	34,43%	(39)
Provision retraite	562	34,43%	194
Pertes (ID actifs sur pertes)	363	34,43%	125
Autres décalages social / fiscal France			89
Autres décalages social / fiscal Etranger			29
Total			523

L'impôt s'analyse comme suit au 31 juillet 2009 :

(en milliers d'euros)	Base	Taux	IDA (IDP)
Participation	328	34,43%	113
Frais de recherche et développement	195	34,43%	(67)
Relations clients contractuelles	112	34,43%	(38)
Provision retraite	502	34,43%	172
Pertes (ID actifs sur pertes)	412	34,43%	142
Autres décalages social / fiscal France	/////	34,43%	66
Autres décalages social / fiscal Etranger	/////	/////	56
Total	/////	/////	444

Note 19. — Instruments financiers

Le tableau suivant indique la juste valeur des actifs et passifs financiers ainsi que leur valeur comptable au bilan.

En milliers d'euros	31 juillet 2011		31 juillet 2010		31 juillet 2009	
	Justes valeurs	Valeurs comptables	Justes valeurs	Valeurs comptables	Justes valeurs	Justes valeurs
Clients et comptes rattachés	5 932	5 932	6 355	6 355	6 947	6 947
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21 118	21 118	17 647	17 647	14 361	14 361
Avances remboursables	486	486	515	515	306	306
Dettes fournisseurs	892	892	1 121	1 121	1 100	1 100

Les différentes catégories d'instruments financiers sont les actifs détenus jusqu'à échéance, les prêts et créances émis par l'entreprise et les autres passifs financiers.

Actifs détenus jusqu'à échéance:

Le Groupe IGE+XAO n'en possède aucun.

Créances clients échues et non dépréciées

Les créances clients échues et non dépréciées se présentent ainsi au 31 juillet 2011 :

Créances clients en milliers d'euros et en TTC	31 juillet 2011	31 juillet 2010
Créances non échues	4 315	4 753
Créances échues et non dépréciées < 60j	1 212	1 018
Créances échues et non dépréciées > 60j	405	541
Créances échues et dépréciées	350	489
Total	6 282	6 801

Prêts et créances émis par la Société:

Ils sont comptabilisés au coût amorti et peuvent faire l'objet d'une dépréciation s'il existe un indice de perte de valeur.

La sortie des comptes des actifs financiers est conditionnée au transfert des risques et avantages liés à l'actif, ainsi qu'au transfert de contrôle de l'actif.

Titres de participation :

Le Groupe détient des participations dans une société sans exercer d'influence notable ou de contrôle. Conformément à la Norme IAS 39, les titres sont analysés comme disponibles à la vente et sont normalement comptabilisés à la juste valeur avec variation de valeur en capitaux propres. Toutefois, si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés au coût d'achat. En cas d'indication objective de dépréciation, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

Note 20. — Chiffre d'affaires par zone géographique et par type de ventes

Le chiffre d'affaires par zone géographique et par type de ventes se présente de la façon suivante :

31 juillet 2011	Europe	Amérique	Asie	Total
(en milliers d'euros)				
Logiciels et développements	8 697	286	97	9 080
Maintenance	9 036	120	--	9 156
Formation et autres services	3 982	106	--	4 088
Total	21 715	512	97	22 324

31 juillet 2010	Europe	Amérique	Asie	Total
(en milliers d'euros)				
Logiciels et développements	8 287	257	31	8 575
Maintenance	8 676	99	2	8 777
Formation et autres services	3 883	71	--	3 954
Total	20 846	427	33	21 306

La répartition du chiffre d'affaires détaillée ci-avant n'est pas liée à la notion de segment d'activité telle que décrite dans la note 21.

Le chiffre d'affaires est présenté en fonction de la zone géographique dans laquelle est située l'unité opérationnelle du Groupe qui enregistre la transaction et non pas en fonction de la zone géographique du client utilisateur final. Ainsi, le chiffre d'affaires des zones Amérique et Asie n'est pas pleinement représentatif de l'activité des sociétés du Groupe sur ces continents, qui est dans les faits plus élevée.

Le chiffre d'affaires logiciels et développements se compose des revenus issus:

- des licences,
- des mises à jour de produits hors maintenance,
- de développements de fonctions liées aux logiciels du Groupe.

Note 21. — Informations sectorielles

Le Groupe, spécialisé dans l'édition de logiciels, dispose d'un seul métier : il conçoit, produit, commercialise et assure la maintenance d'un ensemble de logiciels de Conception Assistée par Ordinateur. En conséquence, la Société reconnaît dans ses comptes consolidés un unique secteur d'activité. Il correspond à celui pour lequel des informations financières isolées sont disponibles et pour lequel les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par la Direction de la Société en vue d'évaluer sa performance et de décider de l'affectation des ressources.

La répartition géographique des données financières de la Société a été établie en fonction du lieu d'implantation des sociétés consolidées et se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	Zones géographiques	31 juillet 2011	31 juillet 2010	31 juillet 2009
Chiffre d'affaires contributif*	Sociétés françaises	22 863	22 214	23 370
Flux internes	Sociétés françaises	(6 363)	(6 165)	(6 537)
Chiffre d'affaires consolidé	Sociétés françaises	16 500	16 049	16 833
Chiffre d'affaires contributif*	Sociétés étrangères	9 885	9 127	8 911
Flux internes	Sociétés étrangères	(4 061)	(3 870)	(3 956)
Chiffre d'affaires consolidé	Sociétés étrangères	5 824	5 257	4 955
Chiffre d'affaires consolidé total	Groupe	22 324	21 306	21 788
Résultat opérationnel courant contributif*	Sociétés françaises	3 588	2 892	2 868
Résultat opérationnel courant contributif*	Sociétés étrangères	1 324	1 026	564
Résultat opérationnel courant contributif*	Groupe	4 912	3 918	3 432

*avant retraitement des soldes et transactions entre sociétés du Groupe

(en milliers d'euros)	Zones géographiques	31 juillet 2011	31 juillet 2010	31 juillet 2009
Actifs non courants sectoriels	Sociétés françaises	1 396	1 423	1 756
Actifs non courants sectoriels	Sociétés étrangères	1 817	1 808	1 872
Flux internes				(78)
Actifs non courants sectoriels consolidés	Groupe	3 213	3 231	3 550

(en milliers d'euros)	Zones géographiques	31 juillet 2011	31 juillet 2010	31 juillet 2009
Investissements	Sociétés françaises	133	75	121
Investissements	Sociétés étrangères	90	53	91
Investissements		223	128	212
Dotation aux amortissements et provisions	Sociétés françaises	442	562	490
Dotation aux amortissements et provisions	Sociétés étrangères	113	114	144
Dotation aux amortissements		555	676	634

Note 22. — Produits et charges financiers – Risques

Le détail des produits financiers nets est présenté ci-dessous :

Produits financiers nets en milliers d'euros	31 juillet 2011	31 juillet 2010	31 juillet 2009
Coût de l'endettement financier net	--	--	--
Résultat net de change	(19)	42	30
Produits nets sur cession de VMP	64	46	248
Plus-value de cession sur titres	--	--	54
Autres produits financiers	133	30	95
Autres charges financières	(60)	(44)	(27)
Total	118	74	400

Les autres produits et charges financiers comprennent au 31 juillet 2009 un complément de prix sur cession de titre.

Risque de change

IGE+XAO exerce ses activités à l'international et peut être conduit à effectuer des opérations dans diverses devises étrangères.

Toutefois, la devise de facturation est en grande majorité l'Euro. Les autres devises utilisées résultent essentiellement de l'activité des filiales situées hors de la zone Euro.

La position du Groupe au 31 juillet 2011 peut être analysée de la façon suivante :

En milliers	PLN	BLN	DKK	TND	MAD	MGA
	5 092	968	5 940	116	1 568	96 703
Total Actif	1 709	10	671	56	831	54 560
Total des dettes et provisions	3 383	958	5 269	60	737	42 143
Position nette avant gestion	--	--	--	--	--	--
Position hors bilan	3 383	958	5 269	60	737	42 143
Position nette après gestion	0,249464	0,5113	0,134239	0,506457	0,088166	0,000349
Taux clôture	844	490	707	30	65	15
Position nette globale en €	34	9	53	1	7	421
Impact en K€ d'une variation d'1 centime d'euros	5 092	968	5 940	116	1 568	96 703

En milliers	Remimbi				
	Dollar américain USD	Yuan chinois RMB	Franc suisse CHF	Dollar Canadien CAD	Livre Sterling GBP
Total Actif	104	349	185	267	45
Total des dettes et provisions	28	37	78	296	24
Position nette avant gestion	76	312	107	-29	21
Position hors bilan	--	--	--	--	--
Position nette après gestion	76	312	107	-29	21
Taux clôture	0,701262	0,108941	0,87581	0,737681	1,143053
Position nette globale en €	53	34	94	-21	24
Impact en K€ d'une variation d'1 centime d'euros	1	3	1	1	0

Le Groupe ne dispose pas de couverture de change pour l'instant mais pourra être conduit à contracter des couvertures le cas échéant.

Les moyens mis en œuvre pour assurer la gestion du risque correspondent principalement à une surveillance régulière des cours de change ainsi qu'à une analyse régulière des risques avec la Direction.

La société d'exploitation française du Groupe IGE+XAO achète des prestations de production de logiciels et /ou des prestations de service aux sociétés polonaise, bulgare, danoise, chinoise, malgache, tunisienne et marocaine du Groupe et vend aux sociétés de commercialisation du Groupe des logiciels et des prestations de maintenance à des fins de distribution.

Risque de taux

Le Groupe IGE+XAO n'est pas exposé à ce jour à des risques de taux.

Au 31 juillet 2011, il n'y a pas, au sein des sociétés du Groupe, de solde d'emprunt à plus d'un an. Les emprunts contractés dans le passé ont été faits en euros sur la base d'un taux fixe. IGE+XAO n'utilise aucun instrument dérivé de taux.

Compte tenu du développement de son activité internationale, IGE+XAO pourra être conduit à contracter des prêts dans les différents pays où le Groupe sera implanté.

Risque sur actions

La politique du Groupe à ce jour est de rémunérer sa trésorerie avec une prise minimale de risques soit essentiellement par le biais de SICAV monétaires qui sont revendues à la date de chaque arrêté comptable.

Dans les années à venir, le Groupe pourrait être conduit à recourir à des produits de placement plus complexes.

Risque de crédit

Dans le cadre de son activité, le Groupe n'est pas susceptible d'octroyer de prêts. A la clôture, le Groupe n'a pas identifié de risque de crédit significatif sur ses actifs échus non provisionnés.

Par ailleurs, au niveau du risque clients, l'analyse suivante peut être faite :

- les grands comptes présentent peu de risque d'insolvabilité ;
- les clients de taille PME/PMI présentent un risque d'insolvabilité plus élevé, contrôlé par une cellule interne de recouvrement. Les risques identifiés relevés font l'objet de dépréciations.

Au 31 juillet 2011, les pertes sur créances non dépréciées représentent moins de 0,3 % du chiffre d'affaires de l'exercice.

Risque de liquidité

Le Groupe n'a aucun endettement auprès d'un établissement bancaire. Au 31 juillet 2011, IGE +XAO dispose d'une solide situation de trésorerie et d'une dette financière à moins d'un an nulle. Ce niveau de trésorerie permet de couvrir le cycle de financement de l'activité.

Note 23. — Société mise en équivalence

Les principales données se rapportant à la filiale danoise mise en équivalence se présentent comme suit :

Société mise en équivalence en milliers d'euros	31 juillet 2011
% de détention IGE+XAO	49%
Total actif	1 734
Chiffre d'affaires	1 271
Résultat net	237

Note 24. — Engagements hors bilan

Ils s'analysent comme suit :

Engagements donnés En milliers d'euros	Montant	Moins d'un an	Plus d'un an
Caution Mayridis	100	--	100
Caution Banque Courtois	60	34	26
Total	160	34	126

Formation

Dans les sociétés françaises, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis par les salariés au titre du droit individuel à formation s'est élevé à 10 889 heures. Sur ce volume, 452 heures ont été consommées sur la période. Le volume d'heures restantes de formation est donc de 10 437 heures.

Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan ont été identifiés par tout moyen en possession de la Société (circularisation de tiers, suivi juridique,...).

La présentation qui en est faite dans les annexes d'IGE+XAO n'omet pas l'existence d'un engagement significatif selon les normes comptables en vigueur.

Note 25. — Rémunérations et avantages reçus par les organes de direction et d'administration

La rémunération des organes d'administration de la Société IGE+XAO se présente de la façon suivante (en €) :

Pour l'exercice 2010/2011

REMUNERATIONS EN €	REMUNERATIONS BRUTES		AVANTAGES EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	STOCK OPTIONS	TOTAL	INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE
	PARTIE FIXE	PARTIE VARIABLE					
	REMUNERATIONS	292 665					

Pour l'exercice 2009/2010

REMUNERATIONS EN €	REMUNERATIONS BRUTES		AVANTAGES EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	STOCK OPTIONS	TOTAL	INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE
	PARTIE FIXE	PARTIE VARIABLE					
	REMUNERATIONS	288 535					

Pour l'exercice 2008/2009

REMUNERATIONS EN €	REMUNERATIONS BRUTES		AVANTAGES EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	STOCK OPTIONS	TOTAL	INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE
	PARTIE FIXE	PARTIE VARIABLE					
	REMUNERATIONS	272 730					

* Jetons de présence versés aux administrateurs non salariés

Monsieur Charles Baudron est administrateur de la Société IGE+XAO et est titulaire d'un contrat de travail en sa qualité de Directeur Technique de la société Winsoft Elec Diffusion. Il n'a pas reçu de rémunération ou d'avantage en nature en provenance des autres filiales du Groupe.

Monsieur Alain Di Crescenzo est Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la Société IGE+XAO S.A.; il est rémunéré au titre de cette fonction (partie fixe, partie variable). Il est par ailleurs titulaire d'un contrat de travail depuis le 1er août 1988, actuellement suspendu du fait de l'exercice de son mandat social.

Il a, à cet effet, produit un rapport qui a été soumis à approbation du Conseil d'Administration en date du 29 juillet 2011 et dans lequel il reprend notamment les conditions de détermination des indemnités de rupture du contrat de travail susceptibles d'être dues à Monsieur Alain DI CRESCENZO. Ces conditions, soumises à la procédure des conventions réglementées, sont les suivantes : en cas de reprise de son contrat de travail et dans l'éventualité d'un licenciement sauf faute lourde ou grave, Monsieur Alain Di Crescenzo percevra une indemnité contractuelle de licenciement de 18 mois de salaires bruts si le licenciement est prononcé durant la première année de la reprise de son contrat de travail ou de 15 mois de salaires bruts si le licenciement est prononcé durant la deuxième année suivant la reprise de son contrat de travail ou au cours des années suivantes. Le versement de cette indemnité, correspondant à la fraction du montant excédant les indemnités légales et conventionnelles dues au titre de l'ancienneté de Monsieur Alain Di Crescenzo, est soumis à la condition que le résultat opérationnel du Groupe déterminé suivant les normes IFRS soit au moins égal à 5% de son chiffre d'affaires à la clôture du dernier exercice dont les comptes auront été examinés par le Conseil d'Administration à la date de rupture du contrat.

Note 26. — Effectif moyen (ETP)

Effectif Equivalent Temps Plein	31 juillet 2011	31 juillet 2010	31 juillet 2009
France	115	116	127
Etranger	219	213	220
	324	329	347

Note 27. — Périmètre de consolidation

Périmètre de consolidation au 31 juillet 2011 :

Raison sociale	Forme	Siren	Capital (monnaie locale)	Siège	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode (1)
<u>In France</u>							
IGE+XAO France	SA	338 514 987	6 089 930 €	Colomiers (31)	Société mère	Société mère	IG
IGE	SA	339 737 006	4 619 327 €	Colomiers (31)	99,1 %	99,1 %	IG
Winsoft Elec Diffusion Compodata	SNC	418 236 261	1 524 €	Paris (75)	100,0 %	99,9%	IG
EHMS	SAS	492 213 384	846 000 €	Colomiers (31)	50%	50%	IP
S2E	SAS	494 083 496	60 000 €	Colomiers (31)	49,9%	49,9%	IP
Mayridis Voyages	SARL	340 364 843	222 650 €	Toulouse (31)	99,9 %	99,9%	IG
<u>In the other countries</u>							
IGE+XAO Pologne	Ltd	--	1 100 000 PLN	Cracovie (Pologne)	100,0 %	100,0 %	IG
IGE+XAO Balkan	SARL	--	438 174 BGN	Sofia (Bulgarie)	100,0 %	100 %	IG
CAE Development	ApS	--	125 000 DKK	Birkerod (Danemark)	100,0 %	100,0 %	IG
IGE+XAO Italy	SRL	--	36 400 €	Bergamo (Italie)	100,0 %	100,0 %	IG
IGE+XAO Iberica	SL	--	3 005 €	Madrid (Espagne)	99,0 %	99,0 %	IG
IGE + XAO UK	Ltd	--	100 livres	Sheffield (Angleterre)	100,0 %	100%	IG
IGE+XAO North America	Ltd	--	100 CAD	Boucherville (Canada)	99,9 %	99,9 %	IG
IGE+XAO Netherlands	BV	--	18 141 €	Hoensbroek (Pays-Bas)	100,0 %	100,0 %	IG
IGE + XAO Allemagne*	GmbH	--	25 000 €	Rastatt (Allemagne)	100,0 %	100,0 %	IG
IGE+XAO USA	Inc	--	10 USD	Dallas-Fort Worth (USA)	100,0 %	100,0 %	IG
IGE+XAO Switzerland	GmbH	--	20 000 CHF	Nidau (Suisse)	100,0 %	100,0 %	IG
IGE+XAO Chine**	Ltd.	--	100 000 USD	Nanjing (Chine)	100,0 %	100,0 %	IG
IGE+XAO Maroc	SARL	--	400 000 DH	Casablanca (Maroc)	100,0%	100,0%	IG
IGE+XAO Tunisie	SARL	--	20 000 DT	Tunis (Tunisie)	100,0 %	100,0 %	IG
IGE+XAO Madagascar	SARL	--	50 000 000 AR	Antananarivo (Madagascar)			
IGE+XAO Danmark	A/S	--	500 000 DKK	Birkerod (Danemark)	49,0 %	49,0 %	MEE

* I.G.E + X.A.O. Software Vertriebs GmbH

** IGE+XAO Nanjing Ige Xao Electric Design Software Co. Ltd.

Il n'y a pas eu de modification du périmètre de consolidation depuis le 1^{er} août 2010.

Note 28. — Regroupement d'entreprises

Au cours de l'exercice 2010/11, il n'y a pas eu d'opération de regroupement d'entreprises.

(1) IG : Intégration Globale

(2) MEE : Mise en équivalence

Note 29. — Répartition de l'actionariat

L'actionariat du Groupe IGE+XAO est le suivant au 31 juillet 2011:

Actionariat	Nombre d'actions		Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	Capital %	% de droits De vote
	droits de vote simple	droits de vote double				
IRDI	0	326 594	326 594	653 188	20,65%	28,32%
Di Crescenzo Alain	250	167 675	167 925	335 600	10,62%	14,55%
Baudron Charles	0	110 000	110 000	220 000	6,95%	9,54%
Grèzes Robert	0	44 148	44 148	88 296	2,79%	3,83%
ICSO'1	0	82 673	82 673	165 346	5,23%	7,17%
Pierre Revel-Mouroz	0	0	0	0	0,00%	0,00%
Sanchez	0	0	0	0	0,00%	0,00%
Société Civile Immobilière Bejin	0	0	0	0	0,00%	0,00%
P. Peroux	0	628	628	1 256	0,04%	0,05%
D. Sabot	0	628	628	1 256	0,04%	0,05%
RY. Portel	0	628	628	1 256	0,04%	0,05%
D. Krustev	0	400	400	800	0,03%	0,03%
Autres personnes au nominatif	0	4 997	4 997	9 994	0,32%	0,43%
	250	738 371	738 621	1 476 992	46,69%	64,04%
IGE+XAO (actions propres)	13 834	0	13 834		0,87%	0,00%
Nominatifs	14 084	738 371	752 455	1 476 992	47,57%	64,04%
Au porteur	829 345	0	829 345	829 345	52,43%	35,96%
Total	843 429	738 371	1 581 800	2 306 336	100,00%	100,00%

L'actionariat du Groupe IGE+XAO est le suivant au 31 juillet 2010:

Actionariat	Nombre d'actions		Nombre D' ACTIONS	Nombre DE DROITS DE VOTE	% Capital	% de droits DE VOTE
	DROITS DE VOTE SIMPLE	DROITS DE VOTE DOUBLE				
IRDI	--	326 594	326 594	653 188	20,65%	27,21%
Di Crescenzo Alain	3 304	164 371	167 675	332 046	10,60%	13,83%
Baudron Charles	--	140 000	140 000	280 000	8,85%	11,67%
Grèzes Robert	--	44 148	44 148	98 154	2,79%	3,68%
ICSO'1	--	82 673	82 673	165 346	5,23%	6,89%
Pierre Revel-Mouroz	--	1	1	2	0,00%	0,00%
CAAM INNOVATION 3 ACTIONS INNOVATION 2003 FCPI	--	49 806	49 806	99 612	3,15%	4,15%
CEA INNOVATION DT 1	5 363	--	5 363	5 363	0,34%	0,22%
UNI INNOVATION 3	--	5 899	5 899	11 798	0,37%	0,49%
Autres personnes au nominatif	2 162	5 138	7 667	12 438	0,46%	0,52%
	10 829	824 597	835 426	1 660 023	52,81%	69,16%
IGE+XAO (actions propres)	7 825	--	7 825	--	0,49%	0,00%
Nominatifs	18 654	824 597	843 251	1 660 023	53,31%	69,21%
Au porteur	738 549	0	738 549	738 549	46,69%	30,79%
Total	757 203	824 597	1 581 800	2 398 572	100%	100%

L'actionnariat du Groupe IGE+XAO est le suivant au 31 juillet 2009 :

Actionnariat	Nombre d'actions		Nombre	Nombre	% Capital	% de droits DE VOTE
	DROITS DE VOTE SIMPLE	DROITS DE VOTE DOUBLE	D' ACTIONS	DE DROITS DE VOTE		
IRDI		326 594	326 594	653 188	20,65%	27,05%
Di Crescenzo Alain	3 304	164 371	167 675	332 046	10,60%	13,75%
Baudron Charles		155 144	155 144	310 288	9,81%	12,85%
Grèzes Robert		49 077	49 077	98 154	3,10%	4,06%
ICSO'1	--	82 673	82 673	165 346	5,23%	6,85%
Pierre Revel-Mouroz	0	1	1	2	0,00%	0,00%
CAAM INNOVATION 3	49806	--	49 806	49 806	3,15%	2,06%
ACTIONS INNOVATION 2003 FCPI	5966	--	5 966	5 966	0,38%	0,25%
UNI INNOVATION 3	5899	--	5 899	5 899	0,37%	0,24%
Autres personnes au nominatif	2 162	5 505	7 667	13 172	0,48%	0,55%
	67 137	783 365	850 502	1 633 867	53,77%	67,66%
IGE+XAO (actions propres)	3 618	--	3 618	--	0,23%	0,00%
NOMINATIFS	70 755	783 365	854 120	1 633 867	54,00%	67,66%
Au porteur	727 680	--	727 680	793 990	46,00%	32,88%
Total	798 435	783 365	1 581 800	2 414 837	100,00%	100,00%

Note 30. — Principales transactions entre les parties liées

Il n'existe pas dans les sociétés du Groupe de transaction, ni de solde de clôture, ni de prêt concernant les administrateurs, les dirigeants ou les collaborateurs des sociétés du Groupe ou un des membres de leur famille ou toute autre partie liée.

La société Mayridis peut réaliser des prestations d'agence de voyages avec toute personne des entreprises du Groupe ou extérieures au Groupe aux conditions commerciales pratiquées avec des parties non liées. Le montant de ces transactions reste non significatif.

III. – Comptes sociaux

A. Bilan social

Actif (en milliers d'euros)	31 juillet 2011	31 juillet 2010
Immobilisations incorporelles nettes	--	7
Immobilisations corporelles nettes	29	37
Immobilisations financières nettes	9 161	9 046
Actif immobilisé	9 190	9 090
Stocks et en-cours	7	32
Clients et comptes rattachés	420	313
Autres créances	1 352	1 551
Charges constatées d'avance	58	89
Valeurs mobilières de placement	5 166	5 197
Disponibilités	3 368	1 013
Actif circulant	10 371	8 195
Ecart de conversion actif	1	--
Total actif	19 562	17 285

Passif (en milliers d'euros)	31 juillet 2011	31 juillet 2010
Capital	6 090	6 090
Prime d'émission	1 911	1 911
Réserve légale	609	609
Autres réserves	6 624	5 352
Report à nouveau	204	200
Résultat de l'exercice	2 906	2 032
Capitaux propres	18 344	16 193
Provisions pour risques et charges	24	23
Emprunts et dettes financières	434	373
Dettes en compte courant	6	6
Fournisseurs et comptes rattachés	207	247
Dettes fiscales et sociales	479	391
Autres dettes	18	1
Dettes	1 144	1 018
Ecart de conversion passif	50	50
Total passif	19 562	17 285

B. Compte de résultat social

(en milliers d'euros)	31 juillet 2011	31 juillet 2010
Chiffre d'affaires net France et export	2 403	2 399
Autres produits d'exploitation	38	23
Produits d'exploitation	2 441	2 422
Autres services extérieurs	(1 136)	(1 075)
Charges de personnel	(1 211)	(1 222)
Impôts et taxes	(72)	(84)
Dotations aux amortissements et provisions	(18)	(37)
Autres charges d'exploitation	(4)	(4)
Charges d'exploitation	(2 441)	(2 422)
Résultat d'exploitation	--	--
Résultat financier	3 010	2 032
Résultat exceptionnel	3	(2)
Impôts sur les résultats	(60)	44
Participation	(47)	(42)
Résultat net	2 906	2 032

C. Tableau de variation des capitaux propres

Capitaux propres (en milliers d'euros)	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Autres réserves	Report à nouveau	Capitaux propres
Capitaux propres au 31 juillet 07	6 753	1 911	335	3 941	104	13 044
Distribution de dividendes				(386)	21	(365)
Affectation à la réserve légale			73	(73)		--
Résultat de la période				3 310		3 310
Capitaux propres au 31 juillet 08	6 753	1 911	408	6 793	125	15 990
Distribution de dividendes				(877)	71	(806)
Affectation à la réserve légale			166	(166)		--
Résultat de la période				2 438		2 438
Réduction capital	(663)			(2 121)		(2 784)
Capitaux propres au 31 juillet 09	6 090	1 911	574	6 066	196	14 837
Distribution de dividendes				(680)	4	(676)
Affectation à la réserve légale			35	(35)		--
Résultat de la période				2 032		2 032
Réduction capital						--
Capitaux propres au 31 juillet 10	6 090	1 911	609	7383	200	16 193
Distribution de dividendes				(759)	4	(755)
Affectation à la réserve légale						--
Résultat de la période				2 906		2 906
Réduction capital						--
Capitaux propres au 31 juillet 11	6 090	1 911	609	9 530	204	18 344

D. Tableau de financement

(en milliers d'euros)	31 juillet 2011	31 juillet 2010	31 juillet 2009
Flux de trésorerie générés par l'activité :	2 906	2 032	2 438
Résultat net			
Autres charges et produits sans impact sur la trésorerie :			
Amortissements et provisions	64	37	188
Reprises	(52)	(66)	(148)
Plus-value de cession nette sur titres non consolidés	(4)	(2)	(53)
Variation des actifs et passifs courants :			
(Augmentation) diminution des stocks	24	6	2
(Augmentation) diminution des créances d'exploitation	(106)	(25)	(91)
Augmentation (diminution) des dettes d'exploitation	48	134	(90)
(Augmentation) diminution des créances hors exploitation	199	659	(695)
Augmentation (diminution) des dettes hors exploitation	17	(3)	3
Charges et produits d'exploitation et autres	31	100	82
Flux net de trésorerie générés par l'activité	3 127	2 873	1 636
Acquisition d'immobilisations incorporelles			
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5)	(2)	(2)
Cessions d'immobilisations corporelles	5	24	
Acquisition des immobilisations financières	(110)	(338)	--
Cessions des immobilisations financières	2	534	54
Trésorerie sur variation de périmètre	--	(315)	(36)
Flux net de trésorerie générés par les opérations d'investissement	(108)	(97)	16
Dividendes versés	(756)	(676)	(806)
Avances reçues (Coface)	61	74	133
Annulation d'actions propres			(1 403)
Remboursements d'emprunts			--
Flux net de trésorerie générés par les opérations de financement	(695)	(601)	(2 076)
Variation de trésorerie brute	2 324	2 173	(424)
Incidences des variations de taux de change			
Augmentation (diminution) de la trésorerie			
Trésorerie en début d'exercice	6 210	4 037	4 461
Trésorerie en fin d'exercice	8 534	6 210	4 037
Variation de trésorerie nette	2 324	2 173	(424)

E. Notes annexes aux comptes sociaux

(Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse)

Note 1. — Présentation de l'activité de l'entreprise

La société IGE+XAO exerce plusieurs activités :

- gestion du portefeuille de participations,
- gestion de trésorerie du Groupe,
- prestations administratives et comptables pour les différentes sociétés du Groupe.

Note 2. — Affectation du résultat de l'exercice

Le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 juillet 2011 de la Société IGE+XAO s'établit à 2 906 473 €. La réserve légale est dotée en totalité.

Il est proposé la distribution d'une somme globale de 949 080 € qui sera prélevée sur le bénéfice de l'exercice. La somme distribuée permettra le paiement d'un dividende brut de 60 centimes d'euro par action contre 48 et 43 centimes d'euro respectivement en 2010/2009 et 2009/2008.

Le solde d'un montant de 1 957 393 € sera porté en « Autres réserves ».

Note 3. — Evénements significatifs de l'exercice et événements post-clôture

Evénements significatifs de l'exercice

Néant.

Evénements importants survenus depuis la date de clôture

Néant.

Note 4. — Principes comptables

Changement de méthode comptable

Néant.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de la Société ont été établis suivant les principes comptables généralement admis conformément à la réglementation en vigueur, résultant de l'application du règlement CRC 99-03.

L'établissement des comptes annuels nécessite de la part de la Direction de l'entreprise d'effectuer des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur la valorisation des actifs et des passifs, sur l'information financière relative aux actifs et aux passifs éventuels à la date d'établissement des comptes annuels, ainsi que sur les montants portés en produits et charges au cours de l'exercice. Ces estimations ont été effectuées sur la base des informations disponibles à la date d'établissement des états financiers.

Les principes comptables appliqués par la Société sont essentiellement les suivants :

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées au coût historique, frais financiers exclus et sont amorties, à l'exception des marques acquises, selon la méthode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilisation et qui n'excèdent pas 7 ans.

Pour les marques acquises, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan pour leur valeur brute à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire. Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

- matériel de bureau : 4 ans
- mobilier de bureau : 10 ans
- agencements, aménagements, installations : 10 ans
- matériel de transport : 5 ans

Titres de participation des sociétés

Les titres de participation des sociétés sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'usage : elle est déterminée en tenant compte des perspectives de rentabilité et en particulier après analyse conjointe de l'évolution du chiffre d'affaires, des résultats dégagés et prévus et de la situation nette de la société concernée. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire ainsi définie est inférieure à la valeur d'acquisition.

Actions propres enregistrées en titres immobilisés

Les actions propres destinées à être remises en paiement ou en échange notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe, à être conservées ou cédées, ou le cas échéant, à être annulées dans les conditions légales, sont inscrites en titres immobilisés à leur valeur d'achat. Compte tenu de leur destination, leur valeur d'achat ne fait l'objet d'aucune dépréciation.

Créances clients

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constituée lorsque le recouvrement de la créance apparaît incertain sur la base d'une analyse détaillée du dossier client.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur prix d'acquisition. Une provision est comptabilisée dès lors qu'une moins value est constatée à la clôture de l'exercice.

Les actions propres affectées aux salariés dans le cadre d'un plan d'options de souscription d'actions ainsi que celles affectées à la régulation du cours boursier sont inscrites en valeurs mobilières de placement à leur valeur d'achat d'origine. Lors de chaque arrêté comptable, ces titres font l'objet d'une dépréciation en cas de moins value latente.

Indemnités de départ à la retraite

Conformément aux dispositions de la loi française, les sociétés françaises du Groupe s'affranchissent de leurs obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est fixée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise au moment du départ en retraite.

Le mode de détermination retenu des engagements de retraite répond à la recommandation n°2003-R01 du CNC en date du 1^{er} avril 2003 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsqu'à la clôture de l'exercice, il existe une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Si aucune évaluation fiable de son montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée ; une information en annexe est alors fournie.

Note 5. — Immobilisations incorporelles

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEURS BRUTES EN MILLIERS D'EUROS	31/07/10	AUGMENT° DE LA PERIODE	CESSIONS DE LA PERIODE	31/07/11
Frais d'établissement	59	--	--	59
Autres immobilisations incorporelles	137	--	--	137
Valeurs brutes	196	--	--	196

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS EN MILLIERS D'EUROS	31/07/10	AUGMENT° DE LA PERIODE	REPRISES DE LA PERIODE	31/07/11
Frais d'établissement	(52)	(7)	--	(59)
Autres immobilisations incorporelles	(137)	--	--	(137)
Amortissements	(189)	(7)	--	(196)
Valeurs nettes	7	--	--	--

Note 6. — Immobilisations corporelles

IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS BRUTES EN MILLIERS D'EUROS	31/07/10	AUGMENT° DE LA PERIODE	CESSIONS DE LA PERIODE	31/07/11
Installations techniques, matériel et outillage	13	--	--	13
Installations générales, aménagements divers	115	--	--	115
Matériel de transport	3	--	(3)	--
Matériel divers	94	5	--	99
Valeurs brutes	225	5	(3)	227

IMMOBILISATIONS CORPORELLES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS EN MILLIERS D'EUROS	31/07/10	AUGMENT° DE LA PERIODE	REPRISES DE LA PERIODE	31/07/11
Installations techniques, matériel et outillage	(13)			(13)
Installations générales, aménagements divers	(103)	(5)		(108)
Matériel de transport	--	--	--	--
Matériel divers	(71)	(6)	--	(77)
Amortissements	(188)	(11)	--	(198)
Valeurs nettes	37	--	--	29

Note 7. — Ventilation de la dotation aux amortissements de l'exercice

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES EN MILLIERS D'EUROS	DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX AMORTISSEMENTS			PROVISIONS AMORT. DEROGATOIRE	
	LINEAIRE	DEGRESSIF	EXCEPTIONNEL	DOTATION	REPRISE
<i>Immobilisations incorporelles</i>					
Frais de recherche et de développement	7	--	--	--	--
Autres immobilisations incorporelles	--	--	--	--	--
TOTAL	7	-			
<i>Immobilisations corporelles</i>					
Installations techniques, matériel et outillage	--	--	--	--	--
Installations générales, et aménagement divers	5	--	--	--	--
Matériel de transport	--	--	--	--	--
Matériel divers	6	--	--	--	--
TOTAL	11	--	--	--	--
Amortissements	18	--	--	--	--

Note 8. — Tableau de variation des immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIERES VALEURS BRUTES EN MILLIERS D'EUROS	31/07/10	AUGMENT° DE LA PERIODE	CESSIONS DE LA PERIODE	31/07/11
Titres de filiales et participations	9 162	--	--	9 162
Actions propres	67	110	--	177
Prêts et autres	3	--	(2)	1
Valeurs brutes	9 232	110	(2)	9 340

DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES EN MILLIERS D'EUROS	31/07/10	AUGMENT° DE LA PERIODE	REPRISES DE LA PERIODE	31/07/11
Provision / titres Mayridis Voyages	(92)	--	39	(53)
Provision /titres IGE+XAO UK	(67)	--	13	(54)
Provision/ titres IGE+XAO Suisse	(27)	(9)	--	(36)
Provision/ titres IGE+XAO Chine	--	(36)	--	(36)
Provisions	(186)	(45)	52	(179)
Valeurs nettes	9 046	--	--	9 161

Note 9. — Etat des créances et des dettes

ECHEANCES DES CREANCES	MONTANT BRUT 31/07/10	MONTANT BRUT 31/07/11	CREANCES A MOINS D'UN AN	CREANCES A + D'UN AN
VALEURS BRUTES EN MILLIERS D'EUROS				
Créances rattachées à des participations	--	--	--	--
Autres immobilisations financières	3	1	--	1
Créances de l'actif immobilisé	3	1	--	1
Stocks et en-cours	32	7	7	--
Avances et acomptes	2	4	4	--
Clients et comptes rattachés	313	420	420	--
Etats, impôts et taxes	633	464	464	--
Créances sociales	7	6	6	--
Groupe et associés	714	620	620	--
Débiteurs divers	196	258	258	--
Charges constatées d'avance	89	58	58	--
Actif circulant	1 986	1 837	1 837	--
Total	1 989	1 838	1 837	1
CHEANCES DES DETTES	MONTANT BRUT 31/07/10	MONTANT BRUT 31/07/11	DETTES A MOINS D'UN AN	DETTES A + D'UN AN
VALEURS BRUTES EN MILLIERS D'EUROS				
Emprunts – établissement de crédit	373	434	--	434
Avances et acomptes				
Fournisseurs et comptes rattachés	247	207	207	--
Groupe et associés	6	6	6	--
Dettes fiscales et sociales	391	479	479	--
Autres dettes	1	18	18	--
Total	1 018	1 144	710	434

La Société n'a pas contracté d'emprunt sur l'exercice clos.

Note 10. — Éléments relevant de plusieurs postes du bilan / compte de résultat

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN	Les entreprises liées	Les entreprises avec lesquelles la Société a un lien de participation	Dettes et créances représentées par des effets de commerce
VALEURS BRUTES EN MILLIERS D'EUROS			
Capital souscrit non appelé	--	--	--
Immobilisations incorporelles	--	--	--
Avances et acomptes	--	--	--
Immobilisations corporelles	--	--	--
Avances et acomptes	--	--	--
Immobilisations financières	--	--	--
Participations	9 162		
Créances rattachées à des participations	--	--	--
Prêts	--	--	--
Autres titres immobilisés	--	--	--
Autres immobilisations financières	--	--	--
TOTAL IMMOBILISATIONS	9 162	--	--
Avances et acomptes versés sur commandes	--	--	--
Créances	--	--	--
Créances clients et comptes rattachés	418	--	--
Autres créances	620	--	--
Capital souscrit appelé non versé	--	--	--
TOTAL CREANCES	1 038	--	--
Valeurs mobilières de placement	--	--	--
Disponibilités	--	--	--
TOTAL DISPONIBILITES	--	--	--
Emprunts obligataires convertibles	--	--	--
Autres emprunts convertibles	--	--	--
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	--	--	--
Emprunts et dettes financières divers	--	--	--
Avances et acomptes reçus	--	--	--
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20	--	--
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	--	--	--
Autres dettes	--	--	--
TOTAL DETTES	20	--	--

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT EN MILLIERS D'EUROS	MONTANTS CONCERNANT les entreprises liées	MONTANTS CONCERNANT les entreprises avec lesquelles la Société a un lien de participation
Chiffre d'affaires	2 400	--
Autres achats et charges externes	165	--
Dividendes reçus	2 896	--
Autres produits financiers	6	--
Autres charges financières	(2)	--

Note 11. — Valeurs mobilières de placement et actions propres

Les valeurs mobilières de placement se composent comme suit au 31 juillet 2011 :

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET ACTIONS PROPRES	31/07/11	31/07/10
EN MILLIERS D'EUROS		
Parts de SICAV	14	97
Compte à terme	5 000	5 000
Actions propres	152	100

Au 31 juillet 2011, la valeur de marché des parts de SICAV est égale à leur valeur comptable.

La trésorerie a été investie sur des comptes à terme d'une durée de 36 mois. Les taux de ces comptes à terme sont garantis à la souscription. Les sommes versées ne sont pas bloquées. Les intérêts sont versés à l'échéance finale ou lors du remboursement anticipé total ou partiel.

Les actions propres sont affectées pour partie à un plan d'options de souscription d'actions et pour partie à la régulation du cours de bourse soit respectivement 3 000 et 3 484 actions pour un prix d'achat moyen respectif de 21,02 € et de 25,59 €.

Note 12. — Etat des provisions

PROVISIONS	31/07/10	AUGMENTATION	REPRISES		31/07/11
EN MILLIERS D'EUROS		DE LA PERIODE	UTILISEES	NON UTILISEES	
Provision pour dépréciation de titres	186	45	--	52	179
Provision pour pertes de change	--	1	--	--	1
Provision pour pension de retraite	23	--	--	--	23
Provisions	209	46	--	52	203

Note 13. — Etat des produits à recevoir

PRODUITS A RECEVOIR	31/07/11	31/07/10
EN MILLIERS D'EUROS		
Créances clients et comptes rattachés :		
Clients factures à établir	111	50
TOTAL	111	50
Autres créances :	--	--
Créances à recevoir	--	--
TOTAL	--	--
Disponibilités :	74	8
Intérêts compte à terme à recevoir		
TOTAL	74	8
TOTAL	185	58

Note 14. — Etat des charges à payer

CHARGES A PAYER	31/07/11	31/07/10
EN MILLIERS D'EUROS		
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit		
Intérêts courus sur emprunt	--	--
Intérêts courus à payer	--	--
TOTAL	--	--
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :		
Fournisseurs factures non parvenues	130	88
TOTAL FOURNISSEURS	130	88
Dettes fiscales et sociales :		
Provision congés payés	63	61
Personnel autres charges	85	65
Organismes Sociaux à payer	83	71
Etat charges à payer	18	13
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES	249	210
Autres dettes :		
Divers charges à payer	--	--
TOTAL AUTRES DETTES	--	--
TOTAL	379	298

Note 15. — Etat des charges et produits constatés d'avance

Aucun produit constaté d'avance n'est comptabilisé au 31 juillet 2011.

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	31/07/11	31/07/10
EN MILLIERS D'EUROS		
Charges constatées d'avance	58	89
TOTAL	58	89

Note 16. — Ventilation du chiffre d'affaires

CHIFFRE D'AFFAIRES	31/07/11	31/07/10
EN MILLIERS D'EUROS		
Activité opérationnelle	183	106
Prestations administratives	2 220	2 293
TOTAL	2 403	2 399

Note 17. — Autres produits d'exploitation

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	31/07/11	31/07/10
EN MILLIERS D'EUROS		
Autres produits	--	--
Transferts de charges	38	23
TOTAL	38	23

Les transferts de charge se rapportent au traitement comptable des avantages en nature.

Note 18. — Charges et produits financiers

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	31/07/11	31/07/10
EN MILLIERS D'EUROS		
Dotations aux provisions		
- dépréciation des titres participation	(45)	--
- dépréciation des VMP	--	--
- risque de change	(1)	--
Reprises de provisions		
- reprise sur titres participation	52	59
- risque de change	--	7
Produits financiers de participation	2 902	2177
Produits financiers nets sur cession de VMP	46	28
Différences de change	(5)	1
Autres charges et produits financiers	61	(240)
TOTAL	3 010	2 032

Note 19. — Détail des charges et produits exceptionnels

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	31/07/11	31/07/10
EN MILLIERS D'EUROS		
Résultat sur cessions de titres de participation	0	0
Autres produits et charges exceptionnels	3	(2)
TOTAL	3	(2)

Note 20. — Participation des salariés

Dans le cadre de l'unité économique et sociale du Groupe IGE+XAO, il a été décidé de faire bénéficier les salariés de la participation. Cette dernière est ventilée entre les différentes sociétés françaises proportionnellement à la masse salariale. Pour la période comprise entre le 1^{er} août 2010 et le 31 juillet 2011, le montant de la provision pour participation s'élève à 47 K€.

Note 21. — Droit individuel à la formation

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis par les salariés au titre du droit individuel à formation s'est élevé à 1 426 heures. Il a donné lieu à demande à hauteur de 138 heures. Le volume d'heures restantes de formation est donc de 1 288 heures.

Note 22. — Composition du capital social

Le capital a évolué de la façon suivante en 2010/2011 :

CATEGORIES DE TITRES	NOMBRE DE TITRES					
	VALEUR NOMINALE EN €	AU DEBUT DE L'EXERCICE	CREES OU REMBOURSEES PENDANT L'EXERCICE	CONVERTIES PENDANT L'EXERCICE	ANNULEES PENDANT L'EXERCICE	EN FIN D'EXERCICE
Actions vote simple	3,85	749 378	--	80 217		829 595
Actions vote double	3,85	824 597	--	(86 226)		738 371
Sans droit de vote (actions propres)	3,85	7 825		6 009		13 834

Note 23. — Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan au 31 juillet 2011 sont les suivants :

ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNES EN MILLIERS D'EUROS	MONTANT	MOINS D'1 AN	DE 1 A 5 ANS
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions, garanties (Mayridis)	100		100
Engagements de crédit bail mobilier			
Engagements de crédit bail immobilier			
Engagements en matière de pensions, retraites et assimilés	140		140
TOTAL	240		240

Les engagements hors bilan ont été identifiés par tout moyen en possession d'IGE+XAO.

La présentation qui en est faite n'omet pas l'existence d'un engagement significatif selon les normes comptables en vigueur.

Note 24. — Rémunération des organes d'Administration

La rémunération des organes d'Administration de la Société IGE+XAO se présente de la façon suivante (en €) :

Pour l'exercice 2010/2011 :

REMUNERATIONS EN €	REMUNERATIONS BRUTES		AVANTAGES EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	STOCK OPTIONS	TOTAL	INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE
	PARTIE FIXE	PARTIE VARIABLE					
REMUNERATIONS	292 665	90 613	40 554	3 500*	--	427 332	103 111

Pour l'exercice 2009/2010 :

REMUNERATIONS EN €	REMUNERATIONS BRUTES		AVANTAGES EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	STOCK OPTIONS	TOTAL	INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE
	PARTIE FIXE	PARTIE VARIABLE					
REMUNERATIONS	288 535	86 340	28 067	3 300*	--	406 242	98 082

Monsieur Charles Baudron est administrateur de la Société IGE+XAO et est titulaire d'un contrat de travail en sa qualité de Directeur Technique de la société Winsoft Elec Diffusion. Il n'a pas reçu de rémunération ou d'avantage en nature en provenance des autres filiales du Groupe.

Monsieur Alain Di Crescenzo est Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la Société IGE+XAO S.A.; il est rémunéré au titre de cette fonction (partie fixe, partie variable). Il est par ailleurs titulaire d'un contrat de travail depuis le 1er août 1988, actuellement suspendu du fait de l'exercice de son mandat social.

Il a, à cet effet, produit un rapport qui a été soumis à approbation du Conseil d'Administration en date du 29 juillet 2011 et dans lequel il reprend notamment les conditions de détermination des indemnités de rupture du contrat de travail susceptibles d'être dues à Monsieur Alain DI CRESCENZO. Ces conditions, soumises à la procédure des conventions réglementées, sont les suivantes : en cas de reprise de son contrat de travail et dans l'éventualité d'un licenciement sauf faute lourde ou grave, Monsieur Alain Di Crescenzo percevra une indemnité contractuelle de licenciement de 18 mois de salaires bruts si le licenciement est prononcé durant la première année de la reprise de son contrat de travail ou de 15 mois de salaires bruts si le licenciement est prononcé durant la deuxième année suivant la reprise de son contrat de travail ou au cours des années suivantes. Le versement de cette indemnité, correspondant à la fraction du montant excédant les indemnités légales et conventionnelles dues au titre de l'ancienneté de Monsieur Alain Di Crescenzo, est soumis à la condition que le résultat opérationnel du Groupe déterminé suivant les normes IFRS soit au moins égal à 5% de son chiffre d'affaires à la clôture du dernier exercice dont les comptes auront été examinés par le Conseil d'Administration à la date de rupture du contrat.

Note 25. — Plan d'options d'achat d'actions

Plan d'options d'achat d'actions : transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instrument de capitaux propres

En application des dispositions des articles L225.179 et suivants du Code de Commerce, l'Assemblée Générale a autorisé le Conseil d'Administration, pour une durée de 38 mois, à consentir au profit des salariés du Groupe des options donnant droit à l'achat d'actions existantes de la Société IGE+XAO provenant de rachats effectués dans les conditions prévues par la loi et dans la limite de 3% du capital social actuel, soit un maximum d'actions de 52 620 actions. Le prix d'exercice des options ne peut être inférieur à la double limite suivante: 95% du cours moyen d'achat des actions détenues par la Société et 95% de la moyenne des cours des vingt dernières séances de bourse précédant le jour où l'option est consentie. Les options ne peuvent être exercées qu'au terme d'une période de 4 ans suivant la date du Conseil d'Administration qui les a attribuées.

La première partie du plan a expiré en juin 2009 après l'exercice de l'ensemble des options par les salariés présents (7 536 options). La deuxième partie du plan a expirée en juin 2011 sans qu'aucune des options ne soit exercée par les salariés présents.

Caractéristiques du plan d'options d'achat d'actions	2 ^{ème} attribution
Date de l'Assemblée Générale Extraordinaire	2 décembre 2002
Date du Conseil d'Administration	29 juillet 2005
Date d'échéance du Plan	2 juin 2011
Nombre d'options d'achat d'actions attribuées	3 008
Nombre d'options d'achat d'actions annulées	0
Nombre d'options d'achat d'actions exercées	0
Nombre d'options d'achat d'actions exerçables	0
Prix de souscription en euros	26,48 euros
Evaluation des avantages par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués	9,33 euros

Les justes valeurs des options attribuées en 2005 ont été déterminées au moyen d'un modèle mathématique couramment utilisé par les spécialistes du marché d'options prenant en compte les termes et les conditions auxquels les options ont été attribuées ainsi que les hypothèses suivantes :

- Taux de volatilité : 28,81 et 29,65
- Taux d'actualisation sans risque : 3,28 % et 2,82%
- Cours de référence : 10 euros et 28 euros

Note 26. — Risques de change

Le risque de change est non significatif chez IGE+XAO.

Note 27. — Risques de taux

IGE+XAO n'est pas exposé à ce jour à des risques de taux.

Au 31 juillet 2011, IGE+XAO ne dispose pas d'emprunt bancaire. IGE+XAO n'utilise aucun instrument de taux.

Note 28. — Risques sur actions

La politique d'IGE+XAO est à ce jour de rémunérer sa trésorerie avec une prise minimale de risques soit essentiellement par le biais d'une part de SICAV monétaires qui sont revendues à la date de chaque arrêté comptable et d'autre part par des comptes à terme. Les taux de ces comptes à terme sont garantis à la souscription. Les sommes versées ne sont pas bloquées. Les intérêts sont versés à l'échéance finale ou lors du remboursement anticipé total ou partiel.

Note 29. — Tableau des filiales et participations en €

Filiales (+ 10%)	Capital En devises	Capitaux propres autres que le capital en devises	% de détention	Valeur comptable brute titres en €	Valeur comptable nettes titres en €	Prêts et avancés en €	Avals et caut° en €	CA En devises	Résultat En devises	Dividendes En €	Observations
IGE SA	4 619 327 EUR	3 577 335 EUR	99,13	4 800 732	4 800 732	408 139	--	17 705 469 EUR	2 383 126 EUR	2 102 688 €	Siège social : Colomiers SIREN : 399 737 006
WINSOFT ELEC DIFFUSION SNC	1 524 EUR	--	90,00	1 372	1 372	543	--	2 424 653 EUR	--	--	Siège social : Colomiers SIREN : 418 236 261
MAYRIDIS SARL	65 000 EUR	134 551 EUR	99,94	330 480	277 480	14 447	100 000	191 538 EUR	28 470 EUR	--	Siège social : Colomiers Caution donnée / APS
S2E CONSULTING EHMS	100 000 EUR 846 000 EUR	91 185 EUR (419 342) EUR	50% 50%	46 990 573 000	46 990 573 000	51 022 --	--	694 708 EUR 193 200 EUR	85 641 EUR (72 040) EUR	-- --	Siège Social : Blagnac SIREN : 494 083 496 Siège Social : Colomiers SIREN : 492 213 384
IGE+XAO Z.O.O. POLOGNE	1 100 000 PLN	2 283 377 PLN	94,27	783 275	783 275	--	--	9 359 086 PLN	512 024 PLN	--	Siège social : Cracovie
IGE+XAO EURL BALKAN	856 980 BGN	122 426 BGN	100,00	420 665	420 665	--	--	1 153 120 BGN	117 010 BGN	170 004 €	Siège social : Sofia
CAE DEVPT AP5 DENMARK	125 000 DKK	5 143 784 DKK	100,00	351 129	351 129	--	--	6 816 261 DKK	1 803 780 DKK	--	Siège social : Birkerod
IGE XAO MADAGASCAR	50 000 000 AR	(7 856 545) AR	100,00	20 945	20 945	11 431	--	379 163 828 AR 1 958 531 RMB	16 394 657 AR 69 068 RMB	--	Siège social : Antananarivo
IGE+XAO CHINE	743 710 RMB	(431 811) RMB	100,00	70 445	34 445	--	--	--	--	--	Siège social : Nanjing
IGE+XAO TUNISIE	20 000 TND	40 076 TND	100,00	11 350	11 350	--	--	396 674 TND	8 605 TND	--	Siège social : Tunis
IGE+XAO MAROC	400 000 MAD	337 786 MAD	100,00	34 808	34 808	62 152	--	1 401 591 MAD 9 473 199 DKK	175 824 MAD 1 768 525 DKK	--	Siège social : Casablanca
IGE+XAO A/S DENMARK	500 000 DKK	8 363 164 DKK	49,00	587 986	587 986	--	--	1 121 123 EUR	85 129 EUR	33 769 €	Siège social : Birkerod
IGE+XAO GMBH ALLEMAGNE	25 001 EUR	253 298 EUR	100,00	25 000	25 000	--	--	566 229 EUR	22 590 EUR	--	Siège social : Rastatt
IGE+XAO IBERICA	3 005 EUR	203 571 EUR	99,00	3 049	3 049	--	--	1 861 582 EUR	229 580 EUR	160 000 €	Siège social : Madrid
IGE+XAO SRL ITALIE	36 400 EUR	789 489 EUR	95,00	33 310	33 310	--	--	--	--	--	Siège social : Bergame
IGE+XAO LTD (UK)	120 100 GBP	(99 646) GBP	100,00	150 930	96 930	--	--	107 101 GBP	(17 656) GBP	--	Siège social : Sheffield

FILIALES (+ 10%)											
	Capital	Capitaux propres autres que le capital	% de détention	Valeur comptable brute titres en €	Valeur comptable nettes titres en €	Prêts et avances en €	Avals et caut° en €	CA En devises	Résultat En devises	Dividendes En €	Observations
IGE+XAO NORTH AMERICA	100 CAD	(28 775) CAD	99,90	56	56	72 410	--	502 650 CAD	(31 158) CAD	--	Siège social : Boucherville
IGE+XAO BV	18 151 EUR	288 234 EUR	100,00	691 475	691 475	--	--	992 838 EUR	153 469 EUR	350 000 €	Siège social : Hensbroek
IGE+XAO USA	10 USD	75 499 USD	100,00	1	1	0	--	257 638 USD	16 176 USD	--	Siège social : Dover (Delaware)
IGE+XAO SWITZERLAND	20 000 CHF	84 343 CHF	100,00	225 000	189 000	--	--	153 485 CHF	57 606 CHF	80 000 €	Siège social : Nidau
TOTAL EN EUROS	////////		////////	9 161 998	8 982 998	620 144	100 000	////////	////////	2 896 461 €	

Note 30. — Autres informations

Fiscalité

Le Groupe fiscal se compose des sociétés suivantes :

IGE+XAO, SA
IGE, SA
Mayridis Voyages, SARL

Chacune des sociétés intégrées fiscalement constate l'impôt qu'elle aurait dû payer si elle avait été imposée séparément.

Au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2011, le résultat fiscal du Groupe s'élève à 3 211 K€. A cette date, le groupe fiscal ne dispose plus ni de déficit ordinaire reportable ni d'amortissement réputé différé restant à reporter.

La différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt dû en l'absence d'intégration fiscale s'élève à 36 201 euros et correspond principalement à la neutralisation de la réintégration de la quote-part de frais et charges dans le cadre du régime mère et filiales.

Consolidation

La Société IGE+XAO établit et publie des comptes consolidés en qualité de société mère du Groupe IGE+XAO. Au 31 juillet 2011, les comptes consolidés ont été établis selon les normes IFRS.

Effectif moyen

Effectif Equivalent Temps Plein	31 juillet 2011	31 juillet 2010	31 juillet 2009
IGE+XAO	14	16	18
Total	14	16	18

IV. – Rapport de gestion

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte, conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, dont l'ordre du jour est le suivant :

I. DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et ses rapports annexés et présentation par le Conseil d'Administration des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 juillet 2011 ;
- Lecture des rapports des Commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission et sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de Commerce ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 juillet 2011 ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 juillet 2011 ;
- Approbation des conventions visées à l'article L.225-38 et suivants du Code de Commerce ;
- Dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts ;
- Quitus aux Administrateurs ;
- Affectation des résultats ;
- Autorisation d'achat et de vente de ses propres actions par la Société conformément à l'article L.225-209 du Code de Commerce ;
- Remplacement des co-Commissaires aux comptes titulaire et suppléant ;
- Fixation du montant des jetons de présence.

II. DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

- Autorisation de réduction de capital par annulation d'actions propres détenues par la Société ;
- Augmentation de capital réservée aux salariés dans les conditions prévues à l'article L 3332-18 du Code de Travail.

III. DE LA COMPETENCE DES DEUX ASSEMBLEES

- Pouvoirs en vue des formalités légales.

A. Situation financière et résultats du Groupe

Note 1. — Evolution du Groupe

Le Groupe IGE+XAO avec ses filiales de production et de commercialisation, situées principalement en Europe ainsi qu'en Amérique du Nord et en Chine, représente aujourd'hui environ 64 600 licences diffusées à travers le monde.

Au cours de l'exercice 2010/2011, IGE+XAO a poursuivi sa stratégie de développement.

Principales données opérationnelles

Le tableau ci-joint présente pour les exercices clos les 31 juillet 2011, 2010 et 2009 les principales données opérationnelles du Groupe retraitées aux normes IFRS :

En K€	2010/2011*	2009/2010	2008/2009
Chiffre d'affaires	22 324	21 306	21 788
Autres produits d'exploitation dont crédit impôt recherche	807	518	444
Charges d'exploitation	18 219	17 906	18 801
dont charges de personnel	12 003	11 640	11 795
Résultat opérationnel courant	4 912	3 918	3 431
Résultat opérationnel	4 912	3 865	3 336
Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts	5 031	3 939	3 736
Impôts exigibles et différés	(1 518)	(1 024)	(1 079)
Résultat de l'ensemble consolidé	3 629	3 018	2 768
Résultat net - part du Groupe	3 607	3 000	2 740

Situation au 31 juillet 2011

Sur l'exercice 2010/2011, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe IGE+XAO atteint 22 323 743 €, soit une progression de 4,8%.

Sur la même période, IGE+XAO accroît significativement sa rentabilité avec un résultat opérationnel en augmentation de 25,4%. Le résultat net s'établit à 3 606 505 € contre 2 999 596 € un an plus tôt, soit une progression de 20,2%, aboutissant à une marge nette** de 16,2% contre 14,1% sur l'exercice précédent. Cette évolution favorable s'explique par la croissance de l'activité, notamment à l'international, conjuguée à l'amélioration du modèle économique du Groupe.

Enfin, fort de ses bons résultats et de ses solides fondamentaux financiers, IGE+XAO confirme son plan de marche visant l'ouverture de trois nouveaux sites à l'international et le maintien d'un niveau d'investissements significatif en Recherche et Développement, notamment autour de ses solutions PLM et d'ingénierie collaborative dédiées à l'électricité. Le Groupe prévoit de réaliser ces opérations en préservant son niveau élevé de rentabilité tout en restant vigilant quant à l'évolution de la conjoncture économique.

* Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 21 octobre 2011 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Annuelle.

** Marge nette : résultat net / chiffre d'affaires

Situation au 31 juillet 2010

Dans un contexte économique 2009/2010 difficile, le Groupe IGE+XAO affiche un chiffre d'affaires consolidé annuel de 21 306 152 €, marqué par un rebond à la croissance sur les deux derniers trimestres (respectivement +0,8% et +1,3%) après un premier semestre en recul de 5,4%. Cette reprise de l'activité est le reflet de la stratégie de diversification de clientèle du Groupe et d'une bonne dynamique à l'international.

Parallèlement, IGE+XAO améliore significativement sa rentabilité opérationnelle avec des résultats opérationnel courant et opérationnel qui augmentent respectivement de 14,2% et 15,9%. Cette évolution favorable est le fruit de la maîtrise des coûts d'exploitation ainsi que de l'amélioration du « Business Model ». Ces deux facteurs ont notamment permis au Groupe, tout en optimisant ses coûts, de maintenir son effort d'innovation et de conquête des marchés. Le résultat net s'élève à 2 999 596 € contre 2 740 330 € un an plus tôt, soit un taux de marge nette** de 14,1% contre 12,6% sur l'exercice précédent.

Enfin, IGE+XAO dispose de solides fondamentaux avec un portefeuille clients diversifié, une forte présence à l'international ainsi qu'une rentabilité élevée et une trésorerie nette de 17 M€. Dans ce contexte et tout en restant vigilant quant à l'évolution de la conjoncture économique, IGE+XAO entend maintenir un niveau d'investissement significatif en Recherche et Développement tout en préservant l'intégralité de ses capacités de croissance. Ainsi, sur l'exercice 2010/2011, le Groupe prévoit la mise sur le marché de versions majeures de ses logiciels phares : SEE Electrical, SEE Electrical Expert et SEE Electrical Harness PLM ainsi que leur commercialisation sur de nouveaux pays.

** résultat net sur chiffre d'affaires

Situation au 31 juillet 2009

Dans une conjoncture économique mondiale fortement dégradée, IGE+XAO affiche un chiffre d'affaires annuel de 21 788 488 € en progression de 1% par rapport à l'exercice précédent. La bonne tenue de l'activité sur le premier semestre de l'exercice a permis d'atténuer les effets de la contraction du marché du logiciel ressentie sur le 4^{ème} trimestre qui s'est soldé par un chiffre d'affaires trimestriel en retrait de 6% (5% à taux de change constants).

Sur l'exercice, le Groupe IGE+XAO améliore sa rentabilité opérationnelle avec des résultats opérationnel courant et opérationnel qui augmentent respectivement de 1% et 21%. Cette évolution favorable résulte tant de la qualité du « business model » du Groupe que de sa bonne maîtrise des coûts. Le résultat financier s'élève à 400 583 € ; ce dernier était de 1 134 693 € un an plus tôt du fait de la plus-value exceptionnelle dégagée par la cession de la participation (11%) détenue dans la société Anyware Technologies. Le résultat net, qui contrairement à l'année précédente n'intègre pas de plus-value exceptionnelle, s'établit à 2 740 330 € soit un taux de marge nette** de 12,6%.

Les solides fondamentaux d'IGE+XAO - portefeuille clients diversifié, forte rentabilité et trésorerie nette de 14 M€ - permettront au Groupe de poursuivre, malgré un contexte de crise, son développement sur ses nouveaux marchés.

Conformément à la politique mise en place par le Groupe IGE+XAO, le Conseil d'Administration de la Société proposera à l'Assemblée Générale Annuelle la distribution d'un dividende brut de 0,43 € par action.

Note 2. — Principales données du bilan et fluctuations

Les tableaux ci-joints présentent pour les exercices clos les 31 juillet 2011, 2010 et 2009 les principales données du bilan ainsi que les flux de trésorerie afférents :

(en milliers d'euros)	ACTIF		
	31 juillet 2011	31 juillet 2010	31 juillet 2009
Actifs non courants	3 213	3 316	3 550
Actifs courants	29 006	26 044	23 565
dont Disponibilités	21 118	17 647	14 361
ACTIF	32 219	29 360	27 115

(en milliers d'euros)	PASSIF		
	31 juillet 2011	31 juillet 2010	31 juillet 2009
Capitaux propres	21 732	19 006	17 021
Passifs non courants	1 592	1 502	1 238
Passifs courants	8 895	8 852	8 856
PASSIF	32 219	29 360	27 115

Capitaux propres (en milliers d'euros)	Capitaux propres - part du Groupe -
Capitaux propres au 31 juillet 07	13 601
Distribution de dividendes	(364)
Produits et charges enregistré(e)s au titre de la période	3 442
Impact retraitement sur actions propres	(343)
Impact annulation des PV sur cession d'actions propres	7
Impacts retraitement options de rachat d'actions (IFRS2)	7
Capitaux propres au 31 juillet 08	16 350
Distribution de dividendes	(806)
Produits et charges enregistré(e)s au titre de la période	2 554
Impact retraitement sur actions propre	1 498
Impact annulation des PV sur cession d'actions propres	14
Impact retraitement option de rachat d'action (IFRS2)	6
Réduction de capital par annulation d'actions	(2 784)
Capitaux propres au 31 juillet 09	16 832
Distribution de dividendes	(678)
Produits et charges enregistré(e)s au titre de la période	3 066
Impact retraitement sur actions propre	(92)
Impact annulation des PV sur cession d'actions propres	4
Impact du rachat des participations polonaises ne donnant pas le contrôle	(182)
Capitaux propres au 31 juillet 10	18 950
Distribution de dividendes	(756)
Produits et charges enregistré(e)s au titre de la période	3 638
Impact retraitement sur actions propre	(164)
Impact annulation des PV sur cession d'actions propres	4
Capitaux propres au 31 juillet 11	21 672

Les investissements

Les investissements du Groupe sont constitués pour l'essentiel des dépenses consacrées aux développements de nouveaux logiciels ou nouvelles fonctionnalités. Ces investissements réalisés majoritairement sur les fonds propres de la Société sont comptabilisés directement dans les charges de l'entreprise. Certains de ces investissements peuvent bénéficier d'aides sous la forme d'avances remboursables ou de subventions d'exploitation. Ils peuvent dans ce cas et lorsqu'ils répondent aux exigences tant de suivi technique que d'opportunités commerciales, être immobilisés le temps de leur

mise effective sur le marché. Les dépenses ainsi activées sont amorties sur 4 ans. Au 31 juillet 2011, il n'y a pas de frais de recherche et développement immobilisés à l'actif du bilan.

Investissements en matériels

Les investissements courants du Groupe consistent essentiellement en matériel informatique (ordinateurs, serveurs, périphériques,...). Ils s'analysent comme suit sur la période couverte par les informations financières historiques :

(en milliers d'euros)	ACQUISITIONS		
	31 juillet 2011	31 juillet 2010	31 juillet 2009
Acquisitions d'immobilisations corporelles	202	124	172

L'équipement moyen nécessaire par personne se situe à environ 1 500 euros (matériel informatique) avec une obsolescence technologique rapide (environ 4 ans).

Investissements financiers

Au cours de l'exercice 2010/2011, il n'y a pas eu de modification du périmètre de consolidation.

L'endettement financier

Il est non significatif sur les périodes analysées.

Flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	VARIATION DE TRESORERIE		
	31 juillet 2011	31 juillet 2010	31 juillet 2009
Flux sur l'exploitation	4 695	4 413	3 083
Flux sur investissements	(379)	(511)	(178)
Flux sur opérations de financement	(834)	(673)	(2 191)
Incidences des variations de taux de change	(11)	57	(162)
Variation de trésorerie nette	3 471	3 286	552
Trésorerie en début d'exercice	17 647	14 361	13 808
Trésorerie en fin d'exercice	21 118	17 647	14 360
Variation de trésorerie nette	3 471	3 286	552

La trésorerie est passée de 4,8 M€ en juillet 2003 à 21,1 M€ en juillet 2011. Cette situation résulte des flux de trésorerie générés par l'activité et en particulier du développement de l'activité traditionnelle couplée avec la réalisation de projets et contrats avec des grands comptes.

Sur l'exercice 2010/2011, la variation positive de trésorerie provient essentiellement des flux de trésorerie positive générée par l'exploitation. Par ailleurs, la Société a procédé à une distribution de dividendes de 756 K€ (0,48 par action).

Sur l'exercice 2009/2010, la variation positive de trésorerie provient essentiellement des flux de trésorerie positive générée par l'exploitation. Parallèlement, la Société a procédé au rachat des parts minoritaires de la société IGE+XAO Polska Z.o.o. pour un montant de 315 K€ (cf point B – note 1) et à la distribution de dividendes à hauteur de 680 K€ (0,43 euro par action).

Sur l'exercice 2008/2009, les flux négatifs générés par les opérations de financement proviennent principalement des opérations de rachat d'actions propres rattachées à l'objectif d'annulation. Ainsi au 31 juillet 2009, le capital de la société a été ramené de 6 752 900 euros à 6 089 930 suite à l'annulation de 172 200 titres (9,8%). Parallèlement, la Société a procédé à la distribution de dividendes à hauteur de 806 K€ (0,50 euro par action).

Aucun frais de R&D n'a été porté en immobilisations sur les exercices 2010/2011, 2009/2010 et 2008/2009.

Situation et ressources de financement

L'endettement du Groupe à moyen et long terme est non significatif :

(en milliers d'euros)	31 juillet 2011	31 juillet 2010	31 juillet 2009
Emprunts bancaires – part à plus d'un an	--	--	--
Avances remboursables			
– part à plus d'un an	486	515	398
– part à moins d'un an	52	100	200
Trésorerie	21 118	17 647	14 360

La situation du Groupe en matière d'endettement net (Endettement brut diminué de l'ensemble de la trésorerie) permet à IGE+XAO d'envisager des opportunités de croissance tant internes qu'externes.

Note 3. — Activités en matière de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement correspondent essentiellement aux frais relatifs au personnel, ingénieurs développeurs en majorité, participant au développement des produits du Groupe IGE+XAO.

Les frais de recherche et développement liés aux logiciels pour lesquels une licence doit être commercialisée ou qui doivent être commercialisés dans d'autres conditions sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés dès lors qu'ils ne remplissent pas les critères techniques, économiques et de suivi permettant de les immobiliser. L'application de ce principe comptable a conduit à l'enregistrement de ces coûts en charges de l'exercice au cours duquel ils ont été exposés à l'exception des coûts liés à des projets faisant l'objet d'un financement par l'octroi d'avances remboursables ou de subventions d'exploitation.

La durée d'amortissement de ces frais de développement est alors de 4 ans.

Les frais de recherche et de développement qui s'élèvent à 24% du chiffre d'affaires, sont stables sur les trois derniers exercices (5,3 M€ par an en 2010/2011, 2009/2010 et 2008/2009). Ces données traduisent l'important effort consacré à la recherche, au développement et à l'industrialisation des produits.

Sur les trois dernières années, les efforts de recherche et développement ont principalement porté sur:

- le PLM (Product Life-cycle Management) Electrique: après avoir répondu aux besoins des industriels en matière de CAO Electrique des outils de production, le Groupe IGE+XAO s'est lancé dans le développement d'une suite logicielle dédiée à la conception et à la maintenance des installations électriques embarquées (avions, hélicoptères, automobile, simulateurs de vol,...);
- le développement d'un environnement de conception collaborative pour ses logiciels SEE Electrical Expert et SEE Electrical Harness PLM.
- la configuration d'équipements à partir de catalogues aux multiples contraintes ;
- le développement d'une suite logicielle dédiée aux systèmes fluidiques et électriques pour des installations telles que des centrales nucléaires ;
- la conception d'installations électriques pour le bâtiment.

Note 4. — Evénements significatifs de l'exercice et événements importants survenus depuis la date de clôture

Evénements significatifs de l'exercice

- Néant.

Evénements importants survenus depuis la date de clôture

- Néant.

B. Situation financière et résultats de la Société IGE+XAO SA

La Société IGE+XAO SA exerce les activités suivantes :

- gestion des participations détenues,
- gestion de trésorerie du Groupe,
- prestations administratives et comptables pour les différentes sociétés du Groupe.

Note 1. — Evénements significatifs de l'exercice et événements importants survenus depuis la date de clôture

Evénements significatifs de l'exercice

- Néant.

Evénements importants survenus depuis la date de clôture :

- Néant.

Note 2. — Données opérationnelles et issues du bilan

(en milliers d'euros)	COMPTE DE RESULTAT		
	31 juillet 2011	31 juillet 2010	31 juillet 2009
Chiffre d'affaires	2 403	2 399	2 457
Charges d'exploitation	(2 441)	(2 422)	(2 479)
Résultat d'exploitation	0	0	0
Résultat financier	3 010	2 032	2 537
Résultat net	2 906	2 032	2 438

(en milliers d'euros)	ACTIF		
	31 juillet 2011	31 juillet 2010	31 juillet 2009
Actif immobilisé	9 190	9 090	8 969
Actif circulant	10 372	8 195	6 724
ACTIF	19 562	17 285	15 693

(en milliers d'euros)	PASSIF		
	31 juillet 2011	31 juillet 2010	31 juillet 2009
Capitaux propres	18 344	16 193	14 837
Autres dettes	1 218	1 091	856
PASSIF	19 562	17 285	15 693

Le résultat financier s'analyse comme suit :

EN MILLIERS D'EUROS	31 juillet 2011	31 juillet 2010
Dotations aux provisions		
- dépréciation des titres participation	(45)	--
- dépréciation des VMP	--	--
- risque de change	(1)	--
Reprises sur provisions		
- reprise sur titres participation	52	59
- risque de change	--	7
Produits financiers de participation	2 902	2 177
Produits financiers nets sur cession de VMP	46	28
Différences de change	(5)	1
Autres charges et produits financiers	61	(240)
TOTAL	3 010	2 032

C. Affectation du résultat de l'exercice

Le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 juillet 2011 de la Société IGE+XAO s'établit à 2 906 473 €. La réserve légale est dotée en totalité.

Il est proposé la distribution d'une somme globale de 949 080 € qui sera prélevée sur le bénéfice de l'exercice. La somme distribuée permettra le paiement d'un dividende brut de 60 centimes d'euro par action contre 48 et 43 centimes d'euro respectivement en 2010/2009 et 2009/2008.

Le solde d'un montant de 1 957 393 € sera porté en « Autres réserves ».

Les actionnaires sont informés que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater nouveau du Code général des impôts, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France qui perçoivent des revenus éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3 du Code général des impôts peuvent opter pour leur assujettissement à un prélèvement forfaitaire libératoire

Les actions détenues par la Société IGE+XAO, au jour de la mise en paiement du dividende ne donnant pas droit au dividende, les sommes correspondant au dividende de ces actions seront affectées au poste "Report à nouveau".

Conformément à la loi de finance rectificative de la Sécurité Sociale du 28 juillet 2011 et plus précisément au dispositif relatif à la prime de partage de la valeur ajoutée qui implique que toute hausse des dividendes versés aux actionnaires doit être accompagnée, en contrepartie, du versement d'une prime à tous les salariés des filiales françaises, des discussions préliminaires à un accord collectif ont d'ores et déjà été engagées par la Direction de la Société.

D. Dividendes distribués au titre des trois exercices précédents

Conformément aux dispositions légales (article 243 bis du Code Général des Impôts), le dividende versé aux actionnaires de la Société au cours des trois derniers exercices clos a été le suivant :

(en milliers d'euros)	DIVIDENDE PAR ACTION	AVOIR FISCAL PAR ACTION
Exercice clos le 31 juillet 2008	0,50 €	---
Exercice clos le 31 juillet 2009	0,43 €	---
Exercice clos le 31 juillet 2010	0,48 €	---

E. Conventions visées à l'article L.225-38 du code de commerce

Conformément à l'article L.225-40 du Code de commerce, les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce seront soumises à l'approbation de l'Assemblée.

Il est précisé qu'au cours de l'exercice écoulé, la Société IGE+XAO SA a conclu cinq nouvelles conventions autorisées.

Les Commissaires aux Comptes ont été dûment avisés de cette information qu'ils ont décrite dans leur rapport spécial.

F. Dépenses et charges non déductibles

Le montant des charges non déductibles des bénéficiaires assujettis à l'impôt sur les sociétés au sens de l'article 39-4 du Code Général des Impôts s'élève à 9 099 € au 31 juillet 2011.

G. Renouvellement du programme de rachat d'actions

Le Conseil d'Administration propose de renouveler le programme de rachat d'actions conformément aux dispositions de l'article L225-209 du Code de Commerce permettant à la Société d'acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10% du nombre des actions composant le capital de la Société.

Le descriptif du programme de rachat d'actions est mis à disposition. Une synthèse du programme en cours au 31 juillet 2011 est présentée en point L note 5.

H. Allocation de jetons de présence

Conformément à l'article L.225-45 du Code de Commerce, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'allouer aux Administrateurs indépendants en rémunération de leur activité des jetons de présence d'un montant maximum de 4 000 euros.

I. Commissaires aux comptes

Dans le cadre de la réorganisation technique du Groupe KPMG liée aux évolutions réglementaires, il est demandé à la Société IGE+XAO S.A. de bien vouloir soumettre lors de son Assemblée Générale Annuelle la substitution de ses Commissaires aux comptes titulaire et suppléant.

La société KPMG S.A., Commissaire aux comptes titulaire serait remplacée par la société KPMG Audit IS S.A.S. représentée par Monsieur Christian Libéros.

Monsieur Philippe Saint-Pierre, Commissaire aux comptes suppléant serait remplacé par la société KPMG Audit ID S.A.S. représentée par Monsieur Jean-Luc Decornoy.

Il conviendra que l'Assemblée Générale autorise ces remplacements.

J. Stratégie et tendances

L'objectif du Groupe IGE+XAO est de devenir le leader mondial de la conception assistée par ordinateur et du PLM dédiés à l'électricité. Pour ce faire, la stratégie du Groupe à moyen terme s'appuie sur quatre axes majeurs :

- l'innovation qui se manifeste notamment au niveau de la politique de R&D du Groupe ;
- l'ouverture de nouveaux marchés tant sur le plan international avec la création de nouvelles filiales notamment en Turquie, au Brésil et en Russie que sur le plan de la diversification de son offre avec lancement de nouvelles lignes de produits et de services (PLM, Bâtiment, Fabrication de harnais, Consulting...);

- le renforcement des partenariats dans la continuité des actions développées jusqu'alors, avec notamment l'optimisation d'un réseau de distributeurs et d'apporteurs d'affaires en Asie.
- la recherche d'opportunités de croissance externe visant à consolider la position du Groupe sur le marché de la CAO et du PLM Electriques ou à apporter des offres complémentaires.

K. Politique de risque

La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats du Groupe.

Note 1. — Risque de liquidité

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir. En effet, le Groupe n'a aucun endettement auprès d'un établissement bancaire. Au 31 juillet 2011, IGE +XAO dispose d'une solide situation de trésorerie et d'une dette financière à moins d'un an nulle.

Par ailleurs, les passifs financiers du Groupe ne sont assortis d'aucune clause particulière susceptible d'en modifier significativement les termes.

Note 2. — Risque de change

Chez IGE+XAO, le risque de change est lié essentiellement à des investissements dans des filiales étrangères et il se matérialise lors de la conversion des comptes de la filiale dans la devise de présentation de la société consolidante IGE+XAO (en euro – impact en capitaux propres).

La position du Groupe au 31 juillet 2011 peut être analysée de la façon suivante :

En milliers	PLN	BLN	DKK	TND	MAD	MGA
	5 092	968	5 940	116	1 568	96 703
Total Actif	1 709	10	671	56	831	54 560
Total des dettes et provisions	3 383	958	5 269	60	737	42 143
Position nette avant gestion	--	--	--	--	--	--
Position hors bilan	3 383	958	5 269	60	737	42 143
Position nette après gestion	0,249464	0,5113	0,134239	0,506457	0,088166	0,000349
Taux clôture	844	490	707	30	65	15
Position nette globale en €	34	9	53	1	7	421
Impact en K€ d'une variation d'1 centime d'euros	5 092	968	5 940	116	1 568	96 703

En milliers	Remimbi				
	Dollar américain USD	Yuan chinois RMB	Franc suisse CHF	Dollar Canadien CAD	Livre Sterling GBP
Total Actif	104	349	185	267	45
Total des dettes et provisions	28	37	78	296	24
Position nette avant gestion	76	312	107	-29	21
Position hors bilan	--	--	--	--	--
Position nette après gestion	76	312	107	-29	21
Taux clôture	0,701262	0,108941	0,87581	0,737681	1,143053
Position nette globale en €	53	34	94	-21	24
Impact en K€ d'une variation d'1 centime d'euros	1	3	1	1	0

Le Groupe ne dispose pas de couverture de change pour l'instant mais pourra être conduit à contracter des couvertures si nécessaire.

Les moyens mis en œuvre pour assurer la gestion du risque correspondent principalement à une surveillance régulière des cours de change ainsi qu'à une analyse régulière des risques avec la Direction.

La société d'exploitation française du Groupe IGE+XAO achète des prestations de production de logiciels et/ou des prestations de service aux sociétés polonaise, bulgare, danoise, chinoise, malgache, tunisienne et marocaine du Groupe et vend aux sociétés de commercialisation du Groupe des logiciels et des prestations de maintenance à des fins de distribution.

Note 3. — Risque de taux

Le Groupe IGE+XAO n'est pas exposé à ce jour à des risques de taux.

Au 31 juillet 2011, il n'y a pas, au sein des sociétés du Groupe, de solde d'emprunt à plus d'un an. Les emprunts contractés dans le passé ont été faits en euros sur la base d'un taux fixe. IGE+XAO n'utilise aucun instrument dérivé de taux.

Compte tenu du développement de son activité internationale, IGE+XAO pourra être conduit à contracter des prêts dans les différents pays où le Groupe sera implanté.

Note 4. — Risque sur actions

La politique du Groupe à ce jour est de rémunérer sa trésorerie avec une prise minimale de risques soit essentiellement par le biais de SICAV monétaires qui sont revendues à la date de chaque arrêté comptable.

Dans les années à venir, le Groupe pourrait être conduit à recourir à des produits de placement plus complexes.

Note 5. — Risque de crédit

Dans le cadre de son activité, le Groupe n'est pas susceptible d'octroyer un crédit. A la clôture, le Groupe n'a pas identifié de risque de crédit significatif sur ses actifs échus non provisionnés.

Par ailleurs, au niveau du risque clients, l'analyse suivante peut être faite :

- les grands comptes présentent peu de risques d'insolvabilité ;
- les clients de taille PME/PMI présentent un risque d'insolvabilité plus élevé, contrôlé par une cellule interne de recouvrement. Les risques éventuels relevés font l'objet de dépréciations.

Au 31 juillet 2011, les pertes sur créances non dépréciées représentent moins de 0,3 % du chiffre d'affaire de l'exercice.

Note 6. — Risques juridiques

A sa connaissance, IGE+XAO n'encourt pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage qui pourrait avoir ou aurait eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

Note 7. — Risques liés à l'image et à la réputation

La réputation et l'image de la Société peuvent être compromises à tout moment. Aucune entreprise ne saurait être à l'abri d'un évènement indésirable, lié à l'utilisation d'un produit ou à un comportement individuel critiquable.

Le Conseil d'Administration réfléchit à la mise en place d'une charte de déontologie qui rappellera notamment les règles de conduite qui font l'intégrité et l'éthique d'IGE+XAO.

L. Assurances

Note 1.— Politique générale d'assurance du Groupe

L'objectif de la politique d'assurance est de protéger le patrimoine du Groupe de la survenance de risques significatifs identifiés qui pourraient l'affecter. Ce transfert de risque s'intègre dans le processus de gestion des risques du Groupe.

Note 2.— Responsabilité civile des mandataires sociaux

Le Groupe bénéficie d'un programme d'assurance responsabilité civile des dirigeants et mandataires sociaux.

M. Informations concernant le capital social

Note 1. — Droits de vote et nombre de droits

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. A égalité de valeur nominale, chaque action donne droit à une voix.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué :

- à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire ;
- aux actions nominatives attribuées à un actionnaire, en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Ce droit de vote double cessera de plein droit pour toute action convertie au porteur ou transférée en propriété. Néanmoins, n'interrompt pas le délai de deux ans fixé ou conserve le droit acquis, tout transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs, au profit d'un conjoint ou d'un parent successible.

La fusion de la société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la société absorbante, si les statuts de celle-ci l'ont institué.

Note 2. — Détention d'actions et franchissement de seuil

Toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui viendrait à posséder, directement ou indirectement, par l'intermédiaire d'une ou plusieurs personnes morales qu'elle contrôle au sens de l'article L.233.3 du Code de Commerce, un nombre d'actions ou de droits de vote représentant deux (2) pour cent du capital ou des droits de vote de la société ou tout multiple de ce pourcentage et ce même si ce multiple dépasse le seuil légal de 5 % devra, selon l'article 8 des statuts, notifier à la société le nombre total d'actions ou de droits de vote qu'elle possède par lettre recommandée avec accusé réception au siège social de la société dans un délai de 15 jours à compter du franchissement de l'un de ces seuils.

Cette obligation d'information s'applique dans les mêmes conditions que celles prévues à l'alinéa précédent chaque fois que la fraction du capital détenue devient inférieure à l'un des seuils prévus à l'alinéa ci-dessus.

En cas de non respect de ces dispositions, les participations en capital ou droit de vote excédant le seuil donnant droit à déclaration seront privés du droit de vote pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendra jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification, si cette privation est demandée par un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble ou séparément 2 % au moins du capital ou des droits de vote de la Société.

Note 3. — Identité des principaux actionnaires à la clôture de l'exercice social

L'information a été établie sur la base des notifications reçues par la Société en application de l'article L 233-7 du Code de commerce.

Au dernier jour de l'exercice social clos le 31 juillet 2011, la situation était la suivante :

	% DU CAPITAL	% DE DROITS DE VOTE
2 à 5 %	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Siparex ▪ Proxinvest ▪ ICSO'1 ▪ Robert Grezes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Siparex ▪ AXA Investment Managers Private Equity Europe ▪ Robert Grezes
5 à 10 %	<ul style="list-style-type: none"> ▪ AXA Investment Managers Private Equity Europe ▪ Alto Invest ▪ Charles Baudron 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ODYSSEE Venture ▪ Alto Invest ▪ ICSO'1 ▪ Charles Baudron
10 à 15 %	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ODYSSEE Venture ▪ Alain Di Crescenzo 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Alain Di Crescenzo
15 à 20 %	--	--
20 à 25 %	<ul style="list-style-type: none"> ▪ IRDI Midi-Pyrénées 	--
25 à 33 1/3 %	--	<ul style="list-style-type: none"> ▪ IRDI Midi-Pyrénées
33 1/3 à 50 %	--	--
50 à 66 2/3 %	--	--
66 2/3 % à 90%	--	--
90 à 95 %	--	--
Plus de 95 %	--	--

La société de gestion de fonds Alto Invest SA a franchi à la baisse le seuil de 10% des actions le 29 juin 2011.

Les fonds Axa Private Equity ont franchi à la hausse le seuil de détention légal de 5% du capital en date du 28 février 2010.

Tocqueville Finance a franchi à la baisse le seuil de détention légal de 2% du capital en date du 6 août 2009.

Les fonds gérés par la société OTC Asset Management ont franchi à la hausse le seuil de détention légal de 2% des actions de la Société IGE+XAO S.A. en date du 10 août 2009, consécutivement à l'opération de réduction de capital social par annulation d'actions propres.

Monsieur Alain Di Crescenzo a franchi à la hausse, le 11 août 2009, le seuil de 10% des actions, consécutivement à l'opération de réduction de capital social par annulation d'actions propres

Aucun autre actionnaire ne possède, à la connaissance de la Société, plus de 2 % du capital social ou des droits de vote à la clôture de l'exercice.

A la connaissance de la Société, aucune autre modification significative dans la détention du capital social ou des droits de vote n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2011.

Note 4. — Etat de la participation des salariés au capital social

Actionnariat salarié

Depuis la loi sur l'épargne salariale du 20 février 2001, prise en sa dernière modification par la loi Breton du 26 juillet 2005, et conformément à l'article L225-129-6 alinéa 2, tous les trois ans, les sociétés anonymes ont l'obligation légale de demander aux actionnaires de leurs sociétés de se prononcer sur un projet d'augmentation de capital réservé aux salariés lorsque les actions détenues par les salariés de la société ou de celles qui lui sont liées, au sens de l'article L 225-180 du Code de commerce, représentent moins de 3% du capital social.

Constatant que le pourcentage d'actions détenues par le personnel salarié au sein de notre capital social au sens de l'article L 225-180 du Code de commerce est inférieur à 3 %, l'Assemblée Générale, statuant en la forme extraordinaire en date du 30 janvier 2009, a été invitée à se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés de notre Société. Cette résolution a été rejetée.

En conséquence, lors de l'Assemblée Générale du 31 janvier 2012 statuant en la forme extraordinaire il sera demandé à l'ensemble des actionnaires de notre Société de se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés de notre Société.

Plan d'options d'achat d'actions : transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instrument de capitaux propres

En application des dispositions des articles L225.179 et suivants du Code de Commerce, l'Assemblée Générale a autorisé le Conseil d'Administration, pour une durée de 38 mois, à consentir au profit des salariés du Groupe des options donnant droit à l'achat d'actions existantes de la Société IGE+XAO provenant de rachats effectués dans les conditions prévues par la loi et dans la limite de 3% du capital social actuel, soit un maximum d'actions de 52 620 actions. Le prix d'exercice des options ne peut être inférieur à la double limite suivante: 95% du cours moyen d'achat des actions détenues par la Société et 95% de la moyenne des cours des vingt dernières séances de bourse précédant le jour où l'option est consentie. Les options ne peuvent être exercées qu'au terme d'une période de 4 ans suivant la date du Conseil d'Administration qui les a attribuées.

La première partie du plan a expiré en juin 2009 après l'exercice de l'ensemble des options par les salariés présents (7 536 options). La deuxième partie du plan a expiré en juin 2011 sans qu'aucune des options ne soit exercée par les salariés présents.

Caractéristiques du plan d'options d'achat d'actions	2 ^{ème} attribution
Date de l'Assemblée Générale Extraordinaire	2 décembre 2002
Date du Conseil d'Administration	29 juillet 2005
Date d'échéance du Plan	2 juin 2011
Nombre d'options d'achat d'actions attribuées	3 008
Nombre d'options d'achat d'actions annulées	0
Nombre d'options d'achat d'actions exercées	0
Nombre d'options d'achat d'actions exerçables	0
Prix de souscription en euros	26,48 euros
Evaluation des avantages par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués	9,33 euros

Note 5. — Autorisation d'achat et de vente de ses propres actions par la Société

S'agissant du rachat d'actions, il est demandé aux actionnaires d'autoriser le Conseil d'Administration à acquérir des actions de la Société dans la limite de 10% du nombre d'actions composant le capital social de la Société conformément à l'article L225-209 du Code de Commerce, cette limite légale comprenant les actions auto-détenues par la Société dans le cadre des précédentes autorisations de rachat d'actions propres.

La loi 2005-842 du 26 juillet 2005 a supprimé la note d'information visée par l'AMF sur les programmes de rachat d'actions. L'information préalable du public se fait par un descriptif du programme qui doit être publié préalablement à la réalisation du programme. L'acquisition des actions doit respecter les dispositions édictées par le Règlement Européen 2273/2003 et par l'AMF, savoir :

- rachats d'actions réalisés en vue d'opérations de croissance externe notamment fusion, ou offre publique d'échange
- rachats d'actions effectués dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement et respectant les principes énoncés dans la charte de déontologie de l'AFEI

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article L 225-211 du Code de commerce et dans le cadre des autorisations données lors des différentes assemblées générales ordinaires (la dernière datant du 15 décembre 2009) d'intervenir sur le marché des actions de la Société, en vue des objectifs décrits dans notre plan de rachat d'actions, il est précisé que 13 835 (0,87%) actions de la Société étaient détenues par la Société au 31 juillet 2011.

Les mouvements sur l'exercice 2010/2011 s'analysent comme suit :

INFORMATIONS	FLUX BRUTS CUMULES		POSITIONS OUVERTES						
	ACHATS	VENTES	AU JOUR DU DEPOT DE LA NOTE D'INFORMATION						
			POSITIONS OUVERTES A			POSITIONS OUVERTES A			
			L'ACHAT		LA VENTE		ACHATS A TERME	CALL VENDUS	PUT ACHETES
CALL ACHETES	PUT VENDUS	ACHATS A TERME	CALL VENDUS	PUT ACHETES	VENTES A TERME				
Nombres de titres	25 782	8 979	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
dont titres destinés à la remise en paiement ou en échange ou à être cédés ou annulés	14 988	--	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
dont titres affectés au contrat de liquidité	10 794	8 979	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
dont titres affectés au bénéfice du personnel salarié	--	--	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Cours moyen des transactions	25,18 €	24,63 €	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Montant	649 191 €	221 152 €	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

Répartition par objectif des titres détenus au 31 juillet 2011

INFORMATIONS	MONTANTS
Pourcentage de capital auto détenu:	0,87%
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	172 200
Nombre de titres détenus en portefeuille	13 834
dont titres destinés à la remise en paiement ou en échange	7 350
dont titres affectés au contrat de liquidité	3 484
dont titres affectés au bénéfice du personnel salarié	3 000
Valeur comptable du portefeuille au 31 juillet 2011 en €	329 377
Valeur de marché du portefeuille au 31 juillet 2011 en €	345 850

Note 6. — Détails des options de souscription ou d'achat d'actions consenties au cours de l'exercice 2010/2011 envers les Mandataires sociaux

Néant.

Note 7. — Options consenties aux salariés non Mandataires sociaux les mieux allotés au cours de l'exercice 2010/2011

Néant.

Note 8. — Evolution du cours du titre au cours de l'exercice écoulé

Au titre des exercices 2010/2011, 2009/2010 et 2008/2009, nous avons pu suivre l'évolution du cours de l'action de la Société IGE+XAO, de la manière suivante :

MOIS	NOMBRE DE TITRES	CAPITAUX	COURS		COURS MOYEN
	ECHANGES	EN K€	LE PLUS BAS EN €	COURS LE PLUS HAUT EN €	EN €
08/08	3 362	62	18,6	19,5	18,6
09/08	8 221	156	18,7	19,8	19,0
10/08	45 355	801	17,8	19,4	17,7
11/08	30 884	573	18,3	19,3	18,6
12/08	21 695	406	17,9	19,3	18,7
01/09	7 842	146	17,9	19,4	18,7
02/09	115 144	213	18,1	19,0	18,5
03/09	55 592	1 076	19,0	20,2	19,3
04/09	34 284	694	20,2	21,0	20,2
05/09	17 437	357	20,5	20,8	20,5
06/09	22 083	468	20,5	22,0	21,1
07/09	23 481	508	21,0	21,9	21,7
08/09	4 073	91	21,0	23,0	22,4
09/09	10 827	229	20,5	22,5	21,2
10/09	29 323	619	20,8	22,4	21,1
11/09	11 441	256	21,0	23,2	22,4
12/09	14 682	335	21,5	23,4	22,8
01/10	44 452	926	20,5	22,4	20,8
02/10	64 028	1 340	19,5	21,3	20,9
03/10	4 574	97	20,5	21,7	21,3
04/10	10 886	239	21,3	22,8	22,0
05/10	5 650	125	22,0	22,8	22,3
06/10	9 992	224	22,1	22,7	22,4
07/10	11 250	253	21,8	23,5	22,5
08/10	2 310	50	21,0	22,5	21,7
09/10	10 232	234	22,1	23,1	22,9
10/10	13 510	313	22,1	24,3	23,2
11/10	18 321	478	23,3	27,7	26,1
12/10	39 619	978	24,0	25,0	24,7
01/11	8 866	220	24,1	25,8	24,8
02/11	36 698	986	25,3	27,0	26,9
03/11	4 952	125	24,0	26,5	25,2
04/11	41 539	1 085	25,0	26,6	26,1
05/11	28 126	704	24,9	26,0	25,0
06/11	11 702	301	23,9	26,2	25,7
07/11	34 831	873	25,0	27,2	25,1

N. Gouvernement d'entreprise

Note 1. — Règles en matière de nomination et remplacement d'un Administrateur

La Société est administrée par un Conseil composé de personnes physiques ou morales dont le nombre est fixé par l'Assemblée Générale Ordinaire dans les limites de la loi.

Toute personne morale doit, lors de sa nomination, désigner une personne physique en qualité de représentant permanent au Conseil d'Administration. La durée du mandat du représentant permanent est la même que celle de l'Administrateur personne morale qu'il représente. Lorsque la personne morale révoque son représentant permanent, elle doit aussitôt pourvoir à son remplacement. Les mêmes dispositions s'appliquent en cas de décès ou démission du représentant permanent.

Pendant la durée de son mandat chaque Administrateur doit être propriétaire d'au moins une action de la Société.

Si, au jour de sa nomination, un Administrateur n'est pas propriétaire du nombre d'actions requis ou si, en cours de mandat, il cesse d'en être propriétaire, il est d'office réputé démissionnaire s'il n'a pas régularisé sa situation dans le délai de trois mois.

La durée des fonctions des Administrateurs est de six années, l'année étant la période qui sépare deux Assemblées Générales Ordinaires Annuelles consécutives. Le mandat d'un Administrateur prend fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat dudit Administrateur. A défaut de ratification, les délibérations prises et les actes accomplis antérieurement par le Conseil n'en demeurent pas moins valables.

Lorsque le nombre des Administrateurs est devenu inférieur au minimum légal, les Administrateurs restants doivent convoquer immédiatement l'Assemblée Générale Ordinaire, en vue de compléter l'effectif du Conseil.

L'Administrateur nommé en remplacement d'un autre Administrateur dont le mandat n'est pas expiré, ne demeure en fonction que pendant la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir.

Un salarié de la société peut être nommé Administrateur. Son contrat de travail doit toutefois correspondre à un emploi effectif. Il ne perd pas, dans ce cas, le bénéfice de son contrat de travail.

Le nombre des Administrateurs qui sont liés à la Société par un contrat de travail ne peut excéder le tiers des Administrateurs en fonction.

Le nombre des Administrateurs qui sont âgés de plus de 75 ans ne peut excéder le tiers des Administrateurs en fonction. Lorsque cette limite vient à être dépassée en cours de mandat, l'Administrateur le plus âgé est d'office réputé démissionnaire à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires la plus proche.

Les Administrateurs sont toujours rééligibles ; ils peuvent être révoqués à tout moment par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires.

En cas de vacance par décès ou par démission d'un ou plusieurs sièges d'Administrateurs, le Conseil d'Administration peut, entre deux Assemblées Générales, procéder à des nominations à titre provisoire.

Les nominations effectuées par le Conseil, en vertu de l'alinéa ci-dessus, sont soumises à la ratification de la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Note 2. — Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux au 31 juillet 2011.

Alain Di Crescenzo :

Dénomination	Siège	Forme	Nature	Début	Fin
<u>Groupe IGE+XAO</u>					
IGE+XAO	France	SA	Président Directeur Général Président du Conseil d'Administration	29/01/98 30/01/04* 15/12/09*	
IGE	France	SA	Administrateur	30/01/04* 15/12/09*	
CAE Development	Danemark	ApS	Bestyrelse	23/05/08	
IGE+XAO Denmark	Danemark	A/S	Bestyrelse	06/01	
IGE+XAO North America	Canada	Inc	Administrateur	7/05/97*	
IGE+XAO UK	Angleterre	Ltd.	Director	1/02/99	
IGE+XAO Softwaren Vertriebs	Allemagne	GmbH	Geschäftsführer	6/12/00	
IGE+XAO Polska	Pologne	z.o.o.	Vice Président	14/10/05	
IGE+XAO USA	USA	Inc	Chairman & CEO	07/12/07	
IGE+XAO Netherlands	Pays-Bas	B.V.	Bestuurder	01/08/07	
EHMS	France	SAS	Président	05/08/06	
S2E CONSULTING	France	SAS	Administrateur	04/09/06 01/12/08*	
COMPODATA	France	SA	Administrateur	25/01/07	30/07/10
IGE+XAO Chine*	Chine	Ltd	Administrateur	4/01/08	
IGE-XAO Tunisia	Tunis	SARL	Gérant	24/06/08	
IGE XAO Maroc	Casablanca	SARLAU	Gérant	24/06/08	
IGE+XAO Madagascar	Antananarivo	SARL	Gérant	23/09/08	
<u>Hors Groupe</u>					
Banque Courtois	France	S.A.	Membre du Conseil de surveillance	02/12/05 12/05/06* 15/05/09*	
Access Commerce	France	SA	Membre du Conseil de surveillance	15/12/02 30/06/06*	20/02/07
RSO	France	SA	Membre du Conseil de Surveillance	24/06/09	
Aéroport de Toulouse - Blagnac	France	SA	Vice Président du Conseil de Surveillance	20/05/11	
SEM OPPIDEA	France		Administrateur	15/04/11	

Charles Baudron :

Dénomination	Siège	Forme	Nature	Début	Fin
<u>Groupe IGE+XAO</u>					
IGE	France	SA	Président Directeur Général Président du Conseil d'Administration	30/01/04* 15/12/09*	
IGE+XAO	France	SA	Administrateur	1987	
CAE Development	Danemark	ApS	Bestyrelse	23/05/08	
IGE+XAO Polska	Pologne	Z.O.O.	Président	14/10/05	
IGE+XAO Iberica	Espagne	S.L.	Président du Conseil d'administration	25/07/95	
IGE+XAO Balkan	Bulgarie	O.O.D.	Administrateur	16/12/94	
IGE+XAO UK	UK	Ltd.	Director	1/02/99	
COMPODATA	France	SA	Administrateur	25/01/07	30/07/10
EHMS	France	SAS	Administrateur	5/08/06	
<u>Hors Groupe</u>					
SOCRI	France	SA	Membre du Conseil de surveillance		

Jean Baudron :

Dénomination	Siège	Forme	Nature	Début	Fin
IGE+XAO	France	SA	Administrateur	26/01/07*	
COMPODATA	France	SA	Administrateur	25/01/07	30/07/10
BEHI	France				

Robert Grèzes :

Dénomination	Siège	Forme	Nature	Début	Fin
Winsoft Diffusion	France	SNC	Gérant		
IGE	France	SA	Administrateur	15/12/09*	
Mayridis Voyages	France	SARL	Gérant		

Pierre Revel –Mouroz :

Dénomination	Siège	Forme	Nature	Début	Fin
IGE+XAO	France	SA	Administrateur	15/12/2009*	
IGE	France	SA	Administrateur	31/01/2011*	
FINANCIERE	France	SAS	Administrateur		
CHOPIN	France	SAS	Administrateur		
CEVA SANTE	France	SA	Représentant permanent de Financière	15/10/2010	
ANIMALE			Chopin, Administrateur		
CEVA ANIMAL					
HEALTH					
BULGARIA	Bulgarie	Ltd.	Gérant	28/3/2005	
CEVA ANIMAL					
HEALTH LTD	Royaume-Uni	Ltd	Directeur	03/6/2008	
CEVA US					
HOLDING, INC.	USA	Inc.	Director	02/3/2009	
BIOMUNE					
COMPANY	USA	Inc.	Director	11/7/2006	
CEVA ANIMAL					
HEALTH, INC.	USA	Inc.	Director	12/9/2007	
CEVA-					
PHYLAXIA					
VETERINARY					
BIOLGICALS CO.					
LDT	Hongrie	Ltd	Administrateur	26/3/2007	
CEVA SALUTE				26/4/2007	
ANIMALE S.P.A.	Italie	S.P.A.	Administrateur	31/12/2009*	
CEVA DIF ILAC	Turquie	A.S.	Administrateur	28/4/2008	
CEVA-KEMIA					
S.A. DE C.V.	Mexique	S.A.	Administrateur	18/8/2009	
PT CEVA					
ANIMAL					
HEALTH					
INDONESIA	Indonésie	Ltd.	Commissaire	02/1/2007	
CEVA SANTE					
ANIMALE					
EGYPT LTD	Egypte	Ltd	Directeur	18/10/2006	

Note 3. — Rémunérations et avantages reçus par les mandataires sociaux et les dirigeants

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages de toute nature reçus, durant l'exercice, par chaque mandataire social.

La rémunération des organes d'administration de la Société IGE+XAO pour l'exercice 2010/2011 se présente de la façon suivante (en €) :

REMUNERATIONS EN €	REMUNERATIONS BRUTES		AVANTAGES EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	STOCK OPTIONS	TOTAL	INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE
	PARTIE FIXE	PARTIE VARIABLE*					
	ALAIN DI CRESCENZO	157 974					
Total				--	--		

La rémunération des organes d'administration de la Société IGE+XAO pour l'exercice 2009/2010 se présente de la façon suivante (en €) :

REMUNERATIONS EN €	REMUNERATIONS BRUTES		AVANTAGES	JETONS DE	STOCK	TOTAL	INDEMNITES DE
	PARTIE FIXE	PARTIE VARIABLE*	EN NATURE	PRESENCE	OPTIONS		DEPART EN
							RETRAITE
ALAIN DI CRESCENZO	156 000	56 000	15 802	--	--	227 802	52 261
Total	156 000	56 000	15 802	--	--	227 802	52 261

* comprenant toute prime (de bilan, objectifs,...)

Monsieur Charles Baudron est administrateur de la Société IGE+XAO et est titulaire d'un contrat de travail en sa qualité de Directeur Technique de la société Winsoft Elec Diffusion. Il n'a pas reçu de rémunération ou d'avantage en nature en provenance des autres filiales du Groupe.

Monsieur Alain Di Crescenzo est Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la Société IGE+XAO S.A.; il est rémunéré au titre de cette fonction (partie fixe, partie variable). Il est par ailleurs titulaire d'un contrat de travail depuis le 1er août 1988, actuellement suspendu du fait de l'exercice de son mandat social.

Au cours de l'exercice 2010/2011, le Comité de rémunération a été saisi de la question des conditions de rémunération du Président du Conseil d'Administration.

Il a, à cet effet, produit un rapport qui a été soumis à approbation du Conseil d'Administration en date du 29 juillet 2011 et dans lequel il reprend notamment les conditions de détermination des indemnités de rupture du contrat de travail susceptibles d'être dues à Monsieur Alain DI CRESCENZO. Ces conditions, soumises à la procédure des conventions réglementées, sont les suivantes : en cas de reprise de son contrat de travail et dans l'éventualité d'un licenciement sauf faute lourde ou grave, Monsieur Alain Di Crescenzo percevra une indemnité contractuelle de licenciement de 18 mois de salaires bruts si le licenciement est prononcé durant la première année de la reprise de son contrat de travail ou de 15 mois de salaires bruts si le licenciement est prononcé durant la deuxième année suivant la reprise de son contrat de travail ou au cours des années suivantes. Le versement de la part de cette indemnité correspondant à la fraction du montant excédant les indemnités légales et conventionnelles dues au titre de l'ancienneté de Monsieur Alain Di Crescenzo est soumis à la condition que le résultat opérationnel du Groupe déterminé suivant les normes IFRS soit au moins égal à 5% de son chiffre d'affaires à la clôture du dernier exercice dont les comptes auront été examinés par le Conseil d'Administration à la date de rupture du contrat de travail.

Note 4. — Opérations réalisées par les dirigeants sur les titres IGE+XAO

En application de l'article L621-18-2 du Code Monétaire et Financier, sont déclarées ci-après les opérations suivantes réalisées par les dirigeants ou les personnes auxquelles ils sont étroitement liés sur l'exercice 2010/2011:

Dénomination sociale de la société	IGE+XAO SA			
Nom et prénom	Charles BAUDRON			
Qualité du déclarant	Administrateur - Directeur R&D			
Description de l'instrument financier	Actions			
Nature de l'opération	Cession			
Lieu de l'opération	Paris			
	Dates des opérations	Quantité	Prix unitaire moyen	Montant brut en €
	27/07/10	240	22,60	5 424
	28/07/10	120	22,60	2 712
	02/08/10	254	22,00	5 588
	03/08/10	386	21,38	8 253
	4/11/10	300	25,40	7 620
	5/11/10	400	26,95	10 780
	5/11/10	350	25,76	9 014
	8/11/10	142	27,00	3 834
	23/11/10	808	24,00	19 392
		3 000	24,21	72 617

O. Informations environnementales et sociales

Note 1. — Conséquences environnementales et sociales de l'activité (L225.102.1 du Code de Commerce)

Conséquences environnementales

Les informations prévues aux articles R.225-102-1, R.225-104 et R.225-105 du Code de commerce sur les conséquences sociales et environnementales de l'activité du Groupe ainsi que sur les engagements en matière de développement durable font l'objet d'un rapport annexé au présent rapport.

Note 2. — Informations relatives aux effectifs :

Effectif total au 31 juillet 2011

SOCIETES	31/07/11	31/07/10	EVOLUTION	31/07/09
IGE+XAO	15	15	0%	18
Ensemble des sociétés françaises	120	124	-0,8%	133

Embauches, licenciements, motifs

La Société IGE+XAO n'a pas procédé à de mouvement de personnel durant l'exercice.

Au niveau de l'ensemble des sociétés françaises :

- Entrées de personnel : 17 embauches
- Sorties de personnel : 21 dont 7 démissions, 1 licenciement, 5 ruptures conventionnelles, 4 fins de CDD, 2 ruptures de période d'essai, 1 départ à la retraite et 1 mutation à l'étranger

Note 3. — Informations sociales au niveau du Groupe

Relations professionnelles

La qualité du climat social au sein du Groupe IGE+XAO est le fruit d'un dialogue permanent entre la Direction, les salariés et leurs représentants.

Temps de travail

Les durées hebdomadaires de travail au sein des sociétés du Groupe répondent aux législations locales et varient entre 37 heures et 42 heures.

Les sociétés françaises du Groupe appliquent la Loi sur la Réduction du Temps de Travail (35 heures) depuis décembre 1999, par le biais de jours de Réduction du Temps de Travail (RTT).

Les collaborateurs qui ont fait le choix de travailler à temps partiel appartiennent aussi bien à la catégorie des cadres qu'à celle des salariés non cadres. La majorité de ces salariés travaille à 4/5.

Absentéisme

Le taux général d'absentéisme dans le Groupe (nombre de jours d'absence par personne sur le nombre de jours travaillés) est inférieur au taux moyen français relevé sur l'année 2010 (4%) ; les taux d'absentéisme pour cause d'accident du travail et de maladie professionnelle sont proches de zéro.

Egalité professionnelle

Plusieurs mesures ou plans d'actions ont été mis en place pour veiller à l'égalité professionnelle et au respect de la non-discrimination. En effet, la mixité et l'égalité entre les femmes et les hommes, entre les différentes classes d'âge (seniors, juniors,...) mais aussi entre les origines du personnel sont autant de composantes humaines qui font la richesse du Groupe et auxquelles les sociétés du Groupe prêtent une attention particulière.

PERSONNEL INSCRIT	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Encadrement	68	17	85	80%	20%	100%
Autres	181	76	257	70%	30%	100%
Total	249	93	342	100%	100%	100%
	73%	37%	100%	////	////	////

Emploi et insertion des travailleurs handicapés

Au niveau des emplois et de l'insertion des travailleurs handicapés, deux salariés sont reconnus travailleurs handicapés dans le Groupe. Sur l'exercice 2010/2011, il n'y a pas eu d'embauche répondant à cette catégorie socioprofessionnelle, et ce malgré de nombreuses démarches entamées.

Note 4. — Informations sociales au niveau des sociétés françaises du Groupe

Le Groupe a mis en place depuis 2001 une Unité Economique et Sociale (UES) qui permet de faire bénéficier des mêmes dispositions sociales à l'ensemble des salariés des sociétés françaises.

Rémunérations et Participations

- Rémunération brute mensuelle et masse des salaires

Société IGE+XAO SA :

La masse des salaires bruts est de 794 247 euros en 2010/2011 contre 803 830 euros en 2009/2010, soit une baisse de 1.19 %.

Ensemble des sociétés françaises du Groupe

La masse des salaires bruts est de 4 776 976 euros en 2010/2011 contre 4 593 832 euros en 2009/2010, soit une augmentation totale de la masse salariale de 4%.

Le montant des charges patronales de l'ensemble des sociétés françaises pour l'exercice clos au 31 juillet 2011 s'élève à 7 044 027 euros.

- Participation

Un accord de participation est en place depuis 2001 pour les sociétés françaises et ce dans le cadre de l'Union Economique et Sociale (U.E.S.). Son montant s'est élevé à 391 492 euros au titre de l'exercice 2010/2011 dont 46 892 euros octroyés sur la Société IGE+XAO S.A.

Organe de représentation

- Comité d'Entreprise

Le Comité d'Entreprise se réunit en séances ordinaires au minimum de 12 fois par an et ce, dans le cadre de la Délégation Unique du Personnel (D.U.P).

Dans le cas de sujets ou de consultations exceptionnelles, des réunions extraordinaires sont ajoutées au calendrier initial.

Un représentant de la D.U.P par collègue (Etam et Cadre) est systématiquement convoqué aux séances du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société mère IGE+XAO S.A.

- CHSCT

Le CHSCT compte trois membres élus ainsi que le Président de la Société IGE+XAO S.A., représenté par délégation par la Responsable des Ressources Humaines. Il se réunit régulièrement, sur demande ou de sa propre saisie, à raison d'une séance tous les trimestres au minimum et décide de façon récurrente de la mise en place de procédures et mesures préventives. En 2010/2011, sa principale action a porté sur le lancement d'un projet sur les risques psycho-sociaux.

Droit individuel à la formation

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis par les salariés au titre du droit individuel à formation au sein d'IGE+XAO SA s'est élevé à 1 426 heures. Il a donné lieu à demande à hauteur de 138 heures. Le volume d'heures restantes de formation est donc de 1 288 heures.

Dans les sociétés françaises, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis par les salariés au titre du droit individuel à formation s'est élevé à 10 889 heures. Sur ce volume, 452 heures ont été consommées sur la période. Le volume d'heures restantes de formation est donc de 10 437 heures.

Mécénat

Sur l'exercice 2010/2011, les sociétés françaises ont participé à 4 actions de mécénat contre 2 l'année précédente, avec une enveloppe financière toutefois stable de 18 200 euros. L'accroissement des

actions en nombre résulte de nouvelles participations dans le domaine culturel et dans celui de l'insertion. Le partenariat historique avec le Secours Populaire perdure et demeure stable.

P. Autres informations

Note 1. — Filiales et participations en France et à l'étranger

Il n'y a pas eu de modification dans le périmètre de consolidation en 2010/2011.

Note 2. —Tableau des filiales et participations en €

Filiales (+ 10%)	Capital En devises	Capitaux propres autres que le capital en devises	% de détenion	Valeur comptable brute titres en €	Valeur comptable nettes titres en €	Prêts et avances en €	Avals et caut° en €	CA En devises	Résultat En devises	Dividendes En €	Observations
IGE SA	4 619 327 EUR	3 577 335 EUR	99,13	4 800 732	4 800 732	408 139	--	17 705 469 EUR	2 383 126 EUR	2 102 688 €	Siège social : Colomiers SIREN : 399 737 006
WINSOFT ELEC DIFFUSION SNC MAYRIDIS SARL	1 524 EUR	--	90,00	1 372	1 372	543	--	2 424 653 EUR	--	--	Siège social : Colomiers SIREN : 418 236 261 Siège social : Colomiers
	65 000 EUR	134 551 EUR	99,94	330 480	277 480	14 447	100 000	191 538 EUR	28 470 EUR	--	Caution donnée / APS
S2E CONSULTING EHMS	100 000 EUR 846 000 EUR	91 185 EUR (419 342) EUR	50% 50%	46 990 573 000	46 990 573 000	51 022 --	--	694 708 EUR 193 200 EUR	85 641 EUR (72 040) EUR	-- --	Siège Social : Blagnac SIREN : 494 083 496 Siège Social : Colomiers SIREN : 492 213 384
IGE+XAO Z.O.O. POLOGNE IGE+XAO EURL BALKAN CAE DEVPT APS DENMARK IGE XAO MADAGASCAR IGE+XAO CHINE IGE+XAO TUNISIE	1 100 000 PLN 856 980 BGN 125 000 DKK 50 000 000 AR 743 710 RMB 20 000 TND	2 283 377 PLN 122 426 BGN 5 143 784 DKK (7 856 545) AR (431 811) RMB 40 076 TND	94,27 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00	783 275 420 665 351 129 20 945 70 445 11 350	783 275 420 665 351 129 20 945 34 445 11 350	-- -- -- 11 431 -- --	-- -- -- -- -- --	9 359 086 PLN 1 153 120 BGN 6 816 261 DKK 379 163 828 AR 1 958 531 RMB 396 674 TND	512 024 PLN 117 010 BGN 1 803 780 DKK 16 394 657 AR 69 068 RMB 8 605 TND	-- 170 004 € -- -- -- --	Siège social : Cracovie Siège social : Sofia Siège social : Birkerod Siège social : Antananarivo Siège social : Nanjing Siège social : Tunis
IGE+XAO MAROC IGE+XAO A/S DENMARK IGE+XAO GMBH ALLEMAGNE IGE+XAO IBERICA IGE+XAO SRL ITALIE IGE+XAO LTD (UK)	400 000 MAD 500 000 DKK 25 001 EUR 3 005 EUR 36 400 EUR 120 100 GBP	337 786 MAD 8 363 164 DKK 253 298 EUR 203 571 EUR 789 489 EUR (99 646) GBP	100,00 49,00 100,00 99,00 95,00 100,00	34 808 587 986 25 000 3 049 33 310 150 930	34 808 587 986 25 000 3 049 33 310 96 930	62 152 -- -- -- -- --	-- -- -- -- -- --	1 401 591 MAD 9 473 199 DKK 1 121 123 EUR 566 229 EUR 1 861 582 EUR 107 101 GBP	175 824 MAD 1 768 525 DKK 85 129 EUR 22 590 EUR 229 580 EUR (17 656) GBP	-- 33 769 € -- 160 000 € -- --	Siège social : Casablanca Siège social : Birkerod Siège social : Rastatt Siège social : Madrid Siège social : Bergame Siège social : Sheffield

FILIALES (+ 10%)	Capital En €	Capitaux propres autres que le capital en €	% de détenion	Valeur comptable brute titres en €	Valeur comptable nettes titres en €	Prêts et avances en €	Avals et caut° en €	CA En devises	Résultat En devises	Dividendes En €	Observations
IGE+XAO NORTH								502 650 CAD	(31 158) CAD		
AMERICA	100 CAD	(28 775) CAD	99,90	56	56	72 410	--			--	Siège social : Boucherville
IGE+XAO BV	18 151 EUR	288 234 EUR	100,00	691 475	691 475	--	--	992 838 EUR	153 469 EUR	350 000 €	Siège social : Hønsbroek
IGE+XAO USA	10 USD	75 499 USD	100,00	1	1	0	--	257 638 USD	16 176 USD	--	Siège social : Dover (Delaware)
IGE+XAO											
SWITZERLAND	20 000 CHF	84 343 CHF	100,00	225 000	189 000	--	--	153 485 CHF	57 606 CHF	80 000 €	Siège social : Nidau
TOTAL EN EUROS	////////		////////	9 161 998	8 982 998	620 144	100 000	////////	////////	2 896 461 €	

Note 3. — Délai de paiement des fournisseurs

Conformément à l'article D441-4 du Code de commerce, la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance au sein de la Société IGE+XAO SA est présentée ci-après:

SOCIÉTÉS	Echéances non échues	< 30 J	30 J < X < 60 J	> 60 J
31/07/2010	234 168 €	9 497 €	0 €	3 632 €
31/07/2011	173 914 €	7 459 €	18 804 €	7 056 €

Note 4. — Autorisation de cautions, avals et autres garanties

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-35 du Code de commerce, le Conseil d'Administration a consenti, lors de sa réunion du 29 juillet 2011 et dans le cadre de ses participations dans la société Mayridis Voyages, le renouvellement de la caution de 100 000 € au profit de l'Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme.

Note 5. — Observation du Comité d'Entreprise

En application des dispositions de l'article L. 2323-7 du Code du travail, le Comité d'Entreprise n'a formulé aucune observation sur la situation économique et sociale de la Société.

Colomiers, le 21 octobre 2011

Le Conseil d'Administration

TABLEAU DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Indications en euros	31/07/2007	31/07/2008	31/07/2009	31/07/2010	31/07/2011
Capital en fin d'exercice					
Capital social	6 752 900	6 752 900	6 089 930	6 089 930	6 089 930
Nombre d'actions émises	1 754 000	1 754 000	1 581 800	1 581 800	1 581 800
Nombre d'obligations convertibles en actions	--	--	--	--	--
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 460 524	2 639 729	2 456 723	2 398 992	2 403 411
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions	1 950 199	2 807 514	2 629 512	2 000 500	3 025 328
Impôts sur les bénéfices	122 670	140 584	108 575	(44 462)	59 960
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions	1 469 885	3 310 397	2 438 108	2 032 432	2 906 473
Résultat distribué	* 385 880	*806 345	*680 174	*759 264	*949 080
Résultats par action					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et aux provisions	1,018	1.50	1.57	1.27	1.85
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions	0,838	1.89	1.54	1,28	1.84
Dividendes distribués par action	0,22*	0.50	*0.43	*0.48	*0.6
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés au cours de l'exercice	20	19	18	16	14
Montant de la masse salariale de l'exercice	707 592	775 807	761 890	803 830	794 248
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, œuvres sociales, ...)	345 992	357 577	373 375	418 016	416 938

* Soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale

V. – Rapports annexes au Rapport de gestion

A. Rapport sur les délégations

Rapport Spécial du Conseil d'Administration sur les délégations de pouvoirs données par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration au cours de l'exercice 2010-2011

AUTORISATION DE DELEGATION	DATE D'AUTORISATION ET DUREE	DATE D'EXPIRATION
Autorisation en vue de faire acheter par la société ses propres actions	AG du 31 janvier 2011	30 juillet 2012
Autorisation de procéder à une augmentation de capital au profit des salariés	AG du 30 janvier 2009 (rejetée)	

Colomiers, le 21 octobre 2011

Le Conseil d'Administration

B. Rapport sur les conséquences environnementales et sociales

Les activités d'édition du Groupe IGE+XAO ne sont pas de nature à générer des conséquences environnementales et sociales particulières. En conséquence, IGE+XAO est concernée de façon non significative par les dispositions des articles R225-104 et 105 du Code de Commerce. IGE+XAO est toutefois attentive à la problématique soulevé par le développement durable.

Ainsi, IGE+XAO favorise la diffusion de ses logiciels via des supports dématérialisés et électroniques (téléchargement, Internet, sites Web,...) afin de diminuer la documentation papier et le recours au support Compact Disc.

En termes de bureautique, IGE+XAO opte pour le recyclage (des cartouches d'encre notamment) et le commerce équitable quand cela est possible - en termes d'achat marketing principalement- en privilégiant les produits dont la conception, la fabrication et la fin de vie respectent au mieux l'environnement.

Enfin, les filiales du Groupe sont appelées à optimiser leur consommation d'énergie (de papier et autres consommables) et à gérer leurs activités dans le respect des normes environnementales.

Colomiers, le 21 octobre 2011

Le Conseil d'Administration

C. Rapport sur les honoraires des Commissaires aux comptes

Note 1. — Honoraires des Commissaires aux comptes Groupe

Conformément à l'article 221-1-2 du règlement général de l'AMF, les honoraires des contrôleurs légaux chargés de contrôler les comptes de l'émetteur et des autres sociétés françaises du Groupe ainsi que les honoraires des experts indépendants intervenant dans les filiales étrangères du Groupe sont présentés dans les tableaux suivants :

Exercice 2010/2011	KPMG		Bernard PARIS		MAZARS		Experts indépendants			
							dans autres filiales françaises		dans filiales étrangères	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Audit										
<input type="checkbox"/> Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes, individuels et consolidés <ul style="list-style-type: none"> • Emetteur • Filiales intégrées globalement <i>Sous-total</i>	19 000	51%	16 150	100%	4 000	100%	4 500	100%	16 768	100%
	18 000	49%								
	37 000	100%	16 150	100%	4 000	100%	4 500	100%	16 768	100%
Autres prestations, le cas échéant										
Juridique, fiscal, social Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit) <ul style="list-style-type: none"> • Emetteur • Filiales intégrées globalement <i>Sous-total</i>										
TOTAL	37 000	100%	16 150	100%	4 000	100%	4 500	100%	16 768	100%

Exercice 2009/2010	KPMG		Marc LOPEZ		MAZARS		Experts indépendants			
							dans autres filiales françaises		dans filiales étrangères	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Audit										
<input type="checkbox"/> Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes, individuels et consolidés <ul style="list-style-type: none"> • Emetteur • Filiales intégrées globalement <i>Sous-total</i>	19 000	51%	18 000	100%	3 900	100%	5 950	100%	13 183	100%
	17 600	49%								
	35 600	100%	18 000	100%	3 900	100%	5 950	100%	13 183	100%
Autres prestations, le cas échéant										
Juridique, fiscal, social Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit) <ul style="list-style-type: none"> • Emetteur • Filiales intégrées globalement <i>Sous-total</i>										
TOTAL	35 600	100%	18 000	100%	3 900	100%	5 950	100%	13 183	100%

Exercice 2008/2009	KPMG		Marc LOPEZ		MAZARS		Experts indépendants			
							dans autres filiales françaises		dans filiales étrangères	
Audit										
<input type="checkbox"/> Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes, individuels et consolidés										
<ul style="list-style-type: none"> • Emetteur • Filiales intégrées globalement 	18 000	51%	19 700	100%	3 800	100%	8 220	100%	13 623	100%
<i>Sous-total</i>	35 600	100%	19 700	100%	3 800	100%	8 220	100%	13 623	100%
Autres prestations, le cas échéant										
Juridique, fiscal, social Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)										
<ul style="list-style-type: none"> • Emetteur • Filiales intégrées globalement 										
<i>Sous-total</i>										
TOTAL	35 600	100%	19 700	100%	3 800	100%	8 220	100%	13 623	100%

Colomiers, le 21 octobre 2011

Le Conseil d'Administration

Note 2. — Honoraires des Commissaires aux comptes – IGE+XAO SA

Ils se présentent de la façon suivante :

Exercice 2010/2011	KPMG		Bernard PARIS	
	Montant	%	Montant	%
Audit				
<input type="checkbox"/> Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	19 000	100 %	16 150	100 %
<input type="checkbox"/> Diligences relatives à la transition aux IFRS	--	--	--	--
<i>Sous-total</i>	19 000	100 %	16 150	100 %
Autres prestations, le cas échéant				
Juridique, fiscal, social	--	--	--	--
Technologies de l'information	--	--	--	--
Audit interne	--	--	--	--
Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)	--	--	--	--
<i>Sous-total</i>				
TOTAL	19 000	100 %	16 150	100 %

Exercice 2009/2010	KPMG		Marc LOPEZ	
	Montant	%	Montant	%
Audit				
<input type="checkbox"/> Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	19 000	100 %	19 000	100 %
<input type="checkbox"/> Diligences relatives à la transition aux IFRS	--	--	--	--
<i>Sous-total</i>	19 000	100 %	19 000	100 %
Autres prestations, le cas échéant				
Juridique, fiscal, social	--	--	--	--
Technologies de l'information	--	--	--	--
Audit interne	--	--	--	--
Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)	--	--	--	--
<i>Sous-total</i>				
TOTAL	19 000	100 %	19 000	100 %

Exercice 2008/2009	KPMG		Marc LOPEZ	
	Montant	%	Montant	%
Audit				
<input type="checkbox"/> Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	18 000	100 %	19 700	100 %
<input type="checkbox"/> Diligences relatives à la transition aux IFRS	--	--	--	--
<i>Sous-total</i>	18 000	100%	19 700	100 %
Autres prestations, le cas échéant				
Juridique, fiscal, social	--	--	--	
Technologies de l'information	--	--	--	
Audit interne	--	--	--	
Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)	--	--	--	
<i>Sous-total</i>	0		0	
TOTAL	18 000	100 %	19 700	100 %

Colomiers, le 21 octobre 2011

Le Conseil d'Administration

VI. Rapport du Président du Conseil d'Administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

Dans le présent rapport, le Président du Conseil d'Administration vous rend compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par IGE+XAO et ses filiales au cours de l'exercice 2009/2010. Ce document vous est présenté en complément du rapport de gestion contenu dans le Rapport Financier Annuel.

Ce rapport est établi conformément à l'article LM. 225-37 alinéa 6 du Code de Commerce et aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers contenues notamment dans son rapport sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne du 8 décembre 2009. En matière de gouvernement d'entreprise, la Société s'appuie principalement sur les recommandations du Code de Gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de l'AFEP et du MEDEF de décembre 2008.

Le Président du Conseil d'Administration a chargé le responsable financier des diligences préparatoires au présent rapport qui a ensuite été approuvé par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 26 octobre 2010.

A. Informations générales sur les séances du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est une instance collégiale qui représente collectivement l'ensemble des actionnaires et qui s'impose d'agir en tout moment dans l'intérêt social de la société. Il s'appuie sur un mode de fonctionnement qui tout en respectant rigoureusement la loi assure les conditions d'un bon gouvernement d'entreprise.

Note 1. — Généralités

Organisation de la Société et du Conseil d'Administration

IGE+XAO est une société anonyme de type classique gérée par un Conseil d'Administration et dont les actions sont inscrites aux négociations sur Euronext Paris (Compartiment C) depuis 1997.

La Direction Générale de la Société est exercée par le Président du Conseil d'Administration, qui cumule les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

Eu égard à sa taille, la Société se réfère au Code MiddleNext depuis décembre 2010.

Composition du Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration de la Société Il est composé des 4 membres suivants nommés par l'Assemblée Générale pour une durée de 6 ans :

✓	M. Alain Di Crescenzo	Président Directeur Général et Directeur Général
✓	M. Charles Baudron	Administrateur
✓	M. Jean Baudron	Administrateur
✓	M. Pierre Revel-Mouroz	Administrateur indépendant

Concernant la notion d'Administrateur indépendant, la Société a retenu les critères d'indépendance précisés par le code AFEP-MEDEF.

Le tableau de synthèse sur les nominations ainsi qu'une présentation plus détaillée des mandataires sociaux et des dirigeants figurent dans le rapport de gestion.

La liste des fonctions exercées par les membres du Conseil d'Administration dans d'autres sociétés figure dans le rapport de gestion.

Règles applicables et Conseil d'administration

En 2010/2011, le Conseil d'administration a pris connaissance en particulier des dernières règles applicables en matière de :

- Comité d'audit ;
- Parité au sein des Conseils d'administration ;
- Prévention des manquements d'initiés et en particulier des périodes pendant lesquelles il est recommandé de ne pas réaliser des opérations sur titres.

Il a été décidé en conséquence de modifier le Règlement intérieur et de mettre à jour la procédure concernant la déontologie boursière.

Le chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé fait l'objet d'une présentation en Conseil et d'un arrêté par ses membres sur une base trimestrielle et en amont de la communication au Marché.

Cette séance est généralement précédée de réunions téléphoniques entre la Direction générale et les Directions des filiales afin de valider les réalisations en termes de chiffre d'affaires par rapport aux objectifs et prévisions.

L'arrêté des comptes

Le Conseil d'Administration arrête les comptes individuels d'IGE+XAO et les comptes consolidés du Groupe IGE+XAO sur une base semestrielle au 31 janvier et au 31 juillet de chaque année. Ses membres ont la possibilité d'entendre les Commissaires aux comptes. Ils examinent également les risques liés à l'activité de la Société, ses engagements hors bilan et autres informations financières que le Conseil soumet ensuite à l'Assemblée Générale des actionnaires.

Communiqués de presse et autres supports de communication

Les projets de communiqués de presse ou de tout autre support de communication à dominante financière sont généralement soumis à la relecture préalable des membres du Conseil d'Administration. Ces derniers peuvent émettre des remarques sur le fond ou la forme qui, après discussions, peuvent être incorporées au sein de la version définitive.

Par ailleurs, le Conseil d'administration a poursuivi en 2010/2011 ses travaux d'analyse de la stratégie et du suivi d'activité, en présence de ses dirigeants.

Des administrateurs assidus

En 2010/2011, le Conseil d'administration s'est réuni 8 fois, avec un taux d'assiduité de 87,5% en moyenne.

La répartition des jetons de présence établie en partie selon l'assiduité aux réunions du Conseil est détaillée dans le Rapport de gestion.

En 2010/2011, une somme de 3 500 euros a été attribuée aux deux Administrateurs non rémunérés de la Société.

Des Comités du Conseil motivés

Le Conseil d'administration a finalisé la mise en place du Comité d'audit et a sollicité le Comité de rémunération en particulier sur l'analyse de la rémunération du dirigeant.

Les missions et le mode de fonctionnement des Comités sont présentés dans le Règlement intérieur. Le Comité de rémunération et le Comité d'audit sont opérationnels respectivement depuis 2004 et 2011.

Note 2. — Evaluation du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration envisage les voies de progrès toujours possibles et prend les mesures d'amélioration qu'il juge utiles. Cette évaluation s'effectue dans le cadre du Code MiddleNext auquel le Conseil se réfère.

Le Conseil d'Administration a estimé que la qualité des réunions continue de s'améliorer. Il mesure avec régularité les différents enjeux stratégiques du Groupe et il prend les décisions correspondantes.

Le Conseil d'administration a mis en place et communique aux administrateurs en début d'exercice, un calendrier des séances et des ordres du jour associés prévisionnels sur les 12 mois à venir.

Les travaux préparatoires des Comités, et notamment du Comité d'audit, devraient faciliter encore les débats et décisions des Conseils d'Administration à venir. Il est toutefois rappeler que les Comités du Conseil d'administration agissent dans le cadre des missions qui leur sont confiées par le Conseil d'administration, ils sont force de propositions mais n'ont pas de pouvoir de décision.

Note 3. — Règlement intérieur du Conseil d'administration

Les travaux du Conseil d'administration s'organisent autour d'un Règlement intérieur qui a pour objet de compléter les règles légales, réglementaires et statutaires auxquelles le Conseil d'administration et les administrateurs s'astreignent.

Le Règlement intérieur précise les modalités de fonctionnement du Conseil d'administration dans l'intérêt de la Société et de tous les actionnaires.

Le Règlement intérieur est susceptible d'être modifié par le Conseil d'administration compte tenu de l'évolution des lois et des règlements ainsi que de son propre fonctionnement. Il est consultable sur le site Internet de la Société.

Note 4. — Rémunérations des mandataires sociaux

Les principes et les règles arrêtés par le Conseil d'administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux sont traités dans le Rapport de gestion du Conseil d'administration.

La rémunération des dirigeants mandataires sociaux concerne uniquement la rémunération du Président.

Tous les cadres dirigeants sont salariés et ne reçoivent de rémunérations ou d'avantages en nature que de leur société de rattachement. Ils bénéficient au même titre que les autres salariés des sociétés françaises (formant une Union Economique et Sociale), de la participation résultant de l'accord d'entreprise.

B. Rapport du Président sur le contrôle interne et la gestion des risques

A la demande du Président du Conseil d'administration, la Direction financières a réuni les éléments constitutifs du présent Rapport sur la base des différents travaux réalisés dans le domaine du Contrôle interne dans le Groupe.

Note 1. — Définition et objectifs du Contrôle interne

IGE+XAO a défini et mis en œuvre un cadre de contrôle interne qui s'appuie principalement sur le cadre de référence de l'AMF en la matière.

Ainsi, le contrôle interne vise à fournir une assurance raisonnable quant à l'atteinte des objectifs suivants : la réalisation et l'optimisation des opérations, la fiabilité de l'information financière et comptable, la conformité aux lois et aux règlements en vigueur.

Le système et les procédures de contrôle interne en vigueur au sein d'IGE+XAO ont pour objet de :

- ✓ veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations et les comportements des personnes respectent les lois et règlements applicables ainsi que les orientations données par les organes sociaux et les valeurs, normes et règles internes au Groupe.
- ✓ vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la Société reflètent avec sincérité l'activité et la situation du Groupe.
- ✓ prévenir et maîtriser les risques d'erreur ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers.

Note 2. — Organisation générale et principaux acteurs

Toutes les structures impliquées dans la gouvernance d'entreprise participent à la mise en œuvre du contrôle interne. Eu égard à la taille d'IGE+XAO, l'organisation du contrôle interne repose principalement l'organisation du Groupe et sur la responsabilisation de chacun des départements et filiales de la Société et dans leurs domaines de compétences respectifs.

Direction et encadrement

Le Comité de direction est composé du Président du Groupe (pour les aspects Trade et les organisations Corporate : divisions Communication, Administration, Finance et Qualité) et des Directeurs R&D. Il se réunit régulièrement au siège ou en tout autre lieu, en présence, si besoin est et selon les sujets, de responsables Groupe pour :

- ✓ mettre en œuvre la stratégie approuvée par le Conseil d'Administration,
- ✓ définir les actions et prendre les décisions permettant d'atteindre les objectifs,
- ✓ s'assurer de l'application et du respect des lois et règles internes.

Ces réunions sont organisées une fois par mois.

Le Comité de direction organise également une fois par an en début d'exercice une réunion plénière au cours de laquelle :

- ✓ la stratégie du Groupe, approuvée par le Conseil d'Administration, est présentée ;
- ✓ les objectifs et missions sont déclinés de façon opérationnelle au sein de chaque division ;
- ✓ les organigrammes fonctionnels et hiérarchiques sont arrêtés ;
- ✓ les objectifs individuels des responsables du Groupe sont définis.

Le Président anime une réunion mensuelle d'information (Réunion Info meeting) selon un calendrier arrêté pour l'exercice - soumis toutefois aux aléas de l'activité - qui rassemble physiquement ou par téléphone, les acteurs clés du Groupe et dont l'objectif est d'informer ces derniers sur les principales évolutions d'IGE+XAO. Le Comité de direction a décidé qu'il n'y aurait pas de compte-rendu formalisé à l'issue de ces réunions d'information pour des raisons de confidentialité des sujets abordés.

Deux à trois fois par an, la Direction Générale organise une réunion (Quarterly meeting) selon un ordre du jour préalablement arrêté. Elle rassemble le Président du Groupe, les présidents des sociétés filiales, leurs responsables des ventes hors grands comptes et les responsables supports d'activités du Groupe (corporates) ; elle a pour objectif de faire le point sur les objectifs définis lors de la réunion plénière ainsi que de traiter de sujets particuliers (projets importants, évolutions des marchés, ressources humaines, finances,...) présentés par la Direction ou les membres participants. Ces réunions font l'objet de comptes rendus écrits et de plans d'actions.

De plus, tous les 45 jours environ, la Direction Trade accompagnée des organisations corporate anime une réunion (Corporate meeting) en présence de tous les responsables corporate au cours de laquelle chaque président de filiale est joint par téléphone. L'objectif de cette réunion est de faire le point sur le suivi opérationnel de chacune des sociétés du Groupe. Ces réunions ne font pas l'objet de comptes rendus écrits en dehors de plans d'actions.

Enfin, des réunions de suivi sont mises en place régulièrement au sein de chaque pays.

Note 3. — Organisation financière et de gestion

IGE+XAO dispose d'un responsable financier corporate qui rend compte directement au Président Directeur Général. A ce titre, il :

- ✓ fixe les calendriers des arrêtés de comptes semestriels et annuels et de chiffre d'affaires mensuels et établit les reportings Groupe correspondants ;
- ✓ supervise au sein du Groupe les services comptables et les comptables extérieurs au Groupe en charge du suivi des comptabilités dans nombre de filiales étrangères ;
- ✓ est en charge de l'établissement de la consolidation des comptes du Groupe ;
- ✓ assure la liaison avec les Commissaires aux comptes du Groupe, des filiales et les autres experts indépendants ;
- ✓ prépare les communications financières à destination du Marché ;
- ✓ veille à l'application des lois, des règles et des procédures internes en vigueur et propose toute amélioration souhaitable ;
- ✓ participe à la mise en place des règles et procédures du Groupe, des modes de gestion de trésorerie, des financements, emprunts, garanties ou cautions ;
- ✓ supervise les aspects juridiques au sein des filiales,
- ✓ participe aux études concernant l'évolution des principes et règles comptables, l'évolution du périmètre juridique du Groupe et son organisation,
- ✓ supervise l'établissement des budgets des Sociétés du Groupe.

Information de gestion et budget – Gestion des Achats

Le service du Contrôle de gestion du Groupe est en charge, sous la supervision du responsable financier corporate, du pilotage des objectifs financier dans le cadre des processus de suivi budgétaire des entités du Groupe et également de suivi transversal des projets en support aux activités Grands Comptes et aux filiales du Groupe.

Les budgets ainsi définis sont validés par la Direction. Ils permettent d'une part une analyse permanente comparant les chiffres réalisés et les dépenses opérationnelles mensuels et cumulés par rapport au budget et à l'année précédente et d'autre part la mise en place d'actions correctives pour coller au mieux aux objectifs et à l'évolution de l'activité. Des tableaux de bord mensuels sont élaborés à destination de la Direction.

L'équipe de Contrôle de gestion s'occupe également de la gestion des achats et de son application dans le Groupe.

Note 4. — Systèmes d'information comptable et financier

Les systèmes d'information et de reporting dont dispose le Groupe permettent un suivi régulier et précis des performances du Groupe.

Les outils informatiques évoluent en fonction des exigences de la direction du Groupe.

Le système comptable et financier s'appuie principalement sur le logiciel Sage et sur un outil informatique de gestion SIE (Système d'Information de l'Entreprise), développé en interne.

Des règles ont été établies en matière d'accès aux systèmes, de sauvegarde et de conservation des données, et de vérification des enregistrements.

Les données sont sauvegardées de façon régulière et les sauvegardes sont clairement identifiées. Les supports des sauvegardes sont conservés dans un endroit différent du bâtiment source.

Les procédures informatisées, notamment les interfaces, sont conçues pour émettre des alertes en cas de dysfonctionnement.

Note 5. — Contrôle interne et gestion des risques

Les principaux moyens de contrôle visant à limiter les risques les plus spécifiques à l'activité d'IGE+XAO sont les suivants :

- Risque commercial

IGE+XAO conduit une politique de veille afin d'adapter son organisation au mieux aux évolutions de son métier et de son marché et reste en permanence à l'écoute de ses clients et prospects et de leurs attentes. La Direction Trade fait à cet égard un suivi régulier des activités commerciales du Groupe ainsi que des objectifs définis en réunion plénière.

Une partie de la croissance d'IGE+XAO est fondée sur des technologies sophistiquées, délicates à mettre au point et qui peuvent ne pas fonctionner conformément aux spécifications définies. De même, les retards imprévus de développement de produits nouveaux pourraient avoir un impact négatif sur la capacité de la Société à lancer des produits sur le marché en temps voulu. Les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société pourraient se trouver affectés par ces événements. Pour limiter ces risques, IGE+XAO effectue régulièrement des revues tant au niveau de l'avancement des développements et des projets qu'au niveau du caractère innovants de ces derniers.

IGE+XAO a signé des contrats de distribution avec des partenaires intervenant sur son secteur de façon à accroître son chiffre d'affaires. L'interruption d'un ou de plusieurs de ces partenariats pourrait entraîner un effet négatif sur les revenus de la Société. Pour s'en prémunir, IGE+XAO a inclus, dans son organisation, la gestion des distributeurs et dédie une attention particulière à leur suivi.

- Dépendance à l'égard du personnel clé

Il n'existe aucune garantie que la Société parviendra à fidéliser sur le long terme ses principaux dirigeants ou collaborateurs importants pour la poursuite de son exploitation. Toutefois, un certain nombre de mesures ont été mises en œuvre (politique salariale ciblée) afin de conserver au sein du Groupe les personnels clés et à haut niveau. La politique de gestion de carrière est en cours de généralisation au sein du Groupe.

- Risques lié au traitement de l'information

Afin de limiter le risque lié aux obligations des dirigeants et des personnes qui leur sont proches eu égard à l'information dont elles ont connaissance et aux titres de la Société, IGE+XAO a mis en place et diffusé aux personnes concernées, et en priorité aux dirigeants, une procédure d'information.

Parallèlement, conformément à la loi du 20 juillet 2005, la société a mis en place de façon permanente une liste de personnes dites initiées qui est soumise annuellement à l'approbation du Conseil d'Administration. Une procédure d'information est systématiquement remise en main propre à chaque personne concernée.

- Risques juridiques

IGE+XAO se protège des principaux risques de nature juridique en souscrivant des polices d'assurance couvrant ces risques. Les primes relatives aux contrats d'assurance ne représentent pas des

montants significatifs sur l'exercice. Ces contrats sont recensés dans le document de référence (ou rapport financier annuel).

Par ailleurs, IGE+XAO s'entoure, le cas échéant, des conseils d'avocats afin de sécuriser les transactions ou tout autre acte de la vie du Groupe.

A sa connaissance, IGE+XAO n'a pas encouru de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage qui pourrait avoir ou aurait eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

- Risques liés à la reconnaissance des revenus

La facturation d'une prestation ou d'un droit d'utilisation de licence ne permet pas forcément la reconnaissance en produit d'exploitation de cette facturation, notamment si la Société est liée par une obligation de résultat non encore atteinte ou des contraintes techniques de quelque nature que ce soit.

Le responsable comptable pour la France ainsi que les contrôleurs de gestion pour toutes les entités du Groupe s'assurent de la correcte reconnaissance du revenu en fonction de la nature des contrats clients. Un outil informatique de gestion de la facturation et d'enregistrement comptable a été développé en interne. Le correct fonctionnement de ce système est testé régulièrement, au moins une fois par an.

Le recouvrement est assuré en France par une cellule dédiée du service « Support aux clients » et dans les filiales par la personne en charge du suivi administratif ; ces personnes appliquent la procédure de relance mise en place au sein du groupe.

Des outils de suivi du recouvrement ont été déployés et les rapports qui en découlent sont communiqués à la Direction mensuellement pour la France et trimestriellement pour le Groupe.

- Risques relatifs à l'information financière

Les opérations quotidiennes de contrôle interne sont assurées par le responsable financier corporate avec l'assistance du contrôleur de gestion tant dans le domaine du traitement de l'information comptable et financière que du contrôle de celui-ci :

- ✓ Contrôles des états financiers : des instructions de reporting financier comprenant un rappel des principes comptables, le calendrier de transmission des informations et la matrice du reporting financier (comprenant le bilan, le compte de résultat, des tableaux de flux et des données qualitatives) sont communiquées tous les ans aux filiales.
- ✓ Chaque trimestre, les responsables des filiales ou leurs comptables externes adressent au responsable financier corporate par voie électronique et par courrier leurs reportings financiers selon le calendrier pré-défini ci-avant. Ces informations financières, la bonne application des procédures d'arrêté, les retraitements et la réconciliation des comptes intra-groupes sont contrôlés de façon exhaustive puis sont utilisés pour les besoins de la consolidation et pour valider les données de gestion (suivi du chiffre d'affaires, suivi des budgets notamment – cf ci-après).
- ✓ Les cabinets comptables des filiales de très petite taille transmettent directement et mensuellement au responsable financier corporate, après validation par les Responsables de filiale, les documents comptables extraits de leur système.
- ✓ Contrôle des reportings mensuels: le contrôleur de gestion effectue des contrôles de cohérence par rapport aux données budgétaires et à celles de l'exercice passé. Les écarts et évolutions sont analysés. Il contrôle également la base de chiffre d'affaires complétée au fil de l'eau par toutes les sociétés du Groupe.

La fiabilité des procédures de production des comptes consolidés d'IGE+XAO est assurée par :

- ✓ le processus de consolidation géré par le responsable financier corporate (cf procédures ci-avant) ;
- ✓ les comptabilités des filiales sont gérés par des professionnels de la comptabilité indépendants ;

- ✓ la consolidation est réalisée en interne grâce à un logiciel dédié.

Les états financiers et la consolidation des comptes font l'objet d'un audit complet au 31 juillet et d'une revue limitée au 31 janvier.

Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne et conformément au règlement CE n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe IGE+XAO sont établis depuis le 1^{er} août 2005 suivant les normes comptables internationales : International Financial Reporting Standards (« IFRS ») applicables à compter des exercices ouverts après le premier janvier 2005, telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Les principes comptables sont régulièrement actualisés.

Note 6. — Diligences spécifiques

Diligences spécifiques conduites sur l'exercice

Au cours de l'exercice 2010/2011, les diligences conduites tant en termes d'organisation, de contrôle que d'audit interne ont porté principalement sur :

- ✓ Poursuite de la mise en place opérationnelle du suivi centralisé de la prise de commande à la facturation Clients et à son reporting au sein de toutes les entités du Groupe ,
- ✓ Poursuite des rédactions des procédures de gestion de l'information et de contrôle interne,
- ✓ Renforcement des procédures de contrôle interne des flux à l'exportation,
- ✓ Amélioration du système interne de suivi des paiements clients.

Objectifs à court et moyen terme

En 2011/2012, le Groupe poursuivra sa démarche d'adaptation continue de ses procédures de contrôle interne. Il portera notamment ses efforts sur :

- ✓ la poursuite de la mission ouverte sur le système d'information;
- ✓ la finalisation de la mission d'analyse des flux internes et de leurs conséquences ;
- ✓ la poursuite de la formalisation des procédures internes.

Note 7. — Limites du contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que les objectifs de la Société en la matière seront atteints. Il existe des limites inhérentes à tout système de contrôle interne relevant notamment des incertitudes du monde extérieur, de l'exercice de la faculté de jugement ou des perturbations pouvant survenir en raison d'une défaillance ou d'une simple erreur.

Colomiers, le 29 juillet 2011

Président du Conseil d'Administration

VII. Descriptif du programme de rachat d'actions propres soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 janvier 2012

En application des articles 241-1 à 241-6 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers et du règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003 entré en vigueur le 13 octobre 2004 et portant sur les modalités d'application de la directive européenne n° 2003/6/CE du 29 janvier 2003, le présent document a pour objet de décrire les objectifs et les modalités de renouvellement du programme de rachat des titres soumis par la Société IGE+XAO à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 31 janvier 2012.

L'avis préalable de réunion sera publié au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires au plus tard le 19 décembre 2011.

SYNTHÈSE DES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'OPÉRATION

Emetteur : IGE+XAO (NYSE Euronext - Euronext)

Programme :	rachat d'actions
Pourcentage de rachat maximum autorisé :	10 %
Pourcentage de rachat maximum autorisé compte tenu du nombre d'actions déjà acquis (au 15 octobre 2011) :	8,78 %
Prix d'achat unitaire maximum (hors frais):	40 euros
Prix de vente unitaire minimum (hors frais):	5 euros
Durée du Programme :	dix-huit mois au plus à compter de l'assemblée générale ordinaire du 31 janvier 2012.

A. Bilan du précédent programme

L'avant dernier programme a été autorisé par l'assemblée générale du 15 décembre 2009 et renouvelé lors de l'assemblée générale du 31 janvier 2011 pour une nouvelle période de 18 mois. Le bilan de cet avant dernier programme avait alors été établi de son jour d'ouverture jusqu'au 31 octobre 2010. Entre le 1^{er} novembre 2010 et le 31 janvier 2011, les opérations suivantes ont été réalisées :

Nombre de titres détenus au 31 octobre 2010 :	7 282 à un prix moyen de 21,40 €
Nombre de titres achetés dans le cadre du contrat de liquidité :	3 155
Nombre de titres achetés dans le cadre du programme de rachat d'actions :	83
Nombre de titres vendus dans le cadre du contrat de liquidité :	2 644
Nombre de titres cédés dans le cadre du plan d'options de rachat d'actions :	0
Nombre de titres détenus au 31 janvier 2011 :	7 876 à un prix moyen de 21,85 €

Le programme de rachat autorisé par l'assemblée générale du 31 janvier 2011 a donné lieu aux opérations ci-après (du 1^{er} février 2011 au 15 octobre 2011) :

Bilan du précédent programme

Déclaration de l'émetteur des opérations réalisées au titre du précédent programme soit du 1^{er} février 2011 au 15 octobre 2011 :

INFORMATIONS	FLUX BRUTS CUMULES		POSITIONS OUVERTES					
	ACHATS	VENTES	AU JOUR DU DEPOT DE LA NOTE D'INFORMATION					
			POSITIONS OUVERTES A L'ACHAT			POSITIONS OUVERTES A LA VENTE		
			CALL ACHETES	PUT VENDUS	ACHATS A TERME	CALL VENDUS	PUT ACHETES	VENTES A TERME
Nombres de titres	16 535	5 177	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
dont titres destinés à la remise en paiement ou en échange ou à être cédés ou annulés	9 206	--	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
dont titres affectés au contrat de liquidité	7 329	5 177	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
dont titres affectés au bénéfice du personnel salarié	--	--	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Cours moyen des transactions	21,76 €	25,13€	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Montant*	417 884,78 €	130 095,48 €	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

* sans arrondi

Les opérations d'achats et de vente ont été affectées en totalité à l'objectif d'animation du cours de bourse.

Le nombre de titres ainsi détenus au 15 octobre 2011 s'élève à 19 234 titres.

La Société n'a pas recours à des produits dérivés.

Pour rappel, dans sa séance du 27 juillet 2009, le Conseil d'Administration, faisant usage des pouvoirs conférés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 janvier 2009, a décidé de réduire, à compter du 31 juillet 2009, le capital social de la Société IGE+XAO SA par annulation de 172 200 actions représentant 9,8% du capital social.

Répartition par objectif des titres détenus au 15 octobre 2011

INFORMATIONS	MONTANTS
Pourcentage de capital auto détenu:	1,22 %
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	172 200
Nombre de titres détenus en portefeuille	19 234
dont titres destinés à la remise en paiement ou en échange	12 445
dont titres affectés au contrat de liquidité	3 789
dont titres affectés au bénéfice du personnel salarié	3 000
Valeur comptable du portefeuille au 15 octobre 2011 en €	459 545
Valeur de marché du portefeuille au 15 octobre 2011 en €	447 191

B. Objectif du programme de rachat d'actions et utilisation des actions rachetées

- La conservation et la remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- l'annulation dans les conditions légales,
- l'animation du cours du titre et sa liquidité par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement et au moyen d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI telle que reconnue par l'AMF,
- la remise des titres lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière, à l'attribution d'actions de la Société.
- l'attribution ou la cession d'actions aux salariés et/ou mandataires de la Société et du Groupe dont elle est la société mère,

Cet ordre pourra être modifié en fonction des opportunités qui se présenteront à la Société.

C. Cadre juridique

Ce programme s'inscrit dans le cadre des dispositions prévues par les articles L.225-209 et suivants du Code de commerce et conformément au Règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003, pris en application de la Directive 2003/6/CE du 28 janvier 2003, entrée en vigueur le 13 octobre 2004. Il est soumis au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 janvier 2011, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises en matière ordinaire:

Septième résolution

(autorisation donnée au Conseil d'Administration en vue de faire acheter par la Société ses propres actions)

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration et avoir pris connaissance des éléments figurant dans le descriptif du programme autorise le Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article L225-209 du Code de Commerce, à acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10% du nombre des actions composant le capital de la société.

L'Assemblée Générale décide que ces achats effectués dans le cadre de la présente autorisation devront être réalisés en vue de :

- conserver et remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- l'annulation dans les conditions légales,
- d'assurer la liquidité ou animer le marché du titre de la Société IGE+XAO, par un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI,
- de remettre les titres lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit, par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière, à l'attribution d'actions de la Société,
- d'attribution ou de céder des actions aux salariés et/ou mandataires de la Sociétés et du Groupe dont elle est la société mère.

Cet ordre pourra être modifié en fonction des opportunités qui se présenteront à la Société.

Les caractéristiques du programme sont les suivantes :

Pourcentage de rachat maximum autorisé :	10 %
Prix d'achat unitaire maximum (hors frais):	40 euros
Prix de vente unitaire minimum (hors frais):	5 euros

Durée du Programme : 18 mois au plus à compter de la présente assemblée

Ces prix seront ajustés en cas d'opérations conduisant au regroupement ou à la division des actions.

Compte tenu des actions déjà auto-détenues par la Société, le montant que cette dernière est susceptible de payer dans l'hypothèse d'achats au prix maximum fixé par l'assemblée générale s'élèvera à 5 557 840 euros.

Le Conseil d'Administration pourra procéder à l'acquisition, à la cession et au transfert des actions de la Société par tous moyens, par intervention sur le marché, de gré à gré, notamment par achat de blocs de titres pouvant éventuellement porter sur l'intégralité du programme.

La présente autorisation met fin avec effet immédiat à celle précédemment donnée par l'assemblée générale du 31 janvier 2011.

Les actions propres acquises et / ou annulées par la Société dans le cadre des précédentes autorisations consenties par l'Assemblée Générale depuis le 29 janvier 1998 seront prises en compte pour la détermination du nombre d'actions détenues par la Société dans la limite précitée de 10 %.

Le Conseil d'Administration donnera aux actionnaires dans son rapport à l'Assemblée Générale annuelle les informations relatives aux achats d'actions et cessions ainsi réalisés.

En vue d'assurer l'exécution de la présente autorisation, tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'Administration avec faculté de subdélégation à son Président, pour passer tout ordre de bourse, conclure tout accord en vue notamment de la tenue des registres d'achats et de ventes, effectuer toutes déclarations auprès de l'Autorité des Marchés Financiers ou de tout autre organisme, remplir toutes formalités et de manière générale faire tout ce que nécessaire.

D. Modalités

Part maximale du capital à acquérir et montant maximal des fonds destinés à l'opération

- La société s'engage, en application de la loi, à rester en permanence dans la limite de détention directe ou indirecte de 10 % du capital de la société. Elle s'engage en outre à conserver un flottant suffisant sur l'Euronext qui respecte les seuils tels que définis par NYSE Euronext.
- Le nombre d'actions susceptible d'être acquis ne pourra excéder 10 % du nombre total d'actions composant le capital social, soit 1 581 800 actions, à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire, soit 158 180 actions. En prenant en compte les 19 234 actions propres appartenant à IGE+XAO au 15 octobre 2011 (1,22% du capital), le nombre maximal d'actions pouvant être rachetées s'élèverait à 138 946, soit 8,78% des 1 581 800 actions composant le capital à la date de ce jour.
- Sur la base du cours maximum unitaire d'achat de 40 euros, l'investissement théorique maximum s'élèverait à 5 557 840 euros, étant précisé que le prix minimum de cession est de 5 euros par action.

A titre indicatif, le montant des réserves disponibles, c'est à dire toutes les réserves hors réserves statutaires et légales, incluant diverses primes d'émission et de fusion, le report à nouveau ainsi que le résultat net, ressort des derniers comptes sociaux annuels certifiés au 31 juillet 2011 à la somme de 11 645 359 €. En application de la loi, le montant du présent programme de rachat ne pourra pas être supérieur à ce montant.

Modalités des rachats

Les actions pourront être rachetées, cédées ou transférées dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement et respectant les principes énoncés de déontologie de l'AFEI. Il n'est pas prévu de réaliser une part du programme par l'utilisation de produits dérivés.

Durée et calendrier du programme de rachat

Le programme de rachat d'actions pourra être mis en œuvre sur une période de 18 mois, à compter de l'Assemblée Générale du 31 janvier 2012, soit au plus tard jusqu'au 30 juillet 2013.

E. Répartition du capital

Le capital social de la Société IGE+XAO est divisé en 1 581 800 actions de 3,85 euros de valeur nominale, dont la répartition, au 31 juillet 2011 est, à la connaissance de la société, la suivante :

Actionnariat	Nombre d'actions	Nombre de droits		Nombre de droits de vote	% Capital	% de droits de vote
		de vote simple	de vote double			
IRDI	0	326 594	326 594	653 188	20,65%	28,32%
Di Crescenzo Alain	250	167 675	167 925	335 600	10,62%	14,55%
Baudron Charles	0	110 000	110 000	220 000	6,95%	9,54%
Grèzes Robert	0	44 148	44 148	88 296	2,79%	3,83%
ICSO'1	0	82 673	82 673	165 346	5,23%	7,17%
Pierre Revel-Mouroz	0	0	0	0	0,00%	0,00%
Sanchez	0	0	0	0	0,00%	0,00%
Société Civile Immobilière Bejin	0	0	0	0	0,00%	0,00%
P. Peroux	0	628	628	1 256	0,04%	0,05%
D. Sabot	0	628	628	1 256	0,04%	0,05%
RY. Portel	0	628	628	1 256	0,04%	0,05%
D. Krustev	0	400	400	800	0,03%	0,03%
Autres personnes au nominatif	0	4 997	4 997	9 994	0,32%	0,43%
	250	738 371	738 621	1 476 992	46,69%	64,04%
IGE+XAO (actions propre)	13 834	0	13 834		0,87%	0,00%
Nominatifs	14 084	738 371	752 455	1 476 992	47,57%	64,04%
Au porteur	829 345	0	829 345	829 344	52,43%	35,96%
Total	843 429	738 371	1 581 800	2 306 336	100,00%	100,00%

La société de gestion de fonds Alto Invest SA a franchi à la baisse le seuil de 10% des actions le 29 juin 2011.

Les fonds Axa Private Equity ont franchi à la hausse le seuil de détention légal de 5% du capital en date du 28 février 2010.

Tocqueville Finance a franchi à la baisse le seuil de détention légal de 2% du capital en date du 6 août 2009.

Les fonds gérés par la société OTC Asset Management ont franchi à la hausse le seuil de détention légal de 2% des actions de la Société IGE+XAO S.A. en date du 10 août 2009, consécutivement à l'opération de réduction de capital social par annulation d'actions propres.

Monsieur Alain Di Crescenzo a franchi à la hausse, le 11 août 2009, le seuil de 10% des actions, consécutivement à l'opération de réduction de capital social par annulation d'actions propres

Aucun autre actionnaire ne possède, à la connaissance de la Société, plus de 2 % du capital social ou des droits de vote à la clôture de l'exercice.

A la connaissance de la Société, aucune autre modification significative dans la détention du capital social ou des droits de vote n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2011.

F. Evènements récents

Les publications financières de la Société sont disponibles sur son site ige-xao.com, sur celui d'Euronext ainsi que sur le site de l'AMF.

G. Personne assumant la responsabilité de la note d'information

A notre connaissance, les données de la présente note d'information sont conformes à la réalité : elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le programme de rachat par IGE+XAO de ses propres actions ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Colomiers, le 21 octobre 2011

Alain Di Crescenzo

Président du Conseil d'Administration

VIII. – Rapports généraux des Commissaires aux comptes

A. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

IGE + XAO S.A.

Siège social : Immeuble Le Pythagore - 25/27, boulevard Victor Hugo - 31770
Colomiers

Capital social : €. 6.089.930

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 juillet 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 juillet 2011 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société IGE + XAO S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

La note 3 « Principes comptables et base de préparation aux états financiers – Constatation du chiffre d'affaires » de l'annexe des comptes consolidés expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du revenu.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes consolidés, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Votre société constitue des provisions pour dépréciation des créances clients, tel que décrit en note 3 « Principes comptables et base de préparation aux états financiers – Provisions pour dépréciation des créances clients » de l'annexe.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des créances clients, à l'appréciation des risques de non recouvrement et à leur couverture par des dépréciations et provisions, et nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Toulouse Labège, le 29 novembre 2011

Marseille, le 29 novembre 2011

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Bernard PARIS

Christian Libéros
Associé

B. Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

IGE + XAO S.A.

Siège social : Immeuble Le Pythagore - 25/27, boulevard Victor Hugo - 31770
Colomiers

Capital social : €. 6.089.930

Exercice clos le 31 juillet 2011

Mesdames, Messieurs,

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Le paragraphe « Titres de participation des sociétés » de la note 4 « Principes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la détermination de la valeur d'inventaire des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les

engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital (ou des droits de vote) vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Toulouse-Labège, le 29 novembre 2011

Marseille, le 29 novembre 2011

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Bernard PARIS

Christian Libéros
Associé

IX. – Rapport des Commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la Société IGE+XAO S.A.

IGE+XAO S.A.

Siège social : Immeuble Le Pythagore - 25/27. boulevard Victor Hugo - 31770 Colomiers

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société IGE+XAO S.A.

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société IGE + XAO S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2011.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de Commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

Toulouse Labège, le 29 novembre 2011

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Marseille, le 29 novembre 2011

Bernard PARIS

Christian Libéros
Associé

X. – Mise à disposition du rapport financier annuel

Le rapport financier annuel IGE+XAO est mis à disposition des personnes intéressées sur demande, adressée directement au siège de la Société IGE+XAO – 25 boulevard Victor Hugo –BP 90 312 – 31773 Colomiers Cedex ou par voie électronique à l'adresse suivante : rdestouches@ige-xao.com / Tél. : 05 62 74 36 36 / Fax : 05 62 74 36 37. Il peut également être consulté ou téléchargé sur le site www.ige-xao.com rubrique Investisseurs. Il a également fait l'objet d'un dépôt effectif et intégral sous format électronique dans le cadre de l'Information réglementée auprès de l'AMF.